

VÕ LONG TÊ



LES ARCHIPELS

DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA

SELON

LES ANCIENS OUVRAGES VIETNAMIENS

D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE



PUBLICATIONS EN LANGUES ÉTRANGÈRES  
DE LA COMMISSION DE TRADUCTION

SAIGON

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

1974







LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA  
SELON LES ANCIENS OUVRAGES VIETNAMIENS  
D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

61137078

Il a été tiré de cet ouvrage  
2.000 exemplaires dont 100 hors commerce  
signés par l'auteur constituant  
L'ÉDITION ORIGINALE

XB  
7  
11351

**VỎ LONG-TÉ**  
**LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA**  
**SELON LES ANCIENS OUVRAGES VIETNAMIENS**  
**D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE**





A tous ceux qui, au cours des siècles et dans les temps présents, ont contribué, par leur courage indomptable, leur action tenace et leur patriotisme allant parfois jusqu'au suprême sacrifice, à l'établissement et à la défense de la souveraineté vietnamienne sur les archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa,

Aux auteurs cités dans cette étude qui doit sa substance à leurs œuvres écrites pour la gloire éternelle de notre peuple,

A tous ceux qui me sont chers et dont les conseils et les encouragements m'ont permis de mener à son terme le présent travail, particulièrement à M. Le professeur Nguyễn Thế-Anh pour sa lumineuse préface, et à M. Nguyễn Thọ-Dực, poète et sinologue, qui, avec une amitié et un dévouement auxquels je ne saurais trop rendre hommage, m'a aidé à venir à bout des difficultés inhérentes à certaines citations en graphie chinoise,

JE DÉDIE CE MODESTE TRAVAIL  
en hommage  
de profonde admiration  
de  
de vive gratitude

*Saigon, le 22 mars 1974*  
VÕ LONG-TÊ

## DU MÊME AUTEUR

- *Việt-văn độc bản*. Manuel de littérature vietnamienne. Hué, éd. An-Phong, 1950, rééd. 1952.
- *Phê-bình văn-ngệ cộng-sản*. En collaboration. Essai. Saigon, éd. Việt-Nam, 1955.
- *Văn-hóa và nhân-vị*. Essai. En collaboration. Saigon, éd. Nhận-Thức, 1957.
- *Quan-niệm cộng-đồng*. Essai. *Đường mới Xuân Mậu-Tuất*. Paris, 1958.
- *Những thể thơ Việt-Nam*. Essai. *Đường mới Xuân Mậu-Tuất*. Paris, 1958.
- *Xử án Giê-su*. Procès à Jésus, drame de Diego Fabbri. Traduit d'après la version française de Thierry Maulnier. Hué, éd. Nguồn Sống, 1960. Représenté pour la première fois à Dalat la même année.
- *Lịch-sử văn-học Công-giáo Việt-Nam*. Histoire littéraire. Saigon, éd. Tư-Duy, 1965.
- *Ánh sáng trong đêm*. *Lumière dans la nuit*. Poésies en versions française et vietnamienne. Saigon, éd. Tư-Duy, 1966.
- *Tiệc cưới*. *Festin de nocés*. Poésies en versions française et vietnamienne. Saigon, éd. Tư-Duy, 1966.
- *Muôn vãn ái-ân*. Tendresses, poésies de J. M. Dancourt. Traduit en vers vietnamiens. Saigon, éd. Tư-Duy, 1966.
- *Quan-diểm lịch-sử và thâm-mỹ về thể lục bát*. Essai. *Nghiên-cứu văn-học* n° 2. Saigon, 1967.
- *Khởi tình*. Tragédie en vers. Musique de Lê Quang - Nhạc. Saigon, éd. Tư-Duy, 1968.
- Contribution à l'étude d'un des premiers poèmes narratifs d'inspiration catholique en langue vietnamienne romanisée : *Inê tử đạo văn* ou le Martyre d'Agnes. *B.S.E.I. Tome XLII* n° 4. Saigon, 1967.
- Ouvrages récents sur la littérature vietnamienne. *B. S. E. I. Tome XLV* n° 4. Saigon, 1970.

- Traductions et études vietnamiennes récentes. *B.S.E.I. Tome XLVI n° 3*. Saigon, 1970.
- Présence du poète Nguyễn đình Chiểu (1822-1888) *B.S.E.I. Tome XLVI n° 3*. Saigon, 1971.
- *Symphonie Orientale*. Poésies. Version française des recueils *Lumière dans la nuit et Festin de noces*. Saigon, éd. Tu-Duy, 1971.
- Dictionnaires vietnamiens. *B.S.E.I. Tome XLVII n° 1*. Saigon, 1972.
- La Bibliothèque Nationale de la République du Vietnam. *B.S.E.I. Tome XLVII n° 3*. Saigon, 1972.
- L'expérience poétique et l'itinéraire spirituel de Hàn-mạc-từ. *B.S.E.I. Tome XLVII n° 4*. Saigon, 1972.
- Versions anciennes et modernes d'une légende étiologique vietnamienne: La Montagne de l'Attente. *Communication faite le 19-7-1973 au XXIX<sup>e</sup> Congrès International des Orientalistes tenu à Paris du 16 au 22-7-1973*. Texte intégral dans *Etudes Interdisciplinaires sur le Vietnam, Volume I*, 1974, Saigon.
- Edition des ouvrages anciens dans la République du Vietnam. *Communication faite le 20-7-1973 au XXIX<sup>e</sup> Congrès International des Orientalistes tenu à Paris du 16 au 22-7-1973*.
- Triết-gia Công-giáo Maritain dưới mắt một người Việt-Nam. Le philosophe catholique Maritain aux yeux d'un vietnamien. *Conférence faite le 10-6-1973 à l'auditorium du Mouvement des Intellectuels catholiques vietnamiens Pax Romana, Saigon*.
- Chức-thư tinh-thần của triết-gia Maritain. Testament spirituel du philosophe Maritain. *Conférence faite le 29-9-1973 à l'auditorium de l'École Nationale de Musique et d'Arts Dramatiques de Saigon*.
- Le poète lépreux Hàn-mạc-từ. *Missi, Revue d'information spirituelle et de solidarité internationale*. Lyon-Paris, Décembre 1973.
- Présence de Rimbaud au Vietnam, essai de bibliographie critique. *Cahier n° 3 du Centre Culturel Arthur Rimbaud*. Charleville-Mezières, 1974.

À paraître :

Khảo-sát thư-tịch ấn-bản Quốc-tử-giám đời Lê (1697) của bộ Đại-Việt Sử-ký toàn-thư. Etude bibliographique de l'édition xylographique des Mémoires historiques du Đại-Việt au complet, réalisée par le Collège National en 1697 sous la dynastie des Lê.

N<sup>o</sup> 02. NN

Second ouvrage des Publications en Langues Étrangères de la Commission de Traduction  
(*Tả sách Ngoại-ngữ Ủy-ban Dịch-thuật*).

NGUYỄN QUỲNH

Maquette de la couverture

HOÀNG ĐÀU-NAM

Calligraphie

du poème-préface en caractères démotiques de Tô-nguyên Nguyễn Thọ-Dực  
qui en a donné, en variante, le titre en chinois ainsi libellé :

« Duyệt độc văn hữu Võ giáo thọ sở trú đích Hoàng-sa  
dữ Trường-sa quần đảo chi khảo thuyết hữu cảm »

et de la quatrième page de la couverture dans laquelle le titre de l'étude  
de Võ Long-Tê est traduit en chinois comme suit :

« Việt-Nam cựu sử-dịa đồ thư trung sở tại đích  
Hoàng-sa dữ Trường-sa quần đảo chi khảo thuyết ».



IMPRIMÉ AU VIETNAM

© Copyright by Võ Long-Tê

**VÕ LONG-TÊ**

Professeur de Lettres

Secrétaire Général de la Commission de Traduction

**LES ARCHIPELS  
DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA  
SELON LES ANCIENS OUVRAGES VIETNAMIENS  
D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE**

Préface

de

**NGUYỄN THẾ-ANH**

Docteur en histoire

Ancien Recteur de l'Université de Hué

Professeur à la Faculté des Lettres de Saigon

Poème-préface

de

**Tổ-nguyên NGUYỄN THỌ-DỰC**

Chef de la Section des Lettres Anciennes

de la Commission de Traduction

PUBLICATIONS EN LANGUES ÉTRANGÈRES  
DE LA COMMISSION DE TRADUCTION

**SAIGON 1974**

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE  
RÉPUBLIQUE DU VIETNAM



## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
<i>Dédicaces de l'auteur</i>	VII
<i>Préface du Pr. NGUYỄN THẾ-ANH</i>	XV-XVI
<i>Poème-préface de Tô-nyên NGUYỄN THỌ-DỰC</i>	XVII-XXI
LIMINAIRE	27- 30
I.— Le lettré au patronyme de Đổ-bá et sa Collection de cartes indiquant quatre itinéraires au Sud du Ciel: <i>Toán-tập Thiên-nam tứ chí lộ đồ thư</i>	33- 43
II.— L'historien Lê Quý-Đôn et ses Mélanges sur le Gouvernement des Marches: <i>Phủ- biên tạp-lục</i>	47- 65
III.— L'érudit Phan Huy-Chú et ses traités de géographie vietnamienne: <i>Dư-địa chí</i> et <i>Hoàng-Việt địa-dư chí</i>	69- 89
IV.— La politique territoriale de la dynastie des Nguyễn à l'égard des archipels de Hoàng- sa et de Trường-sa et les publications officielles: <i>Đại-Nam Thực-lục Chính-biên</i> , <i>Khâm-định Đại-Nam Hội-diễn sự-lệ</i> , <i>Đại- Nam Nhất-thống chí</i> et <i>Quốc-triều sử toát yếu</i>	93-135
V.— Les archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa et la Carte détaillée du Đại-Nam: <i>Đại-Nam Nhất-thống toàn đồ</i>	139-145
◆ EN GUISE DE CONCLUSION	149-171
◆ BIBLIOGRAPHIE	175-192
◆ DOCUMENTS ANNEXES	195-201

Dans les notes infrapaginales, le numéro d'ordre mis entre crochets [ ] est celui qui désigne l'ouvrage ou le document cité dans notre bibliographie.





## PRÉFACE

*La connaissance que nous avons des îles Paracels, pour ancienne qu'elle soit, est restée longtemps imprécise et incertaine. Dans quelques ouvrages savants vietnamiens, mention en été faite dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, mais ce n'était que description vague et représentation approximative, bâties sur des renseignements fragmentaires recueillis auprès des pêcheurs et marins qui n'avaient jamais cessé de fréquenter saisonnièrement ces îles. Il faudra attendre des missions de relevé cartographique que l'empereur Minh-mệnh y fait envoyer, la première fois en 1834 avec le « Giám-thành Đới-trưởng » Trương Phúc-Si, et la deuxième fois en 1836 avec le « Thủy-quân Chánh Đới-trưởng » Phạm Hữu-Nhật, pour que l'administration s'en forme une idée exacte. Cependant, l'on n'aura pas attendu pour proclamer, comme le répéteront plus tard les auteurs du Đại-Nam Nhất thống chí, que la province de Quảng-ngãi englobe « à l'Est, s'échelonnant en position transversale, des îles de sable qui, tout en s'unissant dans un ensemble à d'autres îles font de l'océan un fossé ».*

*Dans cette étude, M. Võ Long-Tê s'est attaché à nous retracer cette amélioration progressive de nos connaissances sur les îles Paracels dans le passé, en s'appuyant sur d'anciens textes qu'il dépouille avec une rare rigueur scientifique, en historien averti. Il faut voir ici plus qu'une œuvre de circonstance, inspirée par un problème d'actualité : dépassant l'événement, l'auteur nous a finalement fait, avec bonheur, l'histoire de toute une politique territoriale des dirigeants de l'ancien Vietnam. Et c'est à un historien que je rends ici hommage.*

NGUYỄN THẾ-ANH

Avril 1974

閱讀史友到教授所著的黃沙嶼長沙群島之考說與我

其一

封域天堑溪越些崇嶺厚島去長沙  
葛嶼沒締特名跡史地圖書湮渚膠

其二

黃沙洲本屬交南逆虜爭乾棋退食  
坦祖憐仍付劫到埃停守口恐未甘

其三

黃長沙島說怪移援引奇編楚諺明  
妙筆發揚為要點抵非去界透真情

其四

中名山義海園深尼查雄文探分侵  
揮筆替鎌除賊深淵一切竅煉丹心

甲寅年春余初集元阮素與吳或題



**ĐỌC KHẢO-THUYẾT VỀ CÁC QUẦN-ĐẢO  
HOÀNG-SA VÀ TRƯỜNG-SA  
CỦA VĂN-HỮU GIÁO-SƯ VÕ LONG-TÉ**

**CẨM-ĐỀ**

**I**

Phong-vực thiên-nhiên nước Việt ta,  
Đông hoành quần-đảo Đại Trường-sa :  
Cát vàng một giải ngời danh-tích  
Sử-địa đồ-thư nét chữa nhà.

**II**

Hoàng-sa châu vốn thuộc Giao-Nam,  
Nghịch-lỗ tranh càn giở thói tham !  
Đất tổ bỗng dựng người cướp xén,  
Ai đành thủ khẩu nhịn cho cam.

**III**

Hoàng, Trường-sa đảo thuyết duy tinh,  
Viện dẫn tiền-biên đủ chứng-minh.  
Diệu-bút phát-dương từng yếu-điểm,  
Đề cho thế-giới thấu chân-tinh.

**IV**

Chính danh chính nghĩa chứng viên-thâm,  
Này áng hùng-văn chống ngoại-xâm.  
Huy bút thế gươm trừ giặc nước,  
Dòng dòng thiết-thực tỏ đan-tâm.

Sài-đô, Quý Xuân Giáp-Dần  
Tổ-nguyên NGUYỄN THỌ-DỤC

## POÈME - PRÉFACE

*pour l'étude faite par notre ami VÕ LONG-TÊ, professeur et homme de lettres, sur les archipels de Hoàng-sa et de Trưòng-sa.*

### I

Frontières naturelles de notre pays le Vietnam,  
Les îles de l'Archipel aux Grandes et Longues Dunes  
s'échelonnent à l'est en position transversale.  
Les Bancs de Sable Jaune qui en sont les témoignages  
de grande renommée brillent de tout leur éclat.  
Leur souvenir demeure impérissable dans nos ouvrages  
d'histoire et de géographie.

### II

La grande île de Hoàng-sa appartient depuis toujours  
à notre pays situé dans la région de Giao-Nam.  
Des hordes sauvages dénuées de bon sens se sont  
mises à s'en emparer pour assouvir leur cupidité !  
Devant la patrie amputée à l'improviste par des  
agresseurs,  
Comment pourrions-nous nous résigner au silence  
défaitiste ?

### III

**Les archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa sont  
l'objet de cette étude qui en permet une connais-  
sance véridique,**

**S'appuyant sur des citations probantes d'œuvres  
antérieures.**

**Ce magnifique travail élucide chaque point important  
Pour présenter à toutes les nations du monde une  
information approfondie des véritables données du  
problème.**

### IV

**La juste cause énoncée en termes judicieux manifeste  
par là sa profonde et intégrale signification.**

**La voici dans cette épopée de la lutte contre une in-  
vasion étrangère,**

**Œuvre d'un auteur qui, maniant sa plume en guise  
d'une épée au service de la répression des agresseurs  
de notre pays,**

**Exprime en vérités essentielles ses sincères sentiments.**

Capitale de Saïgon, dernier mois du  
printemps de l'année Giáp-Dần (1974)

Tố-nguyên NGUYỄN THỌ-DỨC

(Traduit du vietnamien)

Digitized by Google



VŨ LONG-TÉ  
LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA  
SELON LES ANCIENS OUVRAGES VIETNAMIENS  
D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE



LIMINAIRE



**R**ÉSISTANCE VICTORIEUSE AU NORD contre les invasions chinoises, marche inéluctable vers le sud et expansion méthodique vers l'ouest, tels sont les hauts faits de l'histoire du Vietnam sur lesquels mettent l'accent de nombreux ouvrages de vulgarisation historique. Ceux-ci laissent cependant dans l'ombre un autre fait non moins important pour le Vietnam, à savoir sa vocation maritime qui, née du légitime souci de défendre ses côtes longues de plus de 2.000 km et de contrôler ses eaux territoriales aux richesses insoupçonnées, aboutit progressivement et effectivement, entre autres, à l'établissement de sa souveraineté dès le XV<sup>e</sup> siècle sur les archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa.

## LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA

En vertu des décisions administratives en vigueur, l'archipel de Hoàng-sa, désigné partiellement sous l'appellation d'îles Paracels, relève l'administration provinciale de Quảng-nam <sup>1</sup> tandis que l'archipel de Trường-sa, tel qu'il est désigné sous ce toponyme d'usage courant au détriment du toponyme officiel de Hoàng-sa qui englobe, entre autres, les îles Spratly, se rattache à la province de Phước-tuy <sup>2</sup>.

A la conférence de Paix tenue à San Francisco en 1951, à laquelle participait la Chine, la déclaration solennelle du Chef du Gouvernement vietnamien affirmant que ces archipels font partie intégrante du territoire national du Vietnam <sup>3</sup>, n'a soulevé aucune protestation ni même observation.

Le récent coup de force perpétré par la République Populaire de Chine contre l'archipel de Hoàng-sa proprement dit a mis à l'ordre du jour l'ensemble de ces territoires insulaires qui appartiennent au Vietnam en vertu des dispositions du

- 
1. Décret n° 174-NV du 13. 7. 1961 [58] et arrêté n° 709-BNV/HCDP/26 du 21-10-1969 [59].
  2. Décret n° 143-NV du 22-10-1956 [62].
  3. «...Et comme il faut franchement profiter de toutes occasions pour étouffer les germes de discorde, nous affirmons nos droits sur les îles Spratly et Paracels qui de tout temps ont fait partie du Vietnam». Cf. Revue France-Asie n° 66-67, [52] p. 505.

**droit international et du droit constitutionnel. Ils l'ont toujours été et le seront malgré tout et contre tout, en raison de l'inébranlable volonté vietnamienne d'assurer l'intégrité territoriale.**

Au moment où la République du Vietnam, fidèle à sa politique de paix et de coopération internationale mais résolument décidée à faire respecter ses droits légitimes, fait appel à la Cour Internationale de La Haye en vue du règlement pacifique engendré par les visées annexionnistes chinoises, il nous paraît opportun de contribuer à une meilleure intelligence du fondement historique de l'appartenance à la nation vietnamienne de ces territoires insulaires.

Dans les anciens ouvrages vietnamiens d'histoire et de géographie, il y a des textes qui les concernent et qui sont de véritables plaidoyers en raison de leur substance, de la date de composition et de la personnalité de leurs auteurs.

Notre travail consiste à traduire et à commenter ces textes dont la version originale est en graphie chinoise. La transcription en vietnamien de ces documents permettra de reconnaître certaines expressions qui sont passées comme telles dans la langue vietnamienne et dont la traduction, si consciencieuse soit-elle, n'arrive pas à en faire saisir le sens et la portée. Il importe de faire ressortir la valeur documentaire intrinsèque des textes présentés. Aussi les notes bio-bibliographiques et les commentaires des textes cités sont-ils réduits à l'essentiel.

*LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA*

**Nous avons établi une bibliographie qui n'est d'ailleurs pas exhaustive et dans laquelle sont systématiquement classés les ouvrages consultés. Les documents reproduits en annexes permettent de vérifier les citations et les principales données qui constituent la substance de notre étude.**



I

LE LETTRÉ AU PATRONYME DE ĐỒ-BÁ  
ET SA COLLECTION DE CARTES INDICANT  
QUATRE ITINÉRAIRES AU SUD DU CIEL :  
TOÀN-TẬP THIÊN-NAM TỬ CHÍ LỘ ĐỒ THƯ



**A** NOTRE CONNAISSANCE, LE DOCUMENT le plus ancien qui ait fait état des droits du Vietnam sur ces territoires insulaires est l'ouvrage en quatre livres intitulé *Toản-tập Thiên-nam từ chí lộ đồ thư* dont l'auteur est le lettré admis aux examens, originaire de Thanh-giang Bích-triều, au patronyme de Đỗ-bá et au pseudonyme de Đạo-phủ, d'après cette mention mise à la fin de la partie introductive : *Thanh-giang Bích-triều nho-sinh trúng-thức Đỗ-bá thị công Đạo-phủ soạn*. Bien que le mot *soạn* (rédiger) prouve qu'il en est l'auteur, l'expression *toản-tập* (recueillir, réunir) par laquelle débute le titre de l'ouvrage nous fait compren-

dre qu'il n'en est qu'un compilateur, ayant largement utilisé les sources et œuvres antérieures.

La collection de cartes de Đổ-bá est la troisième partie d'un ouvrage connu sous le titre général de *Hồng-đức bản đồ* (Atlas de Hồng-đức, deuxième nom de règne de l'empereur Lê Thánh-tông, 1460-1497). L'Institut de Recherches Historiques de Saigon en a donné en 1962 une traduction. Le manuscrit de l'ouvrage est conservé à l'École Française d'Extrême-Orient <sup>1</sup>, cote A. 2499 et le Toyo Bunko (*Đông - dương văn - khố*) de Tokyo en possède un microfilm, cote 100.891 <sup>2</sup>.

Dans le premier livre de l'ouvrage de Đổ-bá, il est question de l'itinéraire qui va de la capitale de Thăng-long (Hanoi actuel) à la frontière du Champa, laquelle est placée au Mont de la Stèle Thạch-bi sơn dans l'actuelle province de Phú-yên. Elle y fut fixée à la suite de la victoire remportée en 1471 par l'empereur Lê Thánh-tông et ceci nous permet de trouver d'autres faits en vue de la datation de l'ouvrage. Nous savons que les préfectures de Thái-khang et de Diên-ninh furent créées en 1653 par le seigneur Nguyễn-phúc Tần et qu'à

---

1. *Hồng-đức bản đồ* (Atlas de Hồng-đức) [1], p. 46.

2. Op. c. [1] p. XXVIII.

partir de cette date, la frontière entre le Vietnam et le Champa était la rivière de Yên-triêu <sup>1</sup>.

D'autre part, nous trouvons dessinés sur la carte représentant la région de Bồ-chính de nombreux forts près desquels se lisent les caractères *Đông-hải* (forme savante de *Đông-hời*). Or ces forts furent construits en l'année Canh-Ngọ (1630) <sup>2</sup>.

S'appuyant sur ces faits, Trương Bửu-Lâm démontre avec justesse que le *Toản-tập Thiên-nam từ chí lộ đồ thư* aurait été rédigé entre les années 1630 et 1653 <sup>3</sup>.

---

1. *Phủ-biên tạp-lục (Mélanges sur le Gouvernement des Marches)* [2], 1<sup>er</sup> livre, p. 29a.

2. *Khâm-định Việt-sử thông-giám cương-mục* (Texte et commentaire formant le miroir complet de l'histoire Việt, établi par ordre impérial) [4], livre XXXV, p. 25b et *Quốc-triều sử toát yếu, Tiền-biên* [18] p. 13a : « Canh-Ngọ thập thất niên trúc Trường-dục lũy » En l'année Canh-Ngọ, (1630) 17<sup>e</sup> année du règne [du seigneur Nguyễn-phúc Nguyễn honoré du titre posthume de Hi-tông Hiếu-văn Hoàng-đế] fut construite la muraille de Trường-dục.

3. *Hồng-đức bản đồ* (Atlas de Hồng-đức) [1], p. XXVII : « En résumé, nous sommes arrivés aux conclusions suivantes relatives à la date de composition des diverses parties du *Hồng-đức bản đồ* : →

LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA

Le texte que nous allons citer daterait donc de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle :

TEXTE EN GRAPHIE CHINOISE

---

→

les cartes des 13 provinces et de la capitale ainsi que les extraits auraient été réalisés sous le règne [...] Hồng-đức ou plus tard mais basés cependant sur les renseignements datant de cette période, les quatre livres du *Thiên-Nam tứ chí lộ đồ thư* entre les années 1630 et 1653, les cartes *Bình-Nam* entre les années 1653 et 1690, la carte du Grand pays de Man en 1798 et 1800 et enfin les cartes de la préfecture de Cao-bằng entre les années 1667 et 1677 ».

纂集天南四至路圖書卷之一

青江碧潮儒生中式杜伯氏公道甫撰

金戶社地分江兩邊有二山山各有金場有巡海中有一長沙(?)名堰葛鑽約長四百里濶二十里卓立海中自大占海門至沙榮門每西南風則諸國商船內行漂跋在此東北風外行亦漂跋在此並皆飢死貨物各置其處阮氏每年季冬月持船十八隻來此取貨多得金銀錢弊銃碑等物自大

瑁 處 日 門 半 至 占  
亦 其 至 自 此 門  
有 長 此 沙 一 越  
玳 沙 半 淇 日 海

TRANSCRIPTION EN VIETNAMIEN

TOẢN-TẬP THIỀN-NAM TỬ CHÍ LỘ ĐỒ THƯ,  
QUYỀN CHI NHẤT

Thanh-giang Bích-triều nho-sinh trúng-thức  
Đỗ-bá thị công Đạo-phủ soạn

Kim hộ xã địa phận, giang lưỡng biên hữu nhị sơn, sơn các hữu kim trường hữu tuần. Hải trung hữu nhất Trường sa (— ?) danh « Bãi cát vàng », ước trường tứ bách lý, khoát nhị thập lý, trác lập hải trung, tự Đại chiêm hải môn chí Sa vinh môn. Mỗi tây nam phong tắc chư quốc thương bạc nội hành phiêu bạt tại thử, đông bắc phong ngoại hánh diệc phiêu bạt tại thử, tịnh giai cơ tử. Hòa vật các trí kỳ xứ.

Nguyễn thị mỗi niên quý đông nguyệt trí thuyền thập bát chích, lai thử thủ hóa, đa đắc kim ngân tiền tệ sủng đạn đẳng vật. Tự Đại chiêm môn việ hải chí thử nhất nhật bán, tự Sa kỳ môn chí thử bán nhật. Kỳ Trường sa xứ diệc hữu đại mọii.



**TRADUCTION**

**COLLECTION DE CARTES INDIQUANT QUATRE  
ITINÉRAIRES AU SUD DU CIEL, PREMIER LIVRE**

Ouvrage rédigé par le lettré admis aux examens,  
originaire de Thanh-giang Bích-triêu, au patronyme  
de Đổ-bá et au pseudonyme de Đạo-phủ.

*Au village de Kim-hộ, de part et d'autre du fleuve se dressent deux montagnes ayant chacune un gisement d'or placé sous le contrôle du gouvernement. En pleine mer, un archipel aux longues dunes appelées « Bãi Cát Vàng » (Bancs de Sable Jaune) mesurant approximativement 400 lieues de longueur et 20 lieues de largeur, émerge des profondeurs, face aux côtes allant du port de Đại-chiêm à celui de Sa-vinh. A l'époque de la mousson du sud-ouest, des navires de commerce de divers pays qui naviguent près des côtes font souvent naufrage sur ces territoires insulaires ; il en est de même à l'époque de la mousson du nord-est pour ceux qui naviguent en haute mer. Tous les naufragés y meurent de faim. Diverses marchandises y sont accumulées.*

*Chaque année, au dernier mois de l'hiver, les Nguyễn y envoient une flotille de 18 jonques pour les*

*recupérer, obtenant ainsi en grande quantité de l'or, de l'argent, des monnaies, des fusils et des munitions. Du port de Đại-chiêm, on atteint l'archipel en traversant la mer en un jour et demi tandis qu'il suffit d'une journée si l'embarquement se fait au port de Sa-kỳ. Il existe aussi carets en ces Territoires insulaires aux Longues Dunes.*

Il nous faut avouer que nous n'avons pas accès direct au manuscrit, cote A. 2499, de l'École Française d'Extrême-Orient et que le texte en graphie chinoise est établi d'après sa transcription vietnamienne, telle que nous l'avons trouvée dans l'édition de l'Institut de Recherches Historiques de Saïgon<sup>1</sup>, le fac-similé de la carte où se trouve ce texte en caractères n'étant pas de nature à en favoriser la lecture. Compte tenu du contexte et de la disposition graphique, il manquerait à la seconde colonne un dernier caractère. Serait-il *chữ* 清 ou *ừ* 處? D'autre part, la ponctuation que nous avons adoptée diffère de celle de l'Institut sus-nommé sur un point: Selon nous les mots *tự Đại chiêm hải môn chi Sa vinh môn* 自大占海門至沙榮門 font partie de la seconde phrase, précisant ainsi la position géographique de ces territoires insulaires.

---

1. Hồng-đức bản đồ (Atlas de Hồng-đức), [1] pp. 94-95 et infra, Planche II.

Ils sont désignés dans ce texte par *Trường-sa* (longues dunes), terme de géographie générale qui deviendra selon l'usage populaire le toponyme spécifique de l'archipel actuellement rattaché à la province de Phước-tuy. Par contre, l'expression *Bãi Cát Vàng*, toponyme en graphie démotique et d'origine populaire, deviendra par formation savante *Hoàng-sa chủ*, *Hoàng-sa đảo* et *Hoàng-sa châu*, d'où le toponyme *Hoàng-sa* qui s'applique officiellement à l'ensemble des archipels au large des côtes vietnamiennes.

Quant à l'expression *Nguyễn-thị* (famille des Nguyễn), employée de manière peu révérentielle pour désigner les Seigneurs Nguyễn qui, à partir de l'année 1558, étaient maîtres du Sud-Vietnam, c'est-à-dire du territoire auquel sont rattachés ces archipels. Un auteur vivant sous l'autorité des Seigneurs Nguyễn aurait écrit *Nguyễn-triều* (Cour des Nguyễn) ou *Nguyễn-vương* (Seigneurs Nguyễn). Il résulte de ces considérations que l'auteur du *Toản-tập Thiên-nam tứ chí lộ đồ thư* aurait résidé dans la zone sous l'autorité des seigneurs Trịnh. En faveur de cette thèse, signalons que *Thanh-giang* était l'ancienne appellation de l'actuelle sous-préfecture de Thanh-chương, province de Nghệ-an<sup>1</sup>.

---

1. *Đại-Nam Nhất-thống chí* : province de Quảng-ngãi [7] 14° livre, p. 13. Selon le *Lịch-triều Hiến-chương loại chí* : *Dư-địa chí* [6] 2° livre, p. 14a, le sous-  
→

Selon Hoàng Xuân-Hãn, la sous-préfecture de Thanh-giang était successivement appelée Thanh-xuyên puis Thanh-chương en raison de l'interdit qui consistait à ne pas prononcer le nom du seigneur Trịnh Giang (1729-1740) <sup>1</sup>. En voilà des renseignements de plus pour la biographie de Đổ-bá qui, hélas, ne nous est connue que par la brève mention à la fin de la partie introductive de son ouvrage.

Compte tenu de la datation qui lui est proposée ci-dessus, ces archipels avaient été pris en charge par les Seigneurs Nguyễn à partir de l'année 1630, donc à partir du règne de Nguyễn-phúc Nguyễn (1613-1635). Mais les contrées de Cồ-lũy et de Chiêm-động qui correspondent aux actuelles provinces de Quảng-nam et de Quảng-nghĩa furent momentanément terre vietnamienne de 1403 à 1407 et qu'à partir de l'année 1471, elle s'étendait jusqu'à Phú-yên. Ces territoires tant continentaux qu'insulaires

---

→  
préfecture de Thanh-giang était sous la dynastie des Lê une de six sous-préfectures dépendant de la préfecture de Đức-quang.

1. Hoàng Xuân-Hãn, *La-son phu-tử*. Paris, éd. Minh-tân, 1952 p. 59, note 6. Dans cet ouvrage nous avons aux pages 308-306 et 193-195 respectivement l'original et la traduction du *Hạnh-am ký* (Mémoire de Hạnh-am) qui nous apprend que Nguyễn Thiếp, pseudonyme de Hạnh-am, avait été sous-préfet de Thanh-giang.

furent placés sous l'autorité vietnamienne dès le XV<sup>e</sup> siècle. Pour ne nous en tenir qu'aux archipels en question, disons que la création du toponyme *Bãi Cát Vàng* prouve qu'ils avaient été découverts, connus, exploités par d'intrépides vietnamiens peu instruits mais fort savants en matière de navigation maritime bien avant qu'ils ne l'eussent été effectivement et rationnellement par les Seigneurs Nguyễn.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que le texte extrait de l'ouvrage de Đổ-bá, bien que daté de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, témoigne de l'intégration de ces archipels dans la communauté vietnamienne dès le XV<sup>e</sup> siècle.

Nous allons voir dans les chapitres suivants que cette intégration s'inscrivait dans le cadre d'une politique territoriale soucieuse à juste titre des intérêts majeurs de notre pays.



**II**

**L'HISTORIEN LE QUỶ-ĐỒN  
ET SES MÉLANGES SUR LE GOUVERNEMENT  
DES MARCHES :**

**PHỦ-BIEN TẠP-LỤC**





**L**Ê QUÝ-ĐÔN (1726 - 1784) A ÉTÉ, ENTRE autres, historiographe à la Cour des LÊ, mais l'immense érudition et la méthodologie dont témoignent ses œuvres nous incitent à l'honorer du titre bien mérité d'historien.

Pour sa biographie et ses œuvres, nous prions les lecteurs de bien vouloir consulter l'étude fort documentée de Gaspardone <sup>1</sup>. Pour situer son *Phủ*-

---

1. *Bibliographie annamite* [48], pp. 19-29. À consulter aussi *Lê Quý-Đôn: Notes des choses vues et entendues*. Ebauche de traduction de la préface et du premier chapitre du *Kiến-văn tiều-lục* par M. Durand, B.S.E.I. nouvelle série, N° 1, 1<sup>er</sup> trimestre 1973, pp. 51-116.

*biên tập-lục* en 6 livres que nous allons citer, disons que Lê Quý-Đôn fut du 12<sup>e</sup> mois de la 36<sup>e</sup> année du règne Cảnh-hưng au 8<sup>e</sup> mois de la 37<sup>e</sup> année du même règne (c'est-à-dire de janvier-février à novembre-décembre 1776) Conseiller pour les Affaires d'état-major près le Commandement opérationnel de Thuận-hóa et de Quảng-nam et Gouverneur-adjoint de Thuận-hóa. Or l'ouvrage en question comporte sa propre préface datée du 27 septembre 1776 et la postface de Ngô Thi-Sĩ datée du 31 octobre 1777<sup>1</sup>. C'est sur place qu'il a écrit ses mélanges historiques concernant les territoires de Thuận-hóa et de Quảng-nam. En raison de ses fonctions, il a pu consulter les archives des seigneurs Nguyễn et recueillir maints témoignages et documents dignes de foi.

Dans le second livre, il a notamment étudié la géographie physique des territoires insulaires qui nous préoccupent ainsi que diverses mesures administratives prises par les seigneurs Nguyễn à leur égard. Cet ouvrage conservé à l'état de manuscrit à l'École Française d'Extrême-Orient, cote A.184 et A.1175 et à l'Institut de Recherches Historiques de Saïgon, cote VĐ-9, est édité avec sa traduction vietnamienne dans la Série des Lettres Anciennes de la Commission de Traduction de Saïgon en 1972 (tome I : livres 1, 2 et 3) et 1973 (tome II : livres 4, 5 et 6).

---

1. Op. c. [48] p. 25.

Les extraits suivants sont faits d'après le manuscrit VĐ-9.

TEXTE EN GRAPHIE CHINOISE

到	海	豆	幼	廣	穎	鎮	奉	
乃	物	田	勞	義	城	協	差	撫
近	船	出	雜	府	侯	鎮	順	邊
於	貨	海	廣	平	黎	撫	化	雜
北	立	四	可	山	貴	右	廣	錄
海	黃	更	三	縣	悖	勝	南	卷
之	沙	可	十	安	撰	奇	等	之
處	隊	到	餘	永		八	道	二
	以	其	里	社		侍	參	
	抹	外	舊	大		陪	視	
	之	大	有	海		從	參	
	行	長	四	門		戶	贊	
	三	沙	政	外		部	軍	
	日	島	坊	有		左	機	
	夜	舊	居	山		侍	順	
	始	多	民	名		郎	化	

廣義平山縣安永社居近海海外之東北有島嶼  
馬羣山零星一百十餘嶺山間出海相隔或一日  
或數更山上間有甘泉島之中有黃沙渚長約三  
十餘里平坦廣大水清徹底島傍燕窩無數衆鳥  
以萬千計見人環集不避渚邊奇物甚多其文螺  
有名沃聰獠大如席腹有粒如指大色濁不及蚌  
珠其壳可削成碑又可作灰屋有名沃瑋瑛可飭  
器用有名沃香諸螺肉皆可醃漬玳瑁甚大有名  
海巴俗曰壯芫亦似玳瑁而小甲薄可飭器皿卵

似巨指頭可聽食有名海參俗曰突突游泳渚旁  
採取以石灰擦過去腸洒乾食時田蟹水浸之刮  
淨同蝦猪肉亦好諸蕃船多遭風依於此島前阮  
氏置黃沙隊七十率以安永人充之輪番每歲以  
正月受示行差齋六月糧駕私小釣船五隻出洋  
三日三夜始至此島居駐恣情採取捕魚鳥爲食  
所得贖物馬劍銀花銀錢銀環銅器錫塊烏鉛銃  
口象牙黃蠟瓊具磁器與珠玳瑁甲海參文螺粒  
頗多以八月期回入腰門就富春城投納秤驗定

項訖始許私賣文螺海巴海參諸物領憑返回其  
所得多少不定亦有空行者曾查舊該隊驗德侯  
編簿壬午年採得銀三十笏甲申年得錫五千一  
百斤乙酉年得銀一百二十六笏自己丑至癸巳  
五年間歲只得玳瑁海參幾斤間有錫塊石碗與  
銅銃二口而已阮氏又置北海隊無定數或平順  
省府四政村人或景陽社人有情願者付示差行  
免其搜錢與各巡渡錢使駕私小釣船往北海崑  
崙岫嶠河仙壇寺等處採取玳瑁海巴及豚魚力

貴魚海參等項亦令該黃沙隊并管不過採諸海  
物金銀重貨罕有所得黃沙渚正近海南廉州府  
船人辰遇北國漁舟洋中相問常見瓊州文昌縣  
正堂官查順化公文內稱乾隆十八年安南廣義  
府彰義縣劉鍊隊安平社軍人十名於七月往萬  
里長沙採拾各物八名登岸尋覓各物只存二名  
守船狂風斷捉漂入青瀾港伊官查寔押送回籍  
阮福潤今順化該簿試量候爲書以復

TRANSCRIPTION EN VIETNAMIEN

PHỦ-BIÊN TẠP-LỤC, QUYỀN CHI NHỊ

*Phụng sai Thuận-hóa Quảng-nam dâng đạo Tham-thị tham-tán quân-cơ, Thuận-hóa trấn Hiệp-trấn phủ Hữu-thắng cơ, Nhập-thị Bồi-tụng, Hộ-bộ tả Thị-lang, Dinh-thành hầu Lê Quý-Đôn soạn.*

Quảng nghĩa phủ Bình sơn huyện An vĩnh xã đại hải môn ngoại hữu sơn danh Cù lao Ré, quảng khả tam thập dư lý, cự hữu Tứ chính phường cư dân dậu điền, xuất hải tứ canh khả đảo, kỳ ngoại Đại-Trường-sa đảo cự đa hải vật bạc hóa, lập Hoàng-sa đội dĩ thái chi. Hành tam nhật dạ thí đảo, nãi cận ư Bắc hải chi xứ (tờ 78b-79a).

...Quảng nghĩa Bình sơn huyện An vĩnh xã cư cận hải. Hải ngoại chi đông bắc hữu đảo dự yên, quần sơn linh tinh nhất bách thập dư đỉnh. Sơn gian xuất hải trương cách hoặc nhất nhật hoặc số canh. Sơn thượng gian hữu cam tuyền. Đảo chi trung hữu Hoàng-sa chủ, trường ước tam thập dư lý, bình thảo, quảng đại, thủy thanh triệt đề. Đảo bàng yển oa vô số, chúng điều dĩ vạn thiên kể, kiến nhân hoàn tập bất tị. Chủ biên kỳ vật thậm đa, kỳ văn loa hữu danh « Ớc tai voi » đại như



tịch, phúc hữu lap như chỉ đại, sắc trọc bất cập bạng châu, kỳ xác khả tước thành bi, hựu khả tác hỏi nê đồ, hữu danh « ốc xa cừ » khả sức khí dung, hữu danh « ốc hương », chư loa nhục giai khả yêm chữ <sup>1</sup>. Đại mọi thậm đại, hữu danh « hải ba », tục viết « tráng bông », diệc tự đại mọi nhi tiêu giáp bạc khả sức khí mãnh, noãn tự cự chỉ đầu, khả yêm thực, hữu danh « hải sâm », tục viết « đột đột », du vịnh chữ bàng, thái thủ dĩ thạch hỏi sát quá khứ trường sai càn, thực thời điền giải thủy lâm chi, quát tịnh đồng hà trư nhục diệc hảo. Chư phồn bạc đa tao phong y ư thủ đảo.

Tiền Nguyên thị trí Hoàng sa đội thất thập suất, dĩ An-vĩnh nhân sung chi, luân phiên mỗi tuế dĩ chính nguyệt thu thị hành sai, tề lục nguyệt lương, giá tư tiêu điều thuyền ngũ chích xuất dương tam nhật tam dạ thi chí thủ đảo cư trú, tứ tinh thái thủ, bồ ngư điều vi thực. Sở đắc tào vật mã kiếm, ngân hoa, ngân tiền, ngân hoàn, đồng khí, tích khối, ô duyên, súng khẩu, tượng nha, hoàng lap, chiến cu, từ khí dữ thái đại mọi giáp, hải sâm, vãn loa lap phá đa. Dĩ bát nguyệt kỳ hồi nhập Yêu môn, tự Phú xuân thành đầu nạp. Bình nghiệm định hạng ngọt thi hứa tư mại vãn loa, hải ba, hải sâm chư vật lãnh bằng phản hồi. Kỳ sở đắc đa thiêu

---

1. Dans la copie de l'original, p. 83 a (Planche V), la graphie de *chữ* (cuire) est malfaite.

bất định, diệp hữu không hành giả. Tăng tra cự cai đội Thuyền đức hầu biên bộ : Nhâm Ngọ niên thái đắc ngân tam thập hốt ; Giáp Thân niên đắc tích ngũ thiên nhất bách cân ; Ất Dậu niên đắc ngân nhất bách nhị thập lục hốt. Tự Kỷ Sửu chi Quý Tị ngũ niên gian tuế chỉ đắc đại mọi, hải sâm kỷ cân, gian hữu tích khối thạch uyển dữ đồng sủng nhị khâu nhi dĩ.

Nguyễn thị hựu trí Bắc hải đội vô định số, hoặc Bình thuận phủ Tứ chính thôn nhân, hoặc Cảnh dương xã nhân hữu tình nguyện giả, phó thị sai hành, miễn kỳ sưu tiền dữ các tuần độ tiền, sử giá tư tiêu diều thuyền vãng Bắc hải, Côn lôn, Cù lao, Hà tiên, Cồn tự đẳng xứ thái thủ đại mọi, hải ba cập đồn ngư, lực quý ngư, hải sâm đẳng hạng, diệp lệnh cai Hoàng sa đội tinh quân, bất quá thái chư hải vật, kim ngân trọng hóa hãn hữu sở đắc.

Hoàng sa chủ chinh cận Hải nam Liêm châu phủ. Thuyền nhân thời ngộ Bắc quốc ngư châu, dương trung tương vấn, thường kiến Quỳnh châu Văn xương huyện Chính đường quan, tra Thuận hóa công vấn nội xưng Càn long thập bát niên, An nam Quảng nghĩa phủ Chương nghĩa huyện Cát liêm đội An bình xã quân nhân thập danh, ư thất nguyệt vãng Vạn lý Trường sa thái thập các vật. Bát danh đẳng ngân, tầm mịch các vật, chỉ tồn nhị danh thủ thuyền. Cuồng phong đoán xúc phiêu nhập Thanh lan cảng, y quan tra thực áp tống hồi tịch. Nguyễn phúc Chu lệnh Thuận hóa cai bạ Thực lượng hầu vi thư dĩ phục (tờ 82b-85a).

TRADUCTION

MÉLANGES SUR LE GOUVERNEMENT  
DES MARCHES, SECOND LIVRE

*L'auteur de l'ouvrage est Lê Quy-Đôn, marquis de Dinh-thành, Vice-Ministre de gauche des Finances, Haut Conseiller-adjoint, nommé par ordre impérial dans les forces armées de Hũu-thắng comme Conseiller pour les affaires d'état-major près le Commandement opérationnel de deux circonscriptions de Thuận-hóa et de Quảng-nam et Gouverneur-adjoint de Thuận-hóa.*

*Au large du grand port du village de An-vĩnh sous-préfecture de Binh-son, préfecture de Quảng-nghĩa, il y a une montagne dénommée Cù-lao Ré (île de Ré) dont la largeur est évaluée à plus de 30 lieues. Autrefois les habitants du hameau de Tũ-chĩnh y cultivaient des haricots. On y arrive en traversant la mer en quatre veilles. Au delà de l'île de Ré s'étend l'archipel Đại Trường-sa đảo (îles aux Grandes et Longues Dunes). Il y a de nombreux produits marins et diverses marchandises. La Compagnie de Hoàng-sa avait été créée pour les recueillir. Il faut trois jours par parvenir à l'ar-*

*chipel qui est proche du pays de la Mer du Nord (pp. 78b-79a).*

*...Le village de An-vĩnh, sous-préfecture de Bình-son, préfecture de Quảng-nghĩa, est à proximité de la mer. Au large des côtes, du côté nord-est, c'est un archipel couvert d'un massif de montagnes où l'on compte plus de 130 sommets. De ces régions montagneuses, on atteint la mer tantôt en un jour tantôt en quelques veilles. Du haut de ces montagnes s'écoulent des sources d'eau douce. Au centre de l'archipel, il y a l'île de Sable Jaune (Hoàng-sa chử) d'une longueur évaluée approximativement à 30 lieues, au relief nivelé, de grande étendue et aux eaux claires jusqu'au fond. Les régions périphériques des îles sont riches en nids de salangane. Les oiseaux qui y vivent en nombre incalculable s'abattent sans crainte autour des personnes qu'ils aperçoivent. En bordure des îles on trouve de nombreux êtres étranges. Ce sont des huîtres<sup>1</sup> bigarrées de dessins (vãn-loa) appelées «huîtres en forme d'oreille d'éléphant» (ốc tai voi), de la grandeur d'une natte et recelant en leur sein des grains gros comme un doigt, au teint mat et de qualité inférieure à ceux des huîtres perlières. Leurs coquillages peuvent être taillés en stèles utilisés également pour la fabrication de la chaux destinée aux*

---

1. Mollusques lamellibranches dont le nom vernaculaire est tridacne.

*travaux de maçonnerie. Il y a des escargots qu'on appelle « escargots nacrés » (ốc xa cừ) et qui peuvent servir à la décoration de divers objets. D'autres sont appelés « escargots odoriférants » (ốc hương). Leur chair peut être traitée par salaison ou par cuisson en denrée alimentaire. On y trouve des carets gigantesques qu'on appelle « tortues de mer » (hải-bà) et dont le nom vernaculaire est « trảng bông ». Tout en ressemblant aux carets, elles en diffèrent par leur carapace plus petite, susceptible d'être utilisée pour décorer divers objets. Leurs œufs de la grandeur du bout d'un pouce peuvent être traités par salaison en denrée alimentaire. Il y a aussi des holothuries<sup>1</sup> (hải-sâm) dont le nom vernaculaire est « đọt đọt » et qui font des ébats dans l'eau près des îles. On les capture, les traite à la chaux, en élimine ce qui se trouve à l'intérieur et les fait sécher. Quand on en consomme, on a excellent mets en préparant au jus des crabes des rizières les holothuries débarassées de toute impureté dans un hachis de crevettes et de porcs. Des navires de commerce fréquemment surpris par le vent cherchaient refuge parmi ces îles.*

*Sous les Nguyễn, il avait été créé la Compagnie de Hoàng-sa (Hoàng-sa đọt) composée de 70 soldats recrutés à tour de rôle parmi les habitants du village de An-vĩnh. Chaque année, au premier mois, la com-*

---

1. Leur nom commercial est trévang ou tripang.

*pagnie partait en mission, munie de vivres pour six mois. Embarquée sur cinq petites jonques de pêche, elle traversait la mer en trois jours et trois nuits pour atteindre leur lieu de séjour qu'était cet archipel. Ces marins y collectaient à leur guise divers produits et complétaient leur ration alimentaire par des poissons et des oiseaux. Ils prenaient possession des marchandises provenant des navires naufragés : épées pour cavaliers, objets, monnaies, colliers en argent, objets en cuivre, blocs d'étain, du plomb, fusils, défenses d'éléphant, de la cire jaune, tapisseries et objets en porcelaine. Ils collectaient également en grande quantité des carapaces des carets, des holothuries, des grains formés au sein des huitres bigarrées de dessins. Au huitième mois ils revenaient au port de Yéu-môn (actuellement port de Thuận-an) pour la livraison de leurs acquisitions. Celles-ci étaient pesées, examinées et classées selon leur valeur. Après quoi, ils avaient l'autorisation de vendre pour leur profit personnel des carets, des huitres bigarrées de dessins et des holothuries et obtenaient l'ordre écrit de rentrer chez eux. Ces acquisitions étaient tantôt abondantes tantôt maigres. Il y avait des cas où la compagnie revenait bredouille. Voici ce qui était consigné dans les registres tenus par l'ancien Commandant de la Compagnie de Hoàng-sa et soumis à mon examen : Elle obtint en l'année Nhâm-Ngo (1702) 30 lingots d'argent, en l'année Giáp-Thân (1704) 5.000 livres d'étain, en l'année Ất-Dậu (1705) 126 lingots d'argent et pendant la période quinquennale de l'année*

*Kỷ-Sửu (1709) à l'année Quý-Tỵ (1713) seulement quelques livres de carets et d'holothuries et au cours d'une mission quelques blocs d'étain, quelques bols de pierre et deux fusils en cuivre.*

*Les Nguyễn avaient également créé la Compagnie de la Mer du Nord (Bắc-hải đò) dont le nombre de recrues était indéterminé. Celles-ci étaient des volontaires originaires soit du hameau de Túr chnh de la préfecture de Bình-thuận soit du village de Cánh-dương<sup>1</sup>. Munis d'ordre de mission et exemptés d'impôts et des taxes de contrôle et d'embarquement, ces marins s'embarquaient sur de petites jonques de pêche qui leur appartenaient pour se diriger vers la Mer du Nord, les îles de Poulo-Condore, les îles de Cù-lao, la région de Hà-tiên et l'île de Cồn-tự afin d'acquérir des carets, des tortues de mer appelées « hải ba » ainsi que des dauphins, des « lực quý ngư » (mot à mot : force, précieux, poisson, sorte de poisson que nous ne pouvons identifier) et des holothuries. Le Commandant de la Compagnie de Hoàng -sa cumulait le commandement de celle de Bắc-hải qui, en somme, n'acquerrait que des produits marins, l'obtention de l'or, de l'argent et des marchandises importantes étant très limitée pour celle-ci.*

---

1. Cánh-dương est le nom du port de Ròn, province de Quảng-bình et d'un port de la province de Thừa-thiên.

*L'archipel de Hoàng-sa se trouve justement près de la préfecture de Liêm-châu de l'île de Hải-nam. Parfois des navigateurs vietnamiens rencontraient des jonques de pêche chinoises et des conversations entre Vietnamiens et Chinois avaient lieu au milieu de l'océan. Il arrivait au mandarin chef de la sous-préfecture de Văn-xương, préfecture de Quỳnh-châu d'adresser aux autorités officielles de Thuận-hóa une lettre officielle datée de la 18<sup>e</sup> année du règne Càn-long (1753) dans laquelle il faisait état de l'enquête qu'il avait faite à propos de 10 soldats vietnamiens de la Compagnie de collectage, originaires du village de An-bình, sous-préfecture de Chương-nghĩa, préfecture de Quảng-ngãi, qui, au 7<sup>e</sup> mois de la même année étaient venus aux Dunes Longues de dix mille lieues (Vạn-lý Trường-sa) pour recueillir divers produits. Huit d'entre eux étaient descendus à terre à cette fin. Il y en avait deux qui faisaient sentinelle à bord de leur embarcation. La tempête en défit l'ancre et les entraîna au port de Thanh-lan. L'enquête ayant prouvé la vérité des faits, le mandarin chinois en question fit escorter les rescapés chez eux. Nguyễn-phúc Chu ordonna alors au marquis de Thúc-lượng, mandarin chargé des affaires financières de Thuận-hóa d'adresser une lettre de réponse. (pp. 82b-85a).*

Dans ce texte Lê Quý-Đôn qui défendait la cause de la dynastie des Lê et celle des seigneurs Trịnh refusait délibérément le titre de seigneur



aux Nguyễn, les désignant par Nguyễn-thị (Famille des Nguyễn). Mais c'est grâce à cet historien que nous avons connaissance de la mission dévolue aux Compagnies de Hoàng-sa et de Bắc-hải, celles qui assuraient sous les seigneurs Nguyễn la défense des droits vietnamiens sur l'ensemble de ces territoires insulaires et qui, dans la missive du mandarin chinois, étaient dénommées *Cát-liêm đội* (mot à mot : couper, faucille, compagnies, ce qui veut dire : compagnies chargées de la mission de collectage).

L'échange des lettres ainsi évoquée témoigne de la reconnaissance par les autorités chinoises de la présence souveraine du Vietnam sur ces territoires insulaires. Il faut signaler cependant que, contrairement à ce qu'en dit le texte de Lê Quý-Đôn, Nguyễn-phúc Chu qui régna de 1691 à 1725 ne pouvait prendre connaissance d'une lettre datée de 1753. Il s'agirait du seigneur Nguyễn-phúc Khoát dont le règne dura de 1738 à 1765. Erreur de Lê Quý-Đôn ou du copiste de son ouvrage ?

Les textes de Lê Quý-Đôn sont riches en révélations d'ordre toponymique. Le toponyme *Hoàng-sa chử* désigne l'île caractérisée par ses « Bancs de Sable Jaune », telle qu'elle avait été décrite par le lettré Đổ-bá à travers l'expression *Bãi Cát Vàng*. Le toponyme d'origine savante de Lê Quý-Đôn englobe aussi de nombreux ilots qui entourent cet-

te île connue de longue date sous une expression d'origine populaire. Remarquons qu'il en est la traduction à une nuance près, le caractère *chữ* qui signifie île s'entend aussi dans le sens de sa partie littorale.

A propos de l'archipel de Hoàng-sa proprement dit, tel que nous le désignons actuellement, LÊ Quý-Đôn signalait qu'il se compose de nombreux îles et îlots en employant l'expression *đảo dụn*, ce qui justifie son expression *Đại Trường-sa đảo* (Îles aux Grandes et Longues Dunes) et celle du mandarin chinois : *Vạn-lý Trường-sa* (Dunes longues de dix mille lieues). Ces expressions englobent non seulement l'archipel de Hoàng-sa proprement dit mais aussi l'archipel de Trường-sa, c'est-à-dire l'ensemble des territoires insulaires vietnamiens dont l'importance justifiait la création des Compagnies de Hoàng-sa et de Bắc-hải.

Il est curieux de constater que certaines archives des seigneurs Nguyễn<sup>1</sup> nous sont parvenues indirectement à travers les écrits de LÊ Quý-Đôn. En dépit de son appartenance politique, il s'est montré historien averti et consciencieux de l'œu-

---

1. Il serait intéressant de procéder à des recherches dans diverses archives pour retrouver les textes originaux des lettres ci-dessus évoquées.

## **VỎ LONG-TÉ**

**vre accomplie par les seigneurs Nguyễn, notamment de celle qui concerne les territoires insulaires vietnamiens.**

**Certaines données mises en valeur dans le *Phủ-biên tạp-lục* se retrouvent dans les traités de géographie vietnamienne de Phan Huy-Chú que nous allons étudier dans le chapitre suivant.**



III

L'ÉRUDIT PHAN HUY-CHÚ  
ET SES TRAITÉS DE GÉOGRAPHIE VIETNAMIENNE  
DU-ĐỊA CHÍ ET HOÀNG-VIỆT ĐỊA-DƯ CHÍ



**P**HAN HUY-CHÚ (1782-1840) ET SES ŒUVRES sont l'objet d'études bien documentées de Gaspar-done <sup>1</sup> et de Nguyễn Thọ-Dực <sup>2</sup> à qui nous devons la traduction vietnamienne de la célèbre encyclopédie *Lịch-triều hiễn-chương loại chí* (Les Règlements par matières des dynasties successives). Cette œuvre de Phan Huy-Chú en 49 livres précédés d'un livre de tête est conservée à l'École Française d'Extrême Orient, cote A.50, et à l'Annexe dalatois de la

- 
1. *Bibliographie annamite* [48], pp. 29-32.
  2. *Lịch-triều Hiễn-chương loại chí: Đư-dịa chí* (Règlements par matières des dynasties successives: Traité de Géographie) [5], pp. XXVII-XXXI.

Direction vietnamienne des Archives Nationales,  
cote 3064-MC.

Le *Dư-địa chi* qui fait partie de cette encyclopédie (livres 1, 2, 3, 4 et 5) a été rédigé avant la 2<sup>e</sup> année du règne Minh-mệnh puisqu'elle fut présentée à l'empereur Minh-mệnh au 4<sup>e</sup> mois de cette année. Dans la préface non datée, Phan Huy-Chú dit qu'elle est le fruit de dix années de travail. Compte tenu du fait qu'il fut bachelier en 1807 et en 1819 pour la seconde fois et qu'il avait le temps de se consacrer aux activités littéraires pendant la période délimitée par ces dates, cette encyclopédie daterait de la seconde décennie du XIX<sup>e</sup> siècle.

On lui attribue la paternité du *Hoàng-Việt địa-dư chi* en 2 livres (Géographie Royale de Viêt) imprimé sans nom d'auteur <sup>1</sup> au Hội-văn đường la 14<sup>e</sup> année du règne Minh-mệnh (1833) et réédité au Tự-văn đường la 9<sup>e</sup> année du règne Thành-thái (1897) et au Quan-văn đường en la première année du règne Duy-tân (1907) d'après les renseignements fournis par Gaspardone <sup>2</sup>. L'Institut de Recherches Historiques de Saigon en possède une édition, cote VĐ-7. Nous avons d'autre part pris connaissance d'une réédition de cet ouvrage réalisée en l'année Nhâm-Thân (1872) à

---

1. *Đại-Nam Chánh-biên liệt-truyện (Biographies du Đại-Nam, Partie principale)* [9], Seconde série, 18<sup>e</sup> livre.

2. *Bibliographie annamite* [48], p. 32.



Đề ngạn (Saigon, actuellement Chợ-lớn) d'après un exemplaire ramené du Nord-Vietnam par un français dont le nom est transcrit en *Lư-công-đốc* par le préfacier au pseudonyme de Duy-minh-thị <sup>1</sup>.

Le *Hoàng-Việt địa-dư chí*, communément appelé Géographie de Minh-mệnh en souvenir de sa première édition, n'est que le condensé du *Dư-địa chí*. En ce qui concerne les territoires insulaires qui nous préoccupent, ils sont inclus dans la section titrée *Tư-nghĩa phủ* (Préfecture de Tư-nghĩa).

Du *Dư-địa chí*, publié avec sa traduction dans la Série des Lettres Anciennes de la Commission de Traduction de Saigon, nous citons le texte concerné, suivi seulement de sa transcription en vietnamien, d'après le manuscrit, cote 3064-MC <sup>2</sup>.

Le texte correspondant du *Hoàng-Việt địa-dư chí* que nous citons est celui de la réédition réalisée en 1872 à Đề-ngạn <sup>3</sup>.

- 
1. Voir infra, Planche XV. Il serait intéressant d'identifier *Lư-công-đốc*.
  2. *Lịch-triều Hiến-chương loại chí: Dư-địa chí* [5] (5<sup>è</sup> livre, pp. 112-122).
  3. *Hoàng-Việt địa-dư chí* (Géographie royale de Việt) [6] (Premier livre, pp. 106-116). A comparer avec le texte de la 1<sup>ère</sup> édition, (infra, Planches XI, XII et XIII).

TEXTE EN GRAPHIE CHINOISE  
EXTRAIT DU DƯ-ĐỊA CHÍ

歷朝憲章類誌卷之五

潘輝注著

輿地誌

思義府三縣

義江縣

九十  
三社

平陽縣

七十  
七社

慕華縣

五十  
三社

思義府在廣南之中上游連山橫拆下臨大

海其中地勢寬曠太王專制時改為廣義三

縣物力豐行穀粟不知其數金銀材木珠貝

沉遠皆極美好象馬之畜亦為至多又有海外島

嶼景物秀麗奇珍異物多在於此處云

平陽縣安永社村居

海近海外之東北有島馬羣山零星一百三十餘嶺山

間出海約滿一日或數更山上間有甘泉島之中有黃

沙渚約長三十里平坦廣大水清微底島旁燕巢無數

東島以千萬計見人環集不避渚邊異物甚多其文螺

有名沃鰓鴉大如扇腹有粒如指大色濁不及蚌珠其

壳可削成碑又有可作灰泥塗有名沃瑛珠可飾器物

又名沃香清蚌肉皆可醃煮玳瑁甚大有名海巴甲薄

可飾器皿卵似巨楮有名海參俗曰突突游泳清旁採

LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA

海捕	糧十	亦取
物魚	駕率	好以
頗為	小以	泊石
多食	船安	商炭
以所	五永	舶擦
八月	隻人	多過
月回	出輪	遭去
八器	洋番	風腸
腰寶	三日	依晒
門甚	日三	於乾
就衆	夜以	此食
寓與	始至	島時
春採	至此	前田
城取	島示	王蟹
	居行	歷水
	恣差	朝漫
	情齋	置之
	採六	黃同
	取月	沙蝦
		隊豬
		七肉

**TRANSCRIPTION EN VIETNAMIEN**

**LỊCH-TRIỀU HIẾN-CHƯƠNG LOẠI CHÍ,  
QUYỀN CHI NGŨ DU-ĐỊA CHÍ :**

*Phan Huy-Chủ trứ*

**Tư nghĩa phủ tam huyện : Nghĩa giang huyện (cửu thập tam xã), Bình dương huyện (thập thất xã), Mộ hoa huyện (ngũ thập tam xã).**

**Tư nghĩa phủ tại Quảng nam chi trung, thượng du liên sơn hoành tháp, hạ lâm đại hải, kỳ trung địa thế khoáng khoáng. Thái vương chuyên chế thời, cải vi Quảng nghĩa tam huyện, vật lực phong diễn, cốc túc bất tri kỳ số, kim ngân tài mộc, châu bồi trăm tốc giai cực mỹ hảo, tượng mã chi súc, diệp vi chí đa. Hựu hữu hải ngoại đảo dự, cảnh vật tú lệ, kỳ trân dị vật đa tại ư thử xứ vân.**

**Bình dương huyện, An vĩnh xã, thôn cư cận hải. Hải ngoại chi đông bắc hữu đảo yên, quần sơn linh tinh nhất bách tam thập dư đỉnh. Sơn gian xuất hải, ước mãn nhất nhật hoặc sỏ canh. Sơn thượng gian hữu cam tuyến, đảo chi trung hữu *Hoàng-sa chủ*, ước trường tam thập lý, bình thản**

quảng đại, thủy thanh triệt đề. Đảo bàng yến sào vô số, chúng điều dĩ thiên vạn kể, kiến nhân hoàn tập bất tị. Chữ biên dị vật thậm đa. Kỳ văn loa hữu danh « ốc tai voi » đại như tịch, phúc hữu lập như chỉ đại, sắc trọc bất cập bạng châu, kỳ xác khả tước thành bi, hựu hữu khả tác hôi nê đồ, hữu danh « ốc xa cừ » khả sức khí vật, hựu danh « ốc hương », chữ bạng nhục giai khả yêm chữ. Đại mọi thậm đại, hữu danh hải ba, giáp bạc khả sức khí mãnh, noãn tự cự chỉ, hữu danh hải sâm, tục viết « đột đột », du vịnh chữ bàng. Thái thủ dĩ thạch hôi sát quá khứ trường sai cạn. Thực thời điền giải thủy tầm chi <sup>1</sup>, đồng hà trư nhục diệc hảo. Bạc thương thuyền đa tao phong y u thử đảo.

Tiền vương lịch triều tri *Hoàng-sa đội* thất thập suất, dĩ An vĩnh <sup>1</sup> nhân luân phiên thái thủ. Tuế dĩ tam nguyệt thu thị hành sai, tề lục nguyệt lương, giá tiều thuyền ngũ chích, xuất dương tam nhật tam dạ thi chí thử đảo cư tứ tinh thái thủ, bồ ngư vi thực, sở đắc tào vật khí bửu thậm chúng, dữ thái thủ hải (vật) <sup>2</sup> phá đa, dĩ bát nguyệt hồi nhập Yếu môn tự Phú-xuân thành (pp. 11a. 12a).

- 
1. Dans le manuscrit de *Dur-địa chí* [5], nous lisons : *điền giải tầm thủy chi, Vinh-an* (infra, planche X) ce qui constitue des erreurs à redresser.
  2. Le manuscrit du *Dur-địa chí* [5] manque le caractère que nous mettons entre parenthèses en nous référant au *Hoàng-Việt Địa-dư chí* [6].

TEXTE EN GRAPHIE CHINOISE  
EXTRAIT DU HOÀNG-VIỆT ĐỊA-DƯ CHÍ

皇越地輿誌 明命十四年著

歲在壬申年新鑄 一在堤岸和源盛發客

思義府三縣 今為廣義鎮 三屬九總二百十六  
社下三縣皆屬焉

彰義縣 舊義江三總 平山縣 舊平陽三  
九十三社 總七十社 慕華

縣 三總五  
十三社

府在廣南之中上游連山橫拆下臨大海其  
地勢寬曠太王專制時改為廣義三縣物

力豐行穀粟不知其數金銀財物珠貝沈遠皆  
極美好象馬之畜亦爲至多又有海外島嶼景  
物幽麗

平山縣安永社村居近海海外東北有島嶼焉  
羣山重疊一百三十餘嶺山間出海約隔一日  
或數更山下間有甘泉島之中有黃沙渚長約  
三十里平坦廣大水清徹底島傍有燕無數衆  
鳥以千萬計見人旋集不避渚邊異物甚多其



文螺有名惡(作沃)聽猶大如席腹有粒如指大  
色濁不及蚌蛛其壳可削成碑又可作灰泥塗  
有名沃璋璣飾諸器物甚爲好麗又名沃香諸  
蚌肉皆可醃漬玳瑁甚大有名海巴甲薄可飭  
器皿如巨指頭又名海參俗曰突突游泳諸  
渚旁採取以石炭擦過去腸晒乾食時田蟹水  
浸之同蝦猪肉亦好諸商船多遊依於此島

前王歷朝置黃沙隊七十率以安永人輪番採取

載以三月受示行  
差齋六月糧駕小  
船五隻出洋三日  
三夜始至島居肆  
情採取捕魚為食  
得購物器實甚多  
與採取海物頗衆  
以八月回人腰門  
遊就富春城

TRANSCRIPTION EN VIETNAMIEN

HOÀNG-VIỆT ĐỊA-DU CHỈ  
QUYỀN CHI NHẤT

Minh-mệnh thập tứ niên trứ.

Tức tại Nhâm-Thân niên tân thuyền.

Nhất tại Đê-ngạn Hòa-nguyên Thịnh-phát khách.

Tư nghĩa phủ tam huyện, kim vi Quảng-nghĩa  
trấn (tam thuộc cửu tổng nhị bách thập lục xã, hạ

tam huyện giai thuộc yên): Chương nghĩa huyện (cựu Nghĩa giang tam tổng cửu thập tam xã), Bình sơn huyện (cựu Bình dương tam tổng thất thập xã), Mộ hoa huyện (tam tổng ngũ thập tam xã).

Phủ tại Quảng nam chi trung, thượng du liên sơn hoành tháp, hạ lâm đại hải, kỳ địa thế khoáng khoáng. Thái vương chuyên chế thời cải vi Quảng nghĩa tam huyện, vật lực phong diễn, cốc túc bất tri kỳ số, kim ngân tài vật, châu cụ trăm tốc giai cực mỹ hảo, tượng mã chi súc, diệp chí đa. Hựu hữu hải ngoại đảo dự cảnh vật u lệ.

Bình sơn huyện, An vĩnh xã thôn cư cận hải, Hải ngoại đông bắc hữu đảo dự yên, quần sơn trùng điệp, nhất bách tam thập dư đỉnh. Sơn gian xuất hải ước cách nhất nhật hoặc sđ canh. Sơn hạ gian hữu cam tuyến. Đảo chi trung hữu *Hoàng-sa chủ*, trường ước tam thập lý, bình thân quảng đại, thủy thanh triệt đề. Đảo bàng hữu yến vô số, chúng điều dĩ thiên vạn kể, kiến nhân tuyến tập bất tị. Chủ biên dị vật thậm đa. Kỳ văn loa hữu danh (tác ốc) « ốc tai voi » đại như tịch, phúc hữu lap như chỉ đại, sắc trọc bất cập bạng châu, kỳ xác khả tước thành bi, hựu khả tác hơi né đồ, hữu danh « ốc xa cừ », sức chư khí vật, thậm vi hảo lệ; Hựu danh « ốc hương », chư bạng nhục giai khả yếm chủ. Đại mọi thậm đại, hữu danh « hải ba » giáp bạc khả sức khí

mãnh, noãn như cựa chỉ đầu. Hựu danh « hải sâm » tục viết « đột đột », du vịnh chư chữ bàng, thái thủ dĩ thạch hôi sát quá khứ trường sai cạn, thực thời điền giải thủy tâm chi <sup>1</sup>, đồng hà trư nhục diệp hảo. Chư thương bạc đa cấu y u thử đảo.

Tiền vương lịch triều tri Hoàng-sa đội thất thập suất dĩ An-vĩnh nhân luân phiên thái thủ, tuế dĩ tam nguyệt thu thị hành sai, tê lục nguyệt lương <sup>2</sup>, giá tiêu thuyền ngũ chích, xuất dương tam nhật tam dạ thị chí đảo cư tứ tinh thái thủ, bồ ngư vi thực, đắc câu vật khí bửu thậm đa, dĩ thái thủ hải vật phủ chủng, dĩ bát nguyệt hồi nhập Yếu môn đệ trụ Phú Xuân thành (pp. 10a-11b).

- 
1. Les éditions de 1833 (p.11b) et de 1872 (p.11b) du *Hoàng-Việt Địa-dư chí*, nous lisons *tâm tâm* au lieu de *tâm chi*, ce qui constitue une erreur à redresser.
  2. Dans les éditions xylographiques de cet ouvrage *trương* est gravé par erreur à la place de *lượng*.

TRADUCTION

GÉOGRAPHIE ROYALE DE VIỆT  
PREMIER LIVRE

Ouvrage composé en la 14<sup>e</sup> année du règne de  
Minh-mệnh (1833)  
Nouvelle édition en l'année Nhâm-Thân (1872)

*La préfecture (phủ) de Tư-nghĩa, actuellement  
trấn de Quảng-nghĩa <sup>1</sup>, est divisée en trois sous-  
préfectures (lesquelles comprennent 9 cantons et  
216 villages et sont énumérées ci-après) : celle de  
Chương-nghĩa (anciennement Nghĩa-giang et divi-*

- 
1. Sous les seigneurs Nguyễn, la préfecture (phủ) de Tư-nghĩa (dénommée Quảng-nghĩa en 1602) dépendait de la province sous gouvernement militaire (dinh) de Quảng-nam. La préfecture de Quảng-nghĩa fut érigée en dinh en 1802 puis en trấn (autre dénomination d'une province sous gouvernement militaire) en 1808. A partir de 1831, la dénomination tỉnh (province) remplaça celle de trấn. En 1835, la préfecture de Quảng-nghĩa proprement dite reprit son ancien nom de Tư-nghĩa. Cf. *Khâm-định Việt-sử thông-giám cương-mục* [4], livre XXII, pp. 8a-9a.

## LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA

*sée en trois cantons et 93 villages), celle de Binh-son (anciennement Binh-dương et divisée en 3 cantons et 70 villages) et celle de Mộ-hoa (divisée en 3 cantons et 53 villages).*

*Cette préfecture est située au centre de Quảng-nam. Sa haute région est formée de chaînes de montagnes en position transversale. Sa basse région va vers la mer immense. Son territoire est très étendu. A l'époque où il était maître exclusif de cette région, Thái-vương la baptisa Quảng-ngãi et la divisa en trois sous-préfectures. On y trouve d'abondantes richesses matérielles ; le riz est en quantité incalculable ; l'or, l'argent, le bois, les pierres précieuses, le santal, et l'aloes sont tous de meilleure qualité ; les éléphants et les chevaux élevés comme animaux domestiques sont en grand nombre. Au large des côtes, il y a des îles et des îlots pittoresques et perdus dans la solitude.*

*Le village de An-vĩnh, sous-préfecture de Binh-son est à proximité de la mer. Au large des côtes, du côté nord-est, c'est un archipel, couvert d'un massif de montagnes évaluées à plus de 130 sommets. De ces régions montagneuses, on atteint la mer approximativement en un jour ou en quelques veilles. En bas des montagnes, il y a des sources d'eau douce. Au centre de l'archipel, il y a l'île de Sable Jaune (Hoàng-sa chử) d'une longueur évaluée à 30 lieues, au relief nivelé, de grande étendue et aux eaux claires jusqu'au fond. Les régions périphériques des îles sont riches*

*en salanganes. Les oiseaux qui y vivent en nombre incalculable s'abattent sans crainte autour des personnes dès qu'ils les aperçoivent. En bordure des îles on trouve de nombreux êtres étranges. Ce sont des huitres bigarrées de dessins (văn loa) appelées « huitres en forme d'oreille d'éléphant » (ôc tai voi) de la grandeur d'une natte et recelant en leur sein des grains gros comme un doigt, au teint mat et de qualité inférieure à ceux des huitres perlières. Leurs coquillages peuvent être taillés en stèles et utilisés également pour la fabrication de la chaux destinée aux travaux de maçonnerie. Il y a des escargots qu'on appelle « escargots nacrés » (ôc xa cừ) et qui peuvent servir à la décoration de divers objets afin de les embellir davantage. D'autres sont appelés « escargots odoriférants » (ôc hương). Leur chair peut être traitée par salaison ou par cuisson en denrée alimentaire. Il y a des carets gigantesques qu'on appelle « tortues de mer » (hải ba) et dont la carapace peut être utilisée pour décorer divers objets. Leurs œufs ont la grosseur du bout d'un pouce. Il y a aussi des holothuries (hải sàm) dont le nom vernaculaire est « đọt đọt » et qui font des ébats dans l'eau près des îles. On les capture, les traite à la chaux, en élimine ce qui se trouve à l'intérieur et les fait sécher. Quand on en consomme, on a un excellent mets en les préparant au jus des crabes des rizières dans un hachis de crevette et de porc. Des navires de commerce rencontraient souvent des cas où ils étaient forcés de chercher refuge parmi ces îles.*

## LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA

*Les augustes prédécesseurs de la dynastie régnante (c'est-à-dire les seigneurs Nguyễn) avaient créé la Compagnie de Hoàng-sa composée de 70 soldats recrutés à tour de rôle parmi les habitants du village de Vĩnh-an. Chargée de la mission de collectage, elle partait chaque année au troisième mois, munie de vivres pour six mois. Embarquée sur cinq petites jonques, elle traversait la mer en trois jours et trois nuits pour atteindre leur lieu de séjour qu'était cet archipel. Les marins y collectaient à leur guise divers produits, complétaient leur ration alimentaire par des poissons, acquéraient en grande quantité diverses marchandises provenant des navires naufragés et recueillaient beaucoup de produits marins. Au huitième mois, ils revenaient au port de Yêu-môn et se présentaient à la capitale de Phú-xuân pour la livraison de leurs acquisitions. (pp. 10b-11b)*

Le texte extrait du *Hoàng-Việt Địa-dư chí* ressemble au texte correspondant du *Dư-địa chí*, excepté quelques variantes mineures d'ordre stylistique et en matière de terminologie toponymique, qui dans chaque traité, doit respecter la réglementation en vigueur. Ces considérations portent en faveur de la thèse selon laquelle le *Hoàng-Việt Địa-dư chí*, communément appelé Géographie de Minh-mệnh, bien que publié sans nom d'auteur, est une œuvre de Phan Huy-Chú, postérieure au *Lịch-triêu Hiển-chương loại chí* dont fait partie le *Dư-địa chí*.



Dans le cadre d'une géographie complète de l'ancien Vietnam, il a traité des territoires en question comme partie intégrante de la préfecture de Quảng-nghĩa, anciennement Tư-nghĩa. Au point de vue de la connaissance de ces îles, nous pourrions dire que Phan Huy-Chú s'inspirait largement du travail antérieur de Lê Quý-Đôn tout en optant la position politique d'un dignitaire de la dynastie des Nguyễn.

Rappelons que le changement toponymique de Tư-nghĩa fut intervenu sur l'initiative de Nguyễn Hoàng en 1602 d'après les auteurs du *Khâm-định Việt-sử thông-giám cương-mục*<sup>1</sup>, c'est à dire 11 ans avant sa mort survenue en 1613 et 32 ans après celle de Trịnh Kiểm survenue en 1570, alors que Nguyễn Hoàng avait l'intention inavouée de se tailler un fief indépendant dans le sud de notre pays<sup>2</sup>. Dans ce contexte politique, ce changement

---

1. Op. c. livre XXII [4] p. 8b.

2. Nguyễn Hoàng fut nommé gouverneur de Thuận-hóa en 1558 et gouverneur de Quảng-nam en 1570 juste deux mois avant la mort de Trịnh Kiểm (Cf. *Đại-Việt Sử-ký toàn-thư, Bản kỷ tục-biên* [3], livre 16, p. 26p). En 1593 il revint à Thăng-long pour assister aux cérémonies commémorant le retour triomphal des Lê dans cette ancienne capitale. L'année suivante, il fut élevé à la dignité ducal

toponymique peut être interprété comme une des preuves de la politique de dissidence de Nguyễn Hoàng.

Or Phan Huy-Chú a écrit dans ses deux traités de géographie qu'il revenait à Thái-vương l'initiative de cette réforme administrative. Faut-il identifier Thái-vương à Trịnh Kiểm à qui Lê Thế-tông conféra ce titre posthume en 1594 ? Compte tenu du fait que Phan Huy-Chú a dénommé l'ensemble des seigneurs Nguyễn par l'expression générique *Tiền-vương lịch-triều* (Augustes prédécesseurs de la dynastie régnante), *Thái-vương* serait une expression qu'il a forgée pour désigner Nguyễn Hoàng, ce lointain fondateur de la dynastie des Nguyễn, dont le titre posthume officiel est *Thái-lô Gia-dụ Hoàng-đế* 太祖嘉裕皇帝.

---

→  
de Đoan-quốc công (Cf. *Đại-Việt Sử-ký toàn-thư, Bản kỷ tục-biên* [3], livre 17, p.43). Trịnh Tùng força l'empereur Lê Thế-tông de conférer en 1594 à Trịnh Kiểm le titre posthume de Thái-vương (Op. c., livre 17, p. 46a) et d'élever lui-même à la dignité princière de Bình-an vương en 1599 (Op. c., livre 17, p. 72). Devant l'intention manifeste de Trịnh Tùng de s'ériger en seigneur tout puissant, Nguyễn Hoàng regagna Thuận-hóa en 1600 pour reprendre ses anciennes fonctions.

**Les seigneurs Nguyễn avaient contribué activement à la consolidation de la souveraineté vietnamienne sur nos territoires insulaires. Il appartient aux premiers empereurs de la dynastie des Nguyễn de prendre des mesures décisives de nature à parfaire leur intégration dans la communauté nationale, comme l'attestent les publications officielles de cette dynastie qui seront l'objet du chapitre suivant.**



#### IV

LA POLITIQUE TERRITORIALE DE LA DYNASTIE  
DES NGUYỄN A L'ÉGARD DES ARCHIPELS  
DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA  
ET LES PUBLICATIONS OFFICIELLES :

ĐẠI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHỊ KỶ  
KHÂM-ĐỊNH ĐẠI-NAM HỘI-ĐIỂN SỰ LỆ  
ĐẠI-NAM NHẤT-THỐNG CHÍ  
ET QUỐC-TRIỀU SƯ TOÁT YẾU



**L**A POLITIQUE TERRITORIALE DE LA dynastie des Nguyễn s'inscrivait dans le cadre de celle qui avait été définie par les seigneurs Nguyễn, leurs augustes prédécesseurs. Il s'agit d'un ensemble de mesures administratives, militaires et scientifiques prises par les empereurs Gia-long (1802-1819) et Minh-mệnh (1820-1840) et relatées dans trois publications officielles : *Đại-Nam Thực-Lục Chính-biên đệ nhị kỷ* (Relation véritable du Đại-Nam, Partie Principale, second règne), *Khâm-định Đại-Nam Hội-điền sự lệ* (Répertoire administratif du Đại-Nam établi par ordre impérial) et *Đại-Nam Nhất-thống chí* (Encyclopédie complète du Đại-Nam), les premier

et troisième ouvrages étant l'œuvre collective du *Quốc sử-quán* (Bureau des Annales) fondé en la première année du règne Minh-mệnh (1820) <sup>1</sup> et le second ouvrage étant composé sous la direction du *Nội-các* (Cabinet Impérial) fondé en la 10<sup>e</sup> année du règne Minh-mệnh (1829).

.\*

Le *Đại-Nam Thực-lục Chỉnh-biên đệ-nhi-kỷ* en 222 livres couvre le règne Minh-mệnh. Il débute par l'ordonnance datée du 25<sup>e</sup> jour du 5<sup>e</sup> mois de la 14<sup>e</sup> année du règne Tự-đức (3.7.1861) dans laquelle l'empereur Dục-tông Anh Hoàng-đế nous apprend qu'il a été rédigé à partir de 1841. Deux rapports au trône suivent cette ordonnance, le premier daté du 15<sup>e</sup> jour du 5<sup>e</sup> mois de la 14<sup>e</sup> année du règne Tự-đức (22.6.1861) faisant état de l'approbation impériale du manuscrit et le second daté du 29<sup>e</sup> jour du 11<sup>e</sup> mois de la 17<sup>e</sup> année de ce règne (27.12.1864) relatant que l'édition xylographique de cet ouvrage a été présentée au trône.

Nous allons citer de cet ouvrage quatre textes.

**PREMIER TEXTE EXTRAIT DU 140<sup>e</sup> LIVRE  
EN GRAPHIE CHINOISE**

---

1. *Minh-mệnh chỉnh-yếu* [17], 1<sup>er</sup> livre p. 33a, 4<sup>e</sup> livre, p. 21a.



大南寔錄正編第二紀卷之一百四  
聖祖仁皇帝寔錄

癸巳明命十四年

帝謂工部曰廣義洋分一帶黃沙之處遠望  
之則水天一色不辨淺深邇來商船常被  
其害今宜預備船艘至來年派往建廟立  
碑于此又多植樹木他日長大鬱茂則人  
易識認庶免著淺之誤此亦萬世之利也

TRANSCRIPTION EN VIETNAMIEN

ĐẠI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỀ NHI KỶ  
QUYỀN CHI NHẤT BÁCH TỬ :

Thánh-tổ Nhân Hoàng-đế thực lục  
Quý-Ty Minh-mệnh thập-tứ niên... (p. 1a).

...Để vị Công bộ viết : Quảng nghĩa dương-phận nhất đại Hoàng-sa chi xứ, viễn vọng chi tắc thủy thiên nhất sắc bất biện thiên thám, nhĩ lai thương thuyền thường bị kỳ hại ; kim nghi dự bị thuyền tao, chí lai niên ' phải vãng kiến miếu lập bi vu tử, hựu đa thực thụ mộc, tha nhật trường đại uất mậu tắc nhân dị thức nhận, thứ miễn trước thiên chi ngộ. Thứ diệc vạn thế chi lợi dã. (pp. 16b-17a).

- 
1. L'année 1834 ne fut guère favorable à ce projet dont la réalisation effective eut lieu seulement en 1835 (Cf. infra, op. c. [4] 154<sup>o</sup> livre, p. 4b ; *Khâm-định Đại-Nam Hội-diễn Sự lệ* [16], 207<sup>o</sup> livre p. 12 et *Đại-Nam Nhất-thống chí* [7], 7<sup>o</sup> livre p. 37).

TRADUCTION

RELATION VÉRITABLE DU ĐÀI-NAM, PARTIE  
PRINCIPALE, SECOND RÈGNE, 104<sup>e</sup> LIVRE :

*Relation véritable du règne de l'empereur  
Thánh-tử Nhân Hoàng-đế  
Année Quý-Ty, 14<sup>e</sup> année du règne Minh-mệnh  
(1833)... (p. 1a).*

*L'empereur donna au ministère des Travaux  
Publics les instructions suivantes : « Au territoire  
maritime, face à la province de Quảng-nghĩa, se rat-  
tache l'archipel de Hoàng-sa qui, vu de loin, se con-  
fond avec le ciel et l'eau dans une même couleur, ce  
qui ne permet pas de distinguer le degré de profon-  
deur de la mer dans ces parages. Aussi, en ces derniers  
temps, des navires de commerce y sont-ils souvent  
naufragés. Il convient dès maintenant d'apprêter  
des cargos et de transporter l'année prochaine des  
matériaux pour édifier sur cet archipel un temple  
et un stèle. Il convient aussi de le boiser. Les ar-  
bres grandiront et constitueront une végétation lu-  
xuriante, ce qui permettra aux navigateurs de re-  
connaître facilement ces parages et de ne pas lais-  
ser leurs navires s'échouer dans les eaux peu pro-  
fondes. Il y va d'un avantage dont seront bénéfi-  
ciaires dix mille générations à venir ». (pp. 16b-17a)*

SECOND TEXTE EXTRAIT DU 129<sup>e</sup> LIVRE  
EN GRAPHIE CHINOISE

大南寔錄正編第二紀卷之一百二十二  
聖祖仁皇帝寔錄  
甲午明命十五年  
遣監城隊長張福仕與水軍二十餘人  
乘船往廣義黃沙處描取圖本及還  
帝問以所產物類仕奏言此處海中沙渚  
廣漠無涯惟有清人往來攻魚捕鳥而  
已因以所採禽鳥魚蟹螺蛤上進多是  
奇物人所罕見者  
帝召侍臣觀之賞在行人等銀錢有差

**TRANSCRIPTION EN VIETAMIEN**

**ĐẠI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỀ NHỊ-KỶ,  
QUYỀN CHI NHẤT BÁCH NHỊ THẬP NHỊ :**

Thánh-tổ Nhân Hoàng-đế thực-lục  
Giáp-Ngọ Minh-mệnh thập ngũ niên... (p. 1a).

... Khiển Giám thành đội trưởng Trương Phúc-Sĩ dữ thủy quân nhị thập dư nhân, thừa thuyền vãng Quảng-nghĩa Hoàng-sa xứ, miêu thủ đồ bản, cập hoàn.

Đế vấn dĩ sở sản vật loại. Sĩ tấu ngôn : Thủ xứ hải trung sa chủ quảng mạc vô nhai, duy hữu Thanh nhân vãng lai công ngư bỏ điều nhi dĩ, nhân dĩ sở thái cầm điều ngư miết loa cấp thượng tiến, đa thị kỳ vật, nhân sở hãn kiến giả.

Đế triệu thị thần quan chi, thưởng tại hành nhân đẳng ngân tiền hữu sai. (pp. 23a-23b)

TRADUCTION

RELATION VÉRITABLE DU ĐÀI-NAM, PARTIE  
PRINCIPALE, SECOND RÈGNE, 122° LIVRE :

*Relation véritable du règne de l'empereur Thánh-tử Nhân Hoàng-đế.  
Année Giáp-Ngọ, 15° année du règne Minh-mệnh.  
(1834) (pp. 1a)*

*...L'empereur ordonna au Commandant de Garnison Trương Phúc-Sĩ et à plus d'une vingtaine de marins de se rendre à l'archipel de Hoàng-sa, province de Quảng-nghĩa, pour en faire des relevés cartographiques.*

*A leur retour, l'empereur leur demanda quels étaient les produits de cet archipel. Trương Phúc-Sĩ lui fit respectueusement ce rapport : « Situé en pleine mer, il est constitué d'îles, de bancs de sable, d'étendue immensément vaste et, pourrait-on le dire, sans limite. Des sujets de la dynastie des Thanh (c'est-à-dire des Chinois) le fréquentent aussi pour se livrer à la pêche et capturer des oiseaux ». En cette occasion, Trương Phúc-Sĩ offrit à l'empereur ce qu'il avait pu capturer : oiseaux, poissons, tortues et huîtres, bref, de nombreux êtres étranges que nous avons rarement l'occasion d'apercevoir.*

*L'Empereur convoqua alors les dignitaires pour leur faire voir ces présents et octroya de l'argent à tous ceux qui avaient participé à cette mission. (pp. 23a-23b)*

TROISIÈME TEXTE EXTRAIT DU 154<sup>e</sup> LIVRE  
EN GRAPHIE CHINOISE

大南寔錄正編第二紀卷之一百五十四  
聖祖仁皇帝寔錄

乙未明命十六年

建廣義黃沙神祠黃沙在廣義海分有一

處白沙堆樹木森茂堆之中有井西南

有古廟牌刻萬里波平四字白沙堆周圍

一千七十丈

舊名佛寺山東西南岸皆珊瑚石斜遠水面北  
接珊瑚石突立一堆周圍三百四十丈高一丈

三尺與沙堆  
齊名碧灘石  
去年

帝將於此處建廟立碑適因風濤弗  
果至是乃遣水軍該隊范文原率  
監城兵匠與廣義平定二省夫船  
運往材料建立廟宇隔古廟  
七丈廟之左  
豎石碑前設屏障旬日工竣而還



**TRANSCRIPTION EN VIETNAMIEN**

**ĐẠI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHỊ KỶ  
QUYỀN CHI NHẤT BÁCH NGŨ THẬP TỬ**

Thánh-tổ Nhân Hoàng-đế thực-lục  
Ất-Mùi Minh-mệnh thập lục niên... (p. 1a)

...Kiến Quảng-nghĩa Hoàng-sa thần từ.

Hoàng-sa tại Quảng-nghĩa hải phận, hữu nhất  
xứ Bạch sa đôi, thụ mộc sâm mậu, đôi chi trung  
hữu tĩnh ; tây nam hữu cỏ miếu bài khắc « Vạn lý  
ba bình » tứ tự.

(Bạch sa đôi chu vi nhất thiên thất thập trượng,  
cự danh Phật tự sơn, đông tây nam ngạn giai san  
hồ thạch tà nhiều thủy diện ; bắc tiếp san hô thạch  
đột lập nhất đôi chu vi tam bách tứ thập trượng,  
cao nhất trượng tam xích dữ sa đôi tề danh Bàn  
than thạch).

Khứ niên Đế tương ư thử xứ kiến miếu lập bi,  
thích nhân phong đào phất quả, chí thị nãi khiển  
Thủy quân cai đội Phạm văn Nguyên suất Giám  
thành Binh tượng dữ Quảng-nghĩa Binh-định nhị  
tĩnh phu thuyền vận vãng tài liệu kiến lập miếu vũ  
(cách cỏ miếu thất trượng). Miếu chi tả thụ thạch  
bi, tiền thiết bình chương, tuần nhật công thoan  
nhị hoàn. (pp. 4a-4b)

TRADUCTION

RELATION VÉRITABLE DU ĐÀI-NAM, PARTIE  
PRINCIPALE, SECOND RÈGNE, 154<sup>e</sup> LIVRE :

*Relation véritable du règne de l'empereur  
Thành-tô Nhân Hoàng-đế.*

*L'année Ất-Mùi, 16<sup>e</sup> année du règne Minh-  
mệnh (1835)... (p. 1a).*

*...Construction d'un temple en l'honneur des gé-  
nies à l'archipel de Hoàng-sa de la province de Quảng-  
nghĩa.*

*Parmi l'archipel de Hoàng-sa situé dans les  
eaux territoriales de la province de Quảng-nghĩa, il  
existe l'île de Bạch-sa (île aux Monticules de Sable  
Blanc) où la végétation est luxuriante. Au centre de  
cette île, il y a un puits et dans sa partie sud-ouest,  
un vieux temple avec un panneau gravé de ces qua-  
tre caractères: « Vạn lý ba bình » (Sur dix mille  
lieues, les flots s'apaisent).*

*(L'île aux Monticules de Sable Blanc (Bạch-sa  
đôi) mesure 1.700 trượng de pourtour. Elle s'appelait  
autrefois Phật-tự sơn (Montagne de la Pagode boudd-  
hique). Ses régions côtières de l'est, de l'ouest et du*

## VÕ LONG-TẾ

*sud sont constituées de coraux s'étendant jusqu'au niveau de la mer. Du côté nord se dresse une autre île formée de coraux, mesurant 340 trượng 2 xích de pourtour, 1 trượng 3 thước de hauteur, aussi élevée que l'île aux Monticules de Sable Blanc et appelée Bàn-thân-thạch<sup>1</sup> (Rocher s'échelonnant en marches).*

*L'année dernière (1834), il était dans l'intention de l'empereur d'y faire édifier un temple et un stèle, mais ce projet fut ajourné à cause du vent et des flots défavorables. Cette année, il ordonna au Commandant des Forces Navales Phạm văn Nguyễn de prendre le commandement du Détachement Éléphantin de Garnison (Giám-thành Bình trượng) et des bateliers recrutés dans les provinces de Quảng-nghĩa et de Bình-định aux fins de transporter des matériaux destinés à construire en ce lieu un temple (distant de l'ancien temple de 7 trượng) ayant à sa gauche un stèle de pierre et devant sa façade un écran. A l'issue de ces travaux qui avaient duré dix jours, la mission fut de retour (pp. 4a-4b).*

### QUATRIÈME TEXTE EXTRAIT DU 165<sup>e</sup> LIVRE EN GRAPHIE CHINOISE

- 
1. Les interprétations toponymiques divergentes relatives à cette île et sa position géographique sont signalées dans la dernière partie de ce chapitre.

大南寔錄正編第二紀卷之一百六十五  
聖祖仁皇帝寔錄

丙申明命十七年

工部奏言本國海疆黃沙處最是險要前者  
曾派描繪圖本而形勢廣貌僅得一處亦  
未明晰所應年常派往遍探以熟海程請  
自本年以後每屆正月下旬遣派水軍弁  
兵及監城乘烏船一艘以二月上旬抵廣  
義據廣義平定二省雇撥民船四艘向引

駛往黃沙的處不拘何島嶼沙洲凡駛到者即照此處長橫高廣周圍及四近海水淺深有無暗沙石磧險易形勢如何詳加相度描取圖本再照起行日由何海口出洋望何方向駛到此處據所歷水程計算約得幾里又於其處望入海岸正對是何省轄何方向斜對是何省轄何方向約略隔岸幾里一一貼說明白遞回呈進帝允其奏遣水軍率隊范有日率兵船往準

LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA

等相	日隊	年面	誌	到	帶
字度	奉長	丙刻	五牌	處	隨
至	命半	申明	寸長	暨	木
此	往隊	水命	厚五	立	牌
留	黃范	軍十	一尺	爲	十
誌	沙有	正七	寸闊		

TRANSCRIPTION EN VIETNAMIEN

ĐẠI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHỊ KỶ  
 QUYỀN CHI NHẤT BÁCH LỤC THẬP NGŨ :

Thánh-tử Nhân Hoàng-đế thực-lục  
 Bình-Thần Minh-mệnh thập thất niên... (p. 1a).

... Công bộ tấu ngôn : Bản quốc hải cương  
 Hoàng-sa xứ tối thị hiểm yếu ; tiền giả tăng phái  
 miêu hội đồ bản nhi hình thể quảng mạo, cận đặc  
 nhất xứ diệc vị minh tích ; sở ưng niên thường  
 phái vãng biển thám, dĩ thực hải trình. Thịnh tự  
 bản niên dĩ hậu, mỗi giới chinh nguyệt hạ tuần  
 lần phái thủy quân biên binh cập Giám thành thừa  
 ô thuyền nhất tao, dĩ nhị nguyệt thượng tuần đề  
 Quảng-nghĩa, cứ Quảng-nghĩa Bình-định nhị tỉnh

cổ bát dân thuyền từ tao hướng dẫn sử vãng Hoàng sa đích xứ ; bắt câu hà đảo dữ sa châu, phạm sử đảo giả tức chiếu thử xứ trường hoành cao quảng chu vi cập tứ cận hải thủy thiên thâm, hữu vô ám sa thạch tích hiểm dị, hình thế như hà, tương gia tương độ, miêu thủ đồ bản, tái chiếu khởi hành nhật do hà hải khẩu xuất dương, vọng hà phương hướng sử đảo, thử xứ cứ sở lịch thủy trình kế toán ước đặc kỹ lý, hựu ư kỳ xứ vọng nhập hải ngạn chính đối thị hà tỉnh hạt, hà phương hướng, tà đối thị hà tỉnh hạt, hà phương hướng, ước lược cách ngạn kỹ lý, nhất nhất niệm thuyết minh bạch đệ hồi trình tiến.

Để doãn kỳ tấu, khiến thủy quân suất đội Phạm Hữu Nhật suất binh thuyền vãng, chuẩn đại tùy mọt bài thập, đảo xứ thụ lập vi chí.

(Bài trường ngũ xích, khoát ngũ thốn, hậu nhất thốn, diện khắc « Minh-mệnh thập thất niên Bình-Thần Thủy quân Chánh đội trưởng suất đội Phạm Hữu Nhật phụng mệnh vãng Hoàng-sa tương độ chí thử lưu chí đăng tự). (pp. 24b-25b)

TRADUCTION

RELATION VÉRITABLE DU ĐÀI-NAM, PARTIE  
PRINCIPALE, SECOND RÈGNE, 165<sup>e</sup> LIVRE :

*Relation véritable du règne de l'empereur  
Thánh-lỗ Nhân Hoàng-đế.  
Année Bình - Thán, 17<sup>e</sup> année du règne  
Minh-mệnh (1836)... (p. 1a).*

*... Le ministère des Travaux Publics présenta à l'empereur ce rapport : « Les îles de Hoàng-sa constituent aux frontières maritimes de notre pays des territoires d'une grande importance stratégique. Des missions y ont été envoyées pour en faire des relevés cartographiques, mais étant donné l'étendue de ces territoires, une île seulement a été l'objet d'une carte qui n'est pas aussi précise et détaillée comme nous l'avons souhaité. Il convient d'y envoyer chaque année des missions aux fins d'explorer tout l'archipel et de s'habituer aux itinéraires maritimes y menant. Nous sollicitons Votre Majesté l'autorisation de le faire à partir de cette année. A la fin du premier mois, des militaires des Forces Navales et de Garnison s'embarqueront sur une galère à destination, au deuxième mois, de la province de Quảng-nghĩa où quatre jonques privées, requises par les autorités provinciales de Quảng-nghĩa et de Bình-định, se join-*



*dront à cette expédition en partance pour l'archipel de Hoàng-sa. Tous les territoires insulaires ainsi abordés, qu'ils soient des îles, ilots ou bancs de sable, seront l'objet de relevés cartographiques, avec description de leur relief, mention précise de leur longueur, largeur, altitude, superficie et pourtour, de ce qui les délimite aux quatre points cardinaux, du degré de profondeur de la mer qui les baigne, des bancs de sable et des récifs qui pourraient se trouver aux alentours. Il faut également préciser le port d'embarquement et la direction selon laquelle on parviendra à chaque destination. Chaque itinéraire ainsi suivi devra être évalué en lieues. Chaque territoire abordé devra être aussi situé par rapport au littoral de notre pays. Il faut préciser le nom et les coordonnées de la province qui se trouve en face ou à côté du territoire insulaire identifié et estimer en lieues la distance qui le sépare de la terre continentale. Bref, tout ce qui concerne la géographie de l'archipel sera noté et présenté au retour de chaque expédition à la connaissance de Votre Majesté ».*

*L'empereur, ayant approuvé ce rapport, ordonna au Commandant des Forces Navales Phạm Hữu-Nhật de remplir cette mission à l'archipel de Hoàng-sa et d'emmener à bord de son bâtiment dix bornes en bois à planter à chaque destination. (Chaque borne qui mesure 5 thước de longueur, 5 tấc de largeur et 1 tấc d'épaisseur, est gravée sur toute sa surface de ces caractères: « Minh-mệnh thập thất niên Bình-Thân, Thủy-quân Chánh-Đội-trưởng Phạm Hữu-Nhật phụng mệnh vãng Hoàng-sa tường độ chỉ thử lưu*

chi » (En l'année Bình - Thân, 17<sup>e</sup> année du règne Minh - mệnh (1836), le Commandant Principal des Forces Navales Phạm Hữu-Nhật, Envoyé Impérial à Hoàng-sa pour mission de relevé cartographique, est arrivé en cet endroit où il a planté cette borne pour en perpétuer le souvenir) (pp. 14b-25b).

Le troisième texte extrait du *Đại-Nam Thực-lục* cité ci-dessus<sup>1</sup>, rejoint par sa teneur, un texte du *Khâm-định Đại-Nam Hội-diễn Sự-lệ* (Répertoire administratif du Đại-Nam établi par ordre impérial). Composé dès 1843 sur l'ordre de l'empereur Thiệu-trị et terminé en 1851, cet ouvrage couvre en 97 livres la période allant de la première année du règne Gia-long (1802) jusqu'à la 4<sup>e</sup> année du règne Tự-đức (1851).

C'est une œuvre collective du *Nội-các* (Cabinet Impérial) à laquelle ont participé, outre de hauts dignitaires comme Miên Định, Miên Nghị, Vũ Xuân-Cần, Trương Đăng-Quế, Phan Thanh-Giản etc..., et d'autres fonctionnaires à raison d'une quinzaine par ministère ou organisme central<sup>2</sup>.

La suite de cet ouvrage en 61 livres, intitulée *Khâm-định Đại-Nam Hội-diễn Sự-lệ tục biên*, est

---

1. Supra, p. 101.

2. *Khâm-định Đại-Nam Hội-diễn Sự-lệ* [16], Rapport au trône daté de 1850, p. 20.

l'objet d'édition xylographique pour la période allant de 1852 jusqu'à 1889, tandis que pour celle qui vient après 1889 jusqu'en 1914 cet ouvrage demeure à l'état de manuscrit.

Du 207<sup>e</sup> livre du *Khâm-dinh Đại-Nam Hội-diễn Sự lệ* proprement dit, nous extrayons le texte suivant :

TEXTE EN GRAPHIE CHINOISE

砌	西	黃	十	工	欽
屏	南	沙	六	部	定
左	左	廟	年		大
右	立	一	奏		南
後	石	間	準		會
播	碑	<small>石</small>	廣		典
植	<small>高</small>	<small>宇</small>	義		事
各	面	于	建		例
項	一	白			卷
木	尺	沙			二
	二	堆			百
	寸	之			七
	前				

**LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA**

**TRANSCRIPTION EN VIETNAMIEN**

**KHÂM-ĐỊNH ĐẠI-NAM HỘI-ĐIỀN SỰ LỆ,  
QUYỀN NHỊ BÁCH THẮT :  
CÔNG BỘ (p. 25b)**

Thập lục niên tấu chuẩn Quảng-nghĩa kiến  
Hoàng-sa miếu nhất gian (Thạch vũ thềm chế) vu  
Bạch-sa đôi chi tây nam, tả lập thạch bi (cao nhất  
xích ngũ thốn, diện nhất xích nhị thốn), tiền thế  
bình, tả hữu hậu bả thực các hạng mộc (pp. 25b-26a).

**TRADUCTION**

**RÉPERTOIRE ADMINISTRATIF DU ĐẠI-NAM  
ÉTABLI PAR ORDRE IMPÉRIAL :  
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS (p. 25b)**

*En la 16<sup>e</sup> année du règne Minh-mệnh (1835), le  
Ministère des Travaux Publics sollicita à l'empereur  
d'approuver la construction, par les autorités de la*

## VÕ LONG-TÊ

*province de Quảng-nghĩa, d'un temple en l'honneur des génies de l'archipel de Hoàng-sa (selon le style d'édifice en pierre) dans la partie sud-ouest de l'île aux Monticules de Sable Blanc (Bạch-sa ðôi). A gauche du temple est édifié un stèle de pierre (haut d'un thước 5 tấc et large d'un thước 2 tấc) et devant sa façade, un écran tandis que différents arbres sont plantés derrière cet édifice ainsi qu'à sa gauche et sa droite. (p. 25b-26a)*

+

Les textes que nous avons cités sont extraits d'ouvrages rédigés à partir des documents d'archives dignes de foi. Parvenus jusqu'à nos jours sous forme de publications officielles, ces textes nous révèlent les préoccupations majeures de l'empereur Minh-mệnh en matière de politique territoriale visant à assumer, dans toute l'acception du terme, la souveraineté vietnamienne sur l'ensemble des îles au large des côtes de notre pays.

Nous en avons un résumé précédé de la situation géographique de ces archipels et des mesures qui ont été prises par l'empereur Gia-long dans le *Đại-Nam Nhất-thống chí* (Encyclopédie complète du Đại-Nam).

Selon le *Đại-Nam Thực-lục Chính-biên đệ-tứ kỷ* (68<sup>e</sup> livre), cette encyclopédie a été composée de

## LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA

1862 à 1882. Communément appelée Géographie de Tự-đức en souvenir du temps de sa composition, elle est une série de monographies de toutes les provinces vietnamiennes avant la conquête française. Demeurée manuscrite, elle a été l'objet d'une mise au point sous le règne Thành-thái (1889-1906). Il en résulte un ouvrage du même nom édité le 8<sup>e</sup> jour du 12<sup>e</sup> mois de la 3<sup>e</sup> année du règne Duy-tân (18.1.1910) d'après la préface écrite par Cao Xuân Dục et Trần Xán, responsables à cette époque du Bureau des Annales. En souvenir du temps de ce remaniement, cet ouvrage est appelé Géographie de Duy-tân et ne couvre que les provinces soumises au protectorat français, à l'exclusion de celles du Tonkin et de la Cochinchine. Les 17 livres de la Géographie de Duy-tân et ceux qui concernent les autres provinces sont traduits en vietnamien et publiés dans la collection *Văn-hóa từng thư* de la Direction des Affaires Culturelles de Saigon.

Le texte que nous allons citer est extrait du 6<sup>e</sup> livre de la Géographie de Duy-tân <sup>1</sup>.

### TEXTE EN GRAPHIE CHINOISE

---

1. *Đại-Nam Nhất-thống chí: Quảng-nghĩa tỉnh* (Encyclopédie complète du Đại-Nam: Province de Quảng-ngãi). [6] pp. 36-37.

大南一統志卷之六

廣義者

黃沙島在哩島之東自沙折海岸放洋順風三四日夜可至島上羣山羅列凡一百三十餘峰相隔或一日程或數更許島之中有黃沙洲延袤不知幾千里俗名萬里長沙洲上有井甘泉出焉海鳥羣集不知紀極多產海參玳瑁文螺龜鼈等物諸風雜船貨物匯聚於此國初置黃

沙隊七十人以安永社民充之歲以三月出洋採海物八月由恩賢海口回納又置北海隊今黃沙隊兼管往北海崑崙諸島覓採海物島之東近清國海南瓊州府嘉隆初倣舊制置黃沙隊尋罷之明命初常遣官船至其處探訪海程有一處白沙堆周一千七十丈樹木森茂堆之中有井西南有古廟不知何代所建碑刻萬里波平四字舊名佛寺山其兩岸皆珊瑚石斜繞水面西北突起一堆周三百四十丈二尺與沙



餘	葉	應	爲	寺	碑	年	石	堆
斤	銅	役	誌	左	石	命	明	齊
	鐵	掘	辰	豎	前	官	命	名
	二	得	兵	石	往	船	十	盤
	千	銅	夫	碑	建	運	六	灘

TRANSCRIPTION EN VIETAMIEN

ĐẠI-NAM NHẤT-THỐNG CHÍ, QUYỀN CHI LỤC :  
QUẢNG-NGÃI TỈNH (p. 1)

Hoàng-sa đảo tại Lý đảo chi đông, tự Sa kỳ hải ngàn phóng dương thuận phong tam tứ nhật dạ khả chí, đảo thượng quần sơn la liệt, phàm nhất bách tam thập dư phong, tương cách hoặc nhất nhật trình hoặc sở canh hứa. Đảo chi trung hữu *Hoàng-sa châu*, diên mâu bất tri kỷ thiên lý, tục danh « *Vạn lý Trường-sa châu* », thượng hữu tỉnh, cam tuyến xuất yên. Hải điều quần tạp, bất tri kỷ cực, đa sản hải sâm, đại mội, văn loa, nguyên miết

dạng vật. Chư phong nạn thuyền hóa vật hồi tu u thử.

Quốc sơ trí Hoàng-sa đội thất thập nhân dĩ An-vĩnh<sup>1</sup> xã dân sung chi, tuế dĩ tam nguyệt xuất dương thái hải vật, bát nguyệt do Tư hiền hải khẩu hồi nạp. Hựu trí Bắc-hải đội lệnh Hoàng-sa đội kiêm quản, vãng Bắc-hải Côn-lôn chư đảo mịch thái hải vật. Đảo chi đông cận Thanh quốc Hải-nam Quỳnh-châu phủ.

Gia-long sơ phòng cự chế trí Hoàng-sa đội tâm bãi chi. Minh-mệnh sơ thường khiển quan thuyền chí kỳ xứ, thám phỏng hải trình, hữu nhất xứ *Bạch-sa đôi*, chu nhất thiên thất thập trượng, thụ mộc sâm mậu, đôi chi trung hữu tĩn, tây nam hữu cổ miếu, bất tri hà đại sở kiến, bi khắc « *Vạn lý Ba binh* » tứ tự, cự danh *Phật tự sơn*, kỳ lưỡng ngàn giai san hồ thạch tà nhiều thủy diện, tây bắc đột khởi nhất đôi, chu tam bách tứ thập trượng nhị xích, dữ sa đôi tề danh *Bàn than thạch*. Minh-mệnh thập lục niên, mệnh quan thuyền vận chuyên thạch tiền vãng kiến tự, tả thụ thạch bi vi chí. Thời binh phu ứng dịch quật đặc đồng diệp cương thiết nhị thiên dư cân (pp. 16-17).

---

1. Nous lisons *Vinh-an* dans l'édition xylographique [7], mais *An-vĩnh* est conforme aux ouvrages antérieurs dont elle s'inspire.

TRADUCTION

ENCYCLOPÉDIE DU ĐÀI-NAM, SIXIÈME LIVRE :  
PROVINCE DE QUẢNG-NHĨA (p. 1)

*L'archipel de Hoàng-sa est situé à l'est de l'île de Ré (en sino-vietnamien : Lý). Par vent favorable, de la plage de Sa-kỳ on peut y arriver en trois ou quatre jours et nuits. L'archipel est couvert d'un massif de montagnes enchevêtrées, évaluées à plus de 130 sommets et séparées les unes des autres d'un trajet à faire en un jour ou en quelques heures. Au centre de l'archipel, il y a la grande île de Hoàng-sa (Hoàng-sa châu) d'une étendue d'on ne sait combien de milliers de lieues, et connue sous le toponyme populaire de « Vạn-lý Trường-sa châu » (île aux Longues Dunes de dix mille lieues). On y trouve des puits, des sources d'eau douce, d'innombrables groupements d'oiseaux de mer et de nombreux produits marins tels que les holothuries, les carets, les hultres bigarrées de dessins et les tortues de mer. Des épaves de cargos naufragés à cause du vent s'accumulent avec leurs marchandises dans ces parages.*

*Du temps des seigneurs Nguyễn qui furent à*

## LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA

*L'origine de la dynastie régnante, il avait été créé la Compagnie de Hoàng-sa composée de 70 recrues originaires du village de An-vĩnh. Chaque année, au troisième mois, elle partait en mer pour collecter divers produits marins et revenait au huitième mois au port de Tư-hiền pour les livrer aux autorités. Il avait été également créé la Compagnie de Bắc-hải dont le commandement était cumulé par celui de la Compagnie de Hoàng-sa et qui était chargée de se diriger vers la mer du nord et les îles de Côn-lôn pour accomplir la même mission. La région orientale de l'archipel est proche de la préfecture chinoise de Quỳnh-châu, île de Hải-nam.*

*Au début du règne Gia-long (1802-1819), la Compagnie de Hoàng-sa reprit son activité avant d'être dissoute. Au cours des premières années du règne Minh-mệnh (1820-1840), des bâtiments de l'état vinrent à plusieurs reprises dans ces territoires insulaires avec la mission d'étudier les itinéraires maritimes. On avait identifié l'île aux Monticules de Sable Blanc (Bạch-sa đò) mesurant 1.700 trượng de pourtour et ayant une luxuriante végétation. Au centre de cette île, il y a un puits et dans sa partie sud-ouest, un vieux temple dont on ignore la date de construction et qui possède un stèle gravé de ces quatre caractères : Vạn lý ba bình (Sur dix mille lieues, les flots s'apaisent). Cette île était appelée autrefois Phật-tự sơn (Montagne de la Pagode bouddhique). Ses deux régions côtières sont constituées de coraux s'étendant*

*jusqu'au niveau de la mer. Du côté nord.-ouest se dresse une autre île mesurant 340 trượng 2 xích de pourtour, ayant l'altitude de l'île aux Monticules de Sable Blanc, et appelé Bàn-than thạch. (Rocher s'échelonnant en marches). En la 16<sup>e</sup> année du règne Minh-mệnh (1835), l'ordre fut donné aux vaisseaux de l'état de transporter des briques et des pierres pour y construire un temple et, à sa gauche un stèle commémoratif en pierre. En cette occasion, les soldats préposés à ce service retirèrent des fouilles plus de 2.000 livres de fonte et de cuivre en lamelles (pp. 16-17).*

+

En ce qui concerne les archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa, les auteurs du *Đại-Nam Nhất-thống chí*, tout en s'inspirant des œuvres antérieures, ajoutent quelques renseignements intéressants à la synthèse des documents qui ont servi à la rédaction du *Đại-Nam Thực-lục Chính-biên đệ-nhi kỷ* et du *Khâm-định Đại-Nam Hội-diễn Sự lệ*. Ils ont évoqué les diverses missions d'exploration d'itinéraires maritimes décrétées par l'empereur Minh-mệnh tout en omettant celles qui avaient eu lieu sous le règne de son prédécesseur, notamment celle de 1816. Nous nous référons au *Đại-Nam Thực-lục Chính-biên đệ nhất kỷ* (52<sup>e</sup> livre) pour apporter un complément d'information.

## LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA

Cet ouvrage en 60 livres précédés de 2 livres de table générale des matières couvre le règne Gia-long. Il débute par l'ordonnance datée du 22<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de la première année du règne Tự-đức (23-3-1848) dans laquelle l'empereur Dục-tống Anh-Hoàng-đế nous apprend que l'ouvrage a été composé de 1821 à 1847. Deux rapports au trône suivent cette ordonnance, le premier daté du 21<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de la 1<sup>ère</sup> année du règne Tự-đức (25-3-1848) faisant état de l'achèvement de la composition de l'ouvrage et le second daté du 2<sup>e</sup> jour du 12<sup>e</sup> mois de la 1<sup>ère</sup> année de ce règne relatant que l'édition xylographique est menée à bonne fin. Viennent ensuite 11 articles régissant la rédaction et la liste des rédacteurs.

Nous citons de cet ouvrage le passage suivant <sup>1</sup> :

### TEXTE EN GRAPHIE CHINOISE

---

1. *Đài-Nam Thực-lục Chính-biên đệ nhất kỷ* [8] 52<sup>o</sup>  
livre pp. 1a, 15a.

VỠ LONG-TÉ

船	命	丙	世	大
往	水	子	祖	南
黃	軍	嘉	高	寔
沙	及	隆	皇	錄
探	黃	十	帝	正
度	沙	五	寔	編
水	隊	年	錄	第
程	乘			一
				紀

**TRANSCRIPTION EN VIETNAMIEN**

**ĐẠI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHẤT KỶ  
QUYỀN CHI NGŨ THẬP NHỊ**

Thế-tổ Cao Hoàng-đế thực lục (p. 1a)

...Bình-Tý Gia-long thập ngũ niên

Mệnh Thủy-quân cập Hoàng-sa đội thừa thuyền  
vãng Hoàng-sa khám đạc thủy trình. (p. 15a)

TRADUCTION

RELATION VÉRITABLE DU ĐÀI-NAM,  
PARTIE PRINCIPALE, 52° LIVRE

*Relation du règne de l'empereur Thê-tô Cao  
Hoàng-đế (p. 1a)  
... Année Bình-Tý, 15<sup>e</sup> année du règne Gia-long  
(1816).*

*L'ordre fut donné aux Forces Navales et à la  
Compagnie de Hoàng-sa de débarquer à l'archipel  
de Hoàng-sa aux fins d'inspecter et d'évaluer les  
itinéraires maritimes y menant. (p. 15a)*

Ce document révèle que l'empereur Gia-long  
(1802-1819) qui défendait comme les seigneurs  
Nguyễn la souveraineté vietnamienne sur ces îles  
donna en 1816 une impulsion nouvelle aux acti-  
vités de la Compagnie de Hoàng-sa.

+

Parmi les publications officielles qui ont rela-  
té diverses mesures de politique territoriale à l'é-  
gard des archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa,  
signalons aussi sans le citer le *Quốc-triều Chỉnh-*



*biên toát - yểu* (Histoire sommaire de la dynastie régnante, partie principale) qui a donné dans son 3<sup>e</sup> livre (pp. 97b-98a) un résumé succinct des textes consacrés à nos archipels par le *Đại-Nam Thực-lục Chính-biên đê-nhi kỷ*. Cet épitomé constitue avec le *Quốc-triều Tiên-biên Toát-yểu* (Histoire sommaire de la dynastie régnante, Partie Préliminaire) le *Quốc-triều sử toát yểu* (Histoire sommaire de la dynastie régnante), œuvre du Bureau des Annales qui le fit éditer en 1909.<sup>1</sup>

\*

Dans les textes cités dans ce chapitre, il est mentionné pour la première fois l'existence des puits impliquant l'aménagement du terrain en vue, sinon de résidence permanente, du moins de longs séjours<sup>2</sup>. L'identification de nouvelles îles, la dé-

---

1. Cf. Bibliographie, [18]

2. Nous signalons que la Revue *Đông Thanh* (Voix de l'Orient) a publié dans son premier numéro daté du 1<sup>er</sup> juillet 1932 un article [29] sur les îles Paracels [également dénommées Tây-sa] dans lequel nous lisons : « Ông Savina là một nhà khảo-cứu các giống người Thổ Mán ta, ông có sang chơi ở đảo Tây-sa ngót ba năm, ông thuật lại rằng : cái đảo ấy cách với Nghệ-an ta ước hai trăm cây số. Mới đầu bước lên nơi đê-hội của đảo ấy, thì thấy có một giống người ở đấy như người Việt-Nam

couverte d'un vieux temple et de son stèle dont la teneur dépasse sa signification immédiate et témoigné d'exploits maritimes, la construction sous la direction du Commandant des Forces Navales Phạm văn Nguyễn d'un nouveau temple et de son stèle commémoratif daté de 1835, tels sont, entre

→  
mà phong-tục tập-quán, thì xem giống người Nam  
lắm: có lẽ người Nam xưa có sang ở đây. Vào  
trong bán đảo thì có nhiều thổ-nhân, cách sinh-hoạt  
vẫn còn như dân thái-cô. Thứ tiếng của người  
Thổ ở đây thì ông cũng nghe và nói được cả. Đến  
như phong-cảnh các đảo rất là thanh-tú, không  
thấy đâu có cảnh đẹp như vậy. Cứ theo lời ông  
nói, thì biết người Nam ta xưa chắc có sang ở đảo  
ấy» (p. 58) (M. Savina, qui a étudié les ethnies Thổ  
Mán de notre pays, a vécu environ 3 années dans  
l'archipel de Tây-sa. Il a rapporté ce qui suit: cet  
archipel est distant de la province de Nghệ-an de  
200 kilomètres environ. Aussitôt débarqué dans  
sa région la plus peuplée, nous apercevons que  
les habitants sont d'une race qui se rapproche des  
Vietnamiens au point de vue des coutumes et  
mœurs. Descendraient-ils des Vietnamiens qui s'y  
étaient établis autrefois? A l'intérieur des îles vi-  
vent des autochtones comme s'ils étaient des hom-  
mes préhistoriques. M. Savina comprend et parle  
couramment leur langue. L'archipel comporte de  
beaux paysages jamais vus ailleurs. Selon M. Sa-  
→

autres, des faits qui prouvent que les diverses missions décrétées par les empereurs Gia-long et Minh-mệnh, tout en relevant de l'exercice normal des droits de souveraineté, ont abouti à une meilleure connaissance de nos territoires insulaires.

C'était pour des raisons d'ordre politique et scientifique que l'empereur Minh-mệnh, soucieux comme l'empereur Gia-long de la défense de l'intégralité de notre territoire national, ordonna en 1834 et en 1836 des missions de relevé cartographique respectivement placées sous les ordres du Commandant de Garnison Trương Phúc-Sĩ et du Commandant Principal des Forces Navales Phạm Hữu-Nhật qui cumulait également la direction de l'opération d'érection des bornes entreprise la même année. Grâce aux historiographes de la Cour de Hué, nous avons connaissance des réactions de l'empereur Minh-mệnh à la suite du rap-

---

→

vina, l'immigration vietnamienne dans cette île aurait été accomplie depuis l'antiquité). M. Nguyễn Văn Tố dirigeait le Comité de rédaction de cette revue à l'époque où il était membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Il aurait lu quelque part les écrits de M. Savina, ce qui l'aurait décidé à faire publier cet article. Nous le signalons à titre de curiosité, étant dans l'impossibilité de vérifier nous-même ces surprenantes révélations.

port de Trương Phúc-Sĩ sur la présence illégale des pêcheurs chinois dans nos îles. L'érection des bornes dans nos îles constituaient dès 1836 un avertissement silencieux mais énergique à ceux qui violaient nos frontières.

A partir de l'année 1836, des missions de reconnaissance ont été envoyées annuellement aux archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa. La terminologie utilisée dans les ouvrages postérieurs à cette date prouve que le Bureau des Annales chargé de leur rédaction a pris connaissance des rapports de ces missions.

L'île de Sable Jaune, telle qu'elle avait été identifiée pour la première fois par l'expression populaire *Bãi Cát Vàng* dans l'œuvre du lettré au patronyme de Đổ-bá et considérée comme une île relativement de moindre importance par Lê Quý-Đôn et Phan Huy-Chú si nous tenons compte de l'expression 黄沙渚 *Hoàng-sa chử* qu'ils ont employée, est, d'après le *Đại-Nam Nhất-thống chí*, un territoire insulaire relativement plus important puisque nous y lisons 黄沙洲 *Hoàng-sa châu*. En effet le dictionnaire chinois 辭海 *Từ hải* nous apprend que 渚 *chử* se dit de 洲 *châu* d'importance mineure (Édition 1936, réédition 1969, t. I, p. 1750).

Il s'agit d'un ensemble d'îles et d'îlots, ce qui justifie l'expression 长沙處 *Trường-sa xứ* que

nous lisons dans l'œuvre du lettré au patronyme de Đỗ-bá et dans le *Đại-Nam Thực-lục chính-biên đê-nhi ký* 大南實錄正編地輿記, từ étant un nom de lieu de grande étendue.

Par ailleurs, si le *Đại-Nam Nhất-thống chí* confirme que l'expression 萬里長沙 Vạn-lý Trường-sa s'applique comme toponyme populaire à l'archipel de Hoàng-sa proprement dit, il n'est pas moins vrai qu'elle concerne d'autres îles si nous nous référons à l'œuvre de Lê Quý-Đôn. Il s'agit de celles qui se rattachent actuellement à la province de Phước-tuy sous le toponyme populaire de Trường-sa et qui ont été l'objet des missions de reconnaissance ayant lieu annuellement à partir de 1836.

Un chercheur au pseudonyme de Từ-minh, dans son article paru en 1974 <sup>1</sup>, a identifié parmi l'archipel de Trường-sa l'île de Ban-na sur lequel l'empereur Minh-mệnh « fit construire en la 16<sup>e</sup> année de son règne (1835) une pagode bouddhique et un stè-

---

1. Từ minh, *Cuộc tranh chấp chủ quyền trên các quần đảo Hoàng-sa và Trường-sa* (Conflict de souveraineté sur les archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa) [31] p. 13 : « Nhưng quyền chiếm-cứ của Việt-Nam lâu nhất vì ngay từ triều Minh-mệnh, nhà vua đã cho chõ vật-liệu ra xây một ngôi chùa ở đảo Ban-na cùng với một tấm bia ghi " Minh-mệnh năm thứ 16 " bằng chữ nôm ».

## LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA

le gravé de caractères démotiques ». De son côté, Sauvaire Jourdan a cité dans son article paru en 1933 <sup>1</sup> une traduction d'un ancien ouvrage vietnamien qui est justement le *Đại-Nam Nhất-thống chí*. Dans cette traduction qui correspond à la nôtre (citée supra, pp. 121-123) il est question de *Rocher de Ban-na*.

Les caractères 潭 *than* et 礁 *na* se ressemblant à quelques traits près, Từ-minh et Sauvaire Jourdan seraient victimes d'une confusion qui a donné naissance aux toponymes *île de Ban-na* et *Rocher de Ban-na*. De notre côté, nous avons transcrit 疊潭石 en *Bàn-than thạch* (Rocher s'échelonnant en marches).

Quant à l'appartenance de cette île à l'archipel de Trường-sa, Từ-minh l'affirme de façon catégorique, dans le cadre d'un article fort bien documenté mais, à notre grand regret, sans indications bibliographiques.

Les sources que nous avons dépouillées nous font savoir qu'un stèle fut érigé en ce lieu et à cet-

---

1. Sauvaire Jourdan, *Les Paracels infiniment petits de notre domaine colonial* [36], p. 386 « Au Nord-Ouest est une élévation égale en hauteur à l'amoncellement de sable. Le nom de cette élévation est : Rocher de Ban-na ».

te date, sans aucune précision sur le texte gravé. D'autre part, l'édifice cultuel en question est un 廟 miếu (temple) d'après le *Khám-định Đại-Nam Hội-diễn Sự lệ* (cité supra, p. 113), c'est-à-dire un 神祠 thần-từ (temple en l'honneur des génies) d'après le *Đại-Nam Thực-lục Chính-biên đệ nhị kỷ* (cité supra, p. 101). Quant au *Đại-Nam Nhất-thống chí*, il affirme qu'il s'agit d'un 寺 tự (pagode bouddhique) (supra, p. 119).

Quoi qu'il en soit, l'actuel archipel de Trường-sa, ou pour se conformer à l'appellation officielle selon le décret N° 143-NV du 22-10-1956, l'archipel de « Hoàng-sa (Spratley) », est depuis longtemps territoire vietnamien puisqu'il a été englobé dans les expressions *Trường-sa xứ* (chapitre I), *Đại Trường-sa đảo* (chapitre II), *Vạn-lý Trường-sa* (chapitre IV). D'ailleurs il relevait de la compétence territoriale de la Compagnie de Bắc-hải, qui, de concert avec celle de Hoàng-sa, garantissait la suprématie navale vietnamienne sous les seigneurs Nguyễn.

Nous tenons en outre à souligner que les auteurs du *Đại-Nam Nhất-thống chí* englobent l'actuel archipel de Trường-sa au même titre que l'archipel de Hoàng-sa proprement dit dans cette formule d'une densité descriptive frappante <sup>1</sup> :

1. *Đại-Nam Nhất-thống chí : Quảng-nghĩa tỉnh*, op. c. [7] p. 11a.

東橫沙島 (黃沙島) 連滄海以為池  
*Đông hoành sa đảo (Hoàng-sa đảo) liên thương-*  
*hải dĩ vi trì.*

Les caractères 滄海 *thương-hải* ont le double sens d'océan et d'îles d'origine mythologique. Le Grand dictionnaire de la langue chinoise 中文大辭典 *Trung-văn đại từ-điền* (édition 1968, vol. 20, p. 44, vol. 28, p. 420) nous en donne les précisions tandis que le dictionnaire chinois 辭海 *Từ-hải* (édition 1936, réédition 1969, t. I, p. 1770) met l'accent uniquement sur le sens de territoires qui émergent comme par enchantement des profondeurs de la mer. Il s'agit de la mer du nord (*Bắc-hải*), toponyme créé par des immortelles si nous en croyons le 拾洲記 *Thập-châu ký* auquel se réfèrent ces deux dictionnaires. L'expression *Bắc-hải* ne doit pas être entendue ici au sens littéral de mer du nord ; en raison de ses résonances mythologiques, elle suggère l'idée de mer lointaine, ce qui justifie la dénomination *Bắc-hải đội* (Compagnie dont la compétence s'étend à des mers aussi lointaines que la Mer du Nord) créée par les seigneurs Nguyễn. D'autre part, le caractère 池 *trì* fait partie du binôme 城池 *thành-trì* (rempart et fossé) qui se dit d'ouvrages de défense des citadelles d'autrefois.

Compte tenu de ces remarques, la formule précitée mérite deux traductions également valables :



VÕ LONG-TÊ

— A l'est s'échelonnent en position transversale des îles de sable (de l'archipel de Hoàng-sa) qui, tout en formant un rempart continu au milieu de l'océan, en font un fossé.

— A l'est s'échelonnent en position transversale des îles de sable (de l'archipel de Hoàng-sa) qui, tout en s'unissant dans un ensemble à d'autres îles, font de l'océan un fossé.

Cette formule qui souligne l'importance stratégique des territoires insulaires au large des côtes vietnamiennes, identifie, par son double sens et sans le nommer, l'archipel de Trường-sa. Nous pouvons conclure que la défense et la prospérité du Vietnam sont assurées dans une certaine mesure par les positions stratégiques que constituent les archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa et par les eaux territoriales que ceux-ci impliquent.

Les anciens dirigeants du Vietnam accordaient à ces archipels une place importante dans leur politique territoriale, comme l'attestent les textes de géographie historique que nous avons cités. Ils sont en quelque sorte illustrés d'une carte que nous allons étudier dans le chapitre suivant.



V

LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA  
ET LA CARTE DÉTAILLÉE DU ĐẠI-NAM :  
ĐẠI-NAM NHẤT-THỐNG TOÀN ĐỒ

Digitized by Google

**L**ES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE Truong-sa sont représentés en deux groupes distincts, respectivement nommés 黃沙 *Hoàng-sa* et 萬里長沙 *Vạn lý Truong-sa* dans la carte détaillée du Đai-Nam 大南一統全國 *Đai-Nam Nhất-thống toàn đồ*. Etablie selon la technique traditionnelle de relevé cartographique, avec des légendes en graphie chinoise, elle nous est parvenue sans nom d'auteur et sans date de composition (Planche XXXVI). En vue de sa datation et de la recherche de sa paternité, il nous faut évoquer certains faits historiques à la lumière desquels apparaîtra la valeur incontestable de ce document.

Les publications officielles de la dynastie des Nguyễn nous font savoir que diverses missions d'exploration d'itinéraires maritimes et de relevé cartographique eurent lieu à des dates précises sous les règnes Gia-long et Minh-mệnh aux fins d'améliorer la connaissance des archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa.

Les renseignements recueillis par ces missions ont été vraisemblablement utilisés pour l'établissement de la Carte détaillée du Đại-Nam. Or cette nouvelle appellation officielle de notre pays fut décrétée par l'empereur Minh-mệnh en la 19<sup>e</sup> année de son règne (1838). L'ordonnance impériale en question est citée dans le *Minh-mệnh chính-yếu* <sup>1</sup> D'autre part, le *Hoàng-Việt Địa-dư chi* édité pour la première fois en 1833 est l'œuvre de Phan Huy-Chú <sup>2</sup>, si nous en croyons, le *Đại-Nam Chính-biên liệt-truyện nhị tập* (Biographie du Đại-Nam, Partie Principale, Seconde série, 18<sup>e</sup> livre). Au retour de l'ambassade en Chine à laquelle Phan Huy-Chú participait comme second adjoint de l'ambassadeur Hoàng văn Đản, il fut blâmé et puni d'avoir abusé des prérogatives sur les mandarins des provinces que l'ambassade avait traversées; le 11<sup>e</sup> mois de la 13<sup>e</sup> année du règne Minh-mệnh (22.12.1832 —

---

1. *Minh-mệnh chính yếu* [17] 1<sup>er</sup> livre pp. 44a-44b.

2. Cf. supra, chapitre III.

21.1.1833), il était envoyé en mission à Giang-lru-ba (Batavia). Réintégré à son retour comme chef de Bureau au Ministère des Travaux Publics, il quitta peu après l'administration en prétextant une infirmité qu'il avait contracté au pied pour se consacrer à l'enseignement privé jusqu'à sa mort en 1840. L'appellation *Đai-Nam* étant officiellement proclamée en 1838, c'est-à-dire au cours de la retraite volontaire de Phan Huy-Chú, il est invraisemblable qu'il soit l'auteur du *Đai-Nam Nhất-thống toàn đồ* en tant que supplément tardif de son traité de géographie édité en 1833. <sup>1</sup>

- 
1. Divers ouvrages signalent que le *Đai-Nam Nhất-thống toàn đồ* fait partie du *Hoàng-Việt Địa-dư chí* édité en 1834 (sic). Dans l'ouvrage *Việt-Nam Văn-học toàn thư II: Cù-tích* (Editions Văn-Hữu Á-Châu, Saigon, 1959) de Hoàng Trọng-Miễn, cette carte est reproduite en réduction avec la légende suivante : « *Đai-Nam Nhất-thống toàn đồ*, Phan Huy-Chú, 1834 ». L'ouvrage *Hoàng-sa, lãnh-thò Việt-Nam Cộng-Hòa* [45], p. 44, reproduit également en réduction cette carte, vraisemblablement d'après un ouvrage anglais que nous n'avons pu identifier, avec cette légende : « The « *Hoàng-Việt Địa-Dư* » — Geography of the Annamite-Empire — shows that The Paracels and Spratley Islands have for a long been Vietnamese possession ».

Considérons d'autres faits bio-bibliographiques. Selon le *Đại-Nam Chính-biên liệt-truyện nhị tập* (29<sup>e</sup> livre). Bùi Quĩ, haut fonctionnaire au Bureau des Annales, sollicita en la seconde année du règne Tự-Đức (1848) l'autorisation impériale de procéder à la revision du *Đại-Việt Sử-ký* (Mémoires historiques du Đại-Việt), à la rédaction du *Đại-Nam Nhất-thống chí* et à la collation des documents servant à rédiger le *Đại-Nam Phong-nhã thống biên* (Traité complet du Đại-Nam Culturel). De ce projet ambitieux, nous avons, outre le *Khâm-định Việt-sử thông giám cương-mục* et le *Đại-Nam Nhất-thống chí* bien connus, le *Đại-Nam Nhất-thống dư đồ* (Atlas complet du Đại-Nam), œuvre collective du Bureau des Annales terminée le 20<sup>e</sup> jour du 10<sup>e</sup> mois de la 14<sup>e</sup> année du règne Tự-Đức (22-11-1861) et le *Đại-Nam phương-dư chính-biên* (Géographie régionale du Đại-Nam, Partie Principale), œuvre personnelle de Bùi Quĩ.

Cette dernière œuvre est le troisième livre de l'ouvrage *Đại-Việt địa-dư toàn biên*, communément appelé Géographie de Phương-đinh, en souvenir du pseudonyme Phương-đinh de Nguyễn văn Siêu qui l'avait composé en collaboration avec Bùi Quĩ. Edité en 1900 avec une préface de Nguyễn trọng Hợp, cet ouvrage <sup>1</sup> en 5 livres était terminé en 1862

1. Cf. Bibliographie [10].



selon l'avant-propos écrit par Nguyễn văn Siêu pour le *Đại-Nam phương-dư chính-biên* qui en constitue le 3<sup>e</sup> livre. L'intérêt de cet avant-propos est qu'il nous signale, comme principale source utilisée, le *Đại-Nam toàn đồ lý số chí* (Traité de Géographie avec métrage et carte détaillée du Đại-Nam), ouvrage connu grâce à cet unique renseignement.

Composés avant l'époque coloniale, les ouvrages *Đại-Nam Nhất-thống dư đồ* et *Đại-Nam toàn đồ lý số chí* sont illustrés de cartes selon leur titre même. Celles-ci représentent intégralement le territoire national du Vietnam et se distinguent en ce sens de celles que nous trouvons dans les ouvrages datés de l'époque coloniale, à savoir à titre d'exemple, le *Đại-Nam cương-giới vưng biên* (Traité des frontières du Đại-Nam) ouvrage terminé le 9<sup>e</sup> jour du 4<sup>e</sup> mois de la 3<sup>e</sup> année du règne Đồng-khánh (12-5-1886) selon le rapport de présentation au trône fait par l'auteur Hoàng Hữu-Xứng et comportant 7 livres et une carte selon le *Đại-Nam Thực-lục Chính-biên đệ lục kỷ, quyền chi lục* (Relation véritable du Đại-Nam, Partie Principale, 6<sup>e</sup> règne, 6<sup>e</sup> livre) ou le *Đồng-khánh địa-dư chí* (Géographie de Đồng-khánh) qui, avec ses 27 livres et 314 cartes, ne concernent que le Centre et le Nord Vietnam, à l'exclusion de la Cochinchine devenue à cette époque colonie française.

Revenons à notre carte détaillée du Đại-Nam. Comme l'indique son titre *Đại-Nam Nhất-thống*

*toàn đồ*, elle représente l'empire du Đại-Nam, tel qu'il a été dénommé à partir de 1838 avec l'ordonnance de l'empereur Minh-mệnh et tel qu'il a été constitué avant la perte de l'indépendance nationale amorcée avec le traité de 1862. Nous y lisons les noms des six provinces vietnamiennes du sud et même ceux d'anciennes circonscriptions administratives telles que Long-xuyên đạo et Đông-khâu [đạo]. La mention *Tiêm-la quốc địa-giới* (Frontières du Siam) marquée à droite du Mékong prouve que cette carte datait du temps où le Cambodge et les principautés laotiennes qui y sont désignées sous les noms de *Vạn-tượng* et de *Trấn-ninh* reconnaissaient les droits de suzeraineté de l'empire du Đại-Nam.

Il résulte de ces considérations que la carte *Đại-Nam Nhất-thống toàn đồ* aurait été dressée entre les années 1838 et 1862 comme faisant partie d'un des ouvrages de géographie datés de la période ainsi délimitée. Serait-il le *Đại-Nam Nhất-thống dư đồ* du Bureau des Annales ou le *Đại-Nam toàn đồ lý số chí* d'auteur inconnu mais cité, utilisé par Nguyễn văn Siêu et Bùi Quĩ? Cette carte aurait été également l'œuvre collective du Bureau des Annales de cette époque ou le travail personnel d'un de ses membres puisque la localisation des territoires insulaires en groupes de *Hoàng-sa* et de *Vạn lý Trường-sa* n'avait été possible qu'avec les renseignements obtenus par les missions de relevé carto-

graphique de 1834, de 1836 et des années suivantes<sup>1</sup>, et communiqués par le Ministère des Travaux Publics, en raison et sous le sceau du secret d'état, exclusivement à l'organisme gouvernemental compétent qu'était le Bureau des Annales.

Nous avons interprété cette carte dans les limites qu'impose le sujet de notre étude. Nous tenons cependant à signaler que ce document comporte des points qui demeurent pour nous des énigmes qu'il serait utile d'élucider. Si l'expression 水大ニ 王 Thủy Hỏa nhị vương correspond aux tribus de Hỏa-xá et de Thủy-xá, elle serait localisée par erreur sur les bords du Mékong. D'autre part, à l'emplacement du port de 大占 Đại-chiêm, nous lisons 大吉 Đại-cát. Chiêm et Cát étant différents d'un seul trait, il y a lieu de penser qu'il y a eu inadvertance dans le tracé du toponyme approprié. Quoiqu'il en soit, cette carte s'impose comme un document de valeur pour l'étude de la géographie historique de notre pays.

---


1. Cf. *Đại-Nam Thực-lục chính-biên đệ nhị kỳ* [8], 165° livre, pp. 24b-25b.



EN GUISE DE CONCLUSION

•



 **U TERME DE CETTE LECTURE D'ANCIENS**  
ouvrages vietnamiens d'histoire et de géographie,  
volontairement limitée à ceux d'avant le XX<sup>e</sup> siècle,  
il est historiquement démontré que le territoire na-  
tional du Vietnam s'étend à l'est jusqu'aux archi-  
pels de Hoàng-sa et de Trường-sa. C'est sur cette  
base que la France, en tant que nation protectrice  
de l'ancien empire vietnamien, en assurait, jus-  
qu'en 1945, l'administration, l'exploitation et la  
défense, et qu'avec l'indépendance recouvrée, ces  
archipels sont redevenus territoires vietnamiens à  
part entière.

Des documents officiels et ouvrages didactiques  
de l'époque coloniale jusqu'à nos jours nous en

donnent une connaissance plus approfondie. Ils sont d'ailleurs d'accès facile aux chercheurs et, en raison de leur importance, méritent d'être présentés et analysés dans une autre étude. Il est cependant opportun de signaler ce qui aide à élucider certaines données mises en valeur dans les précédents chapitres.

Les actes administratifs de l'époque coloniale se réfèrent à l'appartenance historique à la nation vietnamienne de ces archipels. Dans l'exposé des motifs de l'ordonnance n° 10 du 29<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> mois de la 13<sup>e</sup> année du règne Bảo-đại (30-3-1938) par laquelle l'archipel de Hoàng-sa, relevant précédemment des provinces de Nam-Nghĩa (Quảng-Nam et Quảng-Nghĩa), fit partie de la province de Thừa-thiên, nous lisons notamment: « Considérant que les îles de Hoàng-sa (Archipel des îles Paracels, en français dans le texte) relèvent depuis toujours de la souveraineté vietnamienne, faisant partie du territoire des provinces de Nam-Ngãi [Nghĩa] sous les précédent règnes ets gardant sous le règne de l'empereur Thố-tồ Cao Hoàng-đế (1802-1819) leur ancien statut pour la raison que les liaisons avec ces îles se faisaient à partir des ports de ces provinces... »<sup>1</sup>.

L'arrêté n° 3282 du 5 mai 1939 du Gouverneur

---

1. Cf. Bibliographie, [56].



Général de l'Indochine porte sur l'organisation administrative de ces îles comme suit : « Deux délégations administratives sont créées aux îles Paracels dépendant de la province de Thùra-thiên (Annam) sous les noms de Délégation du « Croissant et dépendances » et de « L'Amphitrite et dépendances ». La limite entre ces circonscriptions est fixée par le trajet du 112° méridien, sauf en sa traversée du récif Vuladdore qui est totalement englobée par la Délégation du Croissant » (article premier) <sup>1</sup>.

Pour en connaître exactement la situation géographique, lisons ce qui suit dans l'étude des *Notes sur les îles Paracels* <sup>2</sup> faite par E. Saurin : « Les Paracels sont situées entre 111° et 113° de longitude E. et 15° 45' et 17° 05' de latitude. L'île Money qui avec l'île Triton, isolée au S.O. de l'archipel, en est la plus occidentale, se trouve à 350 km à l'Est de Tourane, point le plus rapproché de la côte d'Annam, et à 227 km au S.E. de la pointe la plus méridionale de la grande île chinoise d'Haïnam. L'île Lincoln, la plus orientale, est distante de Money de 140 km. Et dans le sens N.E., les îlots septentrionaux du groupe de l'Amphitrite sont séparés de Passu Kéah par 110 km. Cet archipel comprend 36 îles ou îlots émergeant à marée haute

---

1. Cf. Bibliographie [57].

2. Op. c. [37].

et des récifs immergés dont quelques-uns découvrent partiellement à marée basse. Ces reliefs se groupent de la façon suivante : A l'Ouest, le récif du Nord, le groupe du Croissant, le récif de Vulad-dore, le récif de la Découverte, l'île et le récif de Passu Kéah, l'île Triton ; à l'Est, le groupe de l'Amphitrite, l'île Lincoln et la Pyramide, le récif Bombay. La plupart de ces reliefs présentent, plus ou moins parfaite, la forme annulaire classique des atolls du Pacifique qui n'est donc pas, comme il a été dit<sup>1</sup>, une particularité de Pacifique médian proprement dit, localisée à l'Est de la ligne de l'andésite. Les récifs du Nord, de la Découverte, Vulad-dore, le groupe du Croissant lui-même [...] sont typiques à cet égard ».

Erigé en village de Định-hải relevant de la circonscription de Hòa-vang, province de Quảng-nam selon le décret n° 174-NV du 13-7-1961 du Président de la République du Vietnam<sup>2</sup>, l'archipel de Hoàng-sa garde son statut de village tout en étant rattaché à celui de Hòa-long de la même circonscription en vertu de l'arrêté 709-BNV/HCĐP/26 du 21-10-1969 du Ministère de l'Intérieur<sup>3</sup>.

- 
1. Note d'E. Saurin : J. Bourcart, *Océanographie (Introduction à la géologie)*, Paris, 1952, p. 63.
  2. Cf. Bibliographie [58].
  3. Cf. Bibliographie [59].

Quant à l'archipel de Trưông-sá, il est constitué d'iles et ilots dont l'occupation, le nom et la position géographique font l'objet de cet avis publié dans le *Journal Officiel de la République Française* du 26 juillet 1933 :

« Le Gouvernement français a fait procéder par des unités navales à l'occupation des iles et ilots définis ci-dessous :

1) Ile Spratly, située par 8° 39' latitude Nord et 111° 55' longitude Est Greenwich ainsi que les ilots qui en dépendent.

(La prise de possession a eu lieu le 13 avril 1930).

2) Ilot Caye d'Amboine, situé par 7° 52' latitude Nord et 112° 55' longitude Est Greenwich, ainsi que les ilots qui en dépendent.

(La prise de possession a eu lieu le 7 avril 1933).

3) Ilot Itu-aba, situé par 10° 22' latitude Nord et 114° 21' longitude Est Greenwich ainsi que les ilots qui en dépendent.

(La prise de possession a eu lieu le 10 avril 1933).

4) Groupe de Deux Iles, situé par 11° 29' latitude Nord et 114° 21' longitude Est Greenwich, ainsi que les ilots qui en dépendent.

LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA

(La prise de possession a eu lieu le 10 avril 1933).

5) Ilot Loaito, situé par 10° 42' latitude Nord et 114° 25' longitude Est Greenwich, ainsi que les ilots qui en dépendent.

(La prise de possession a eu lieu le 11 avril 1933).

6) Ile Thi - Tu, située par 11° 7' latitude Nord et 114° 16' longitude Est Greenwich, ainsi que les ilots qui en dépendent.

(La prise de possession a eu lieu le 12 avril 1933).

Les îles et îlots sus-indiqués relèvent désormais de la souveraineté française.

(Cet avis annule le précédent inséré au *Journal Officiel* en date du 25 juillet 1933, page 7794) <sup>1</sup>.

C'est en vertu de cet avis que le Gouverneur de la Cochinchine a promulgué l'arrêté n° 1762-CP du 21-12-1933 rattachant ces îles et îlots à la province de Baria <sup>2</sup>, actuellement Phưóc-tuy, se prévalant des droits qui ont cessé depuis l'accession de notre pays à l'indépendance. Il y a lieu de faire remarquer que l'avis précité a fait abstraction de la souveraineté vietnamienne, ce qui n'infirmé cependant en rien nos droits historiquement

---

1. Op c. [60], p. 7837.

2. Cf. Bibliographie [61].

acquis par la présence immémoriale de nos ancêtres sur cet archipel et momentanément assumés par la France. La reprise par le Vietnam de cet archipel est juridiquement accomplie à la faveur de divers traités et protocoles par lesquels le Vietnam accéda après l'année 1945 à l'indépendance, et sur le plan administratif, par le décret n° 143-NV du 22-10-1956 du Président de la République du Vietnam<sup>1</sup> par lequel cet archipel se rattache à la province de Phước-tuy et porte curieusement le toponyme de « *Hoàng-sa (Spratley)* ».

Le choix de ce toponyme s'expliquerait, selon nous, par le fait que les dirigeants vietnamiens de cette époque voulaient intégrer cet archipel, comme les auteurs du *Đại-Nam Nhất-thống chí*, dans un ensemble où figure en première place l'île de Hoàng-sa, territoire insulaire le plus important et le mieux connu à l'est de nos côtes. Phạm Quang-Đường, auteur de l'étude *Vấn-đề chủ-quyền trên quần-đảo Hoàng-sa* (Le problème de la souveraineté sur l'archipel de Hoàng-sa) parue en 1970<sup>2</sup> nous révèle que certaines cartes de l'ancien Service Géographique de l'Indochine porte « par une erreur bien regrettable » la mention de Hoàng-sa en lieu et place de Trường-sa. Serait-ce là le respect dû à une

---

1. Cf. Bibliographie [62].

2. *Đặc-san Địa-dư* n° 4 [43], p. 39.

tradition toponymique vietnamienne à laquelle se réfèrent aussi ceux qui ont contribué à la promulgation du décret sus-indiqué ?

Nous ne saurions passer sous silence les travaux scientifiques sur les archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa. Nous en avons donné une liste non exhaustive dans notre bibliographie. Signalons en particulier l'étude de J. Delacour et P. Jabouille sur les *Oiseaux des îles Paracels* (1930), illustrée de très belles planches, la *Contribution à l'étude des îles Paracels: Les phosphates* par P. Maurice Clerget, ingénieur civil des Mines (1932), les études de E. Saurin qui concernent, outre les îles de Paracels en général dans l'article déjà cité, la *faune malacologique des îles Paracels* (1958), les *Gastéropodes marins des îles Paracels, I* (1960), *II* (1961) et les *Lamellibranches des îles Paracels* (1961).

Il nous faut cependant rester dans les limites de la présente étude. Les sources vietnamiennes que nous avons dépouillées gagneraient à être confrontées avec certaines sources d'origine étrangère.



Nombreux sont les documents étrangers qui attestent l'importance des forces navales vietnamiennes du temps des seigneurs Nguyễn, leur per-

mettant d'avoir été maîtres des archipels situés au large des côtes de notre pays. Dans son *Journal du Voyage de Siam fait en 1685 et 1686*, l'Abbé de Choisy rapporte que le Roi de Cochinchine entretenait, en 1679, 131 galères, sans compter celles des provinces, chacune pourvue de trente rames sur chaque bord et montée par trois officiers, six canonniers et deux tambours <sup>1</sup>.

De son côté, Gentil de la Barbinais, qui accomplit de 1714 à 1718 le tour du monde par Madagascar, le détroit de la Sonde, la Chine et le Brésil, fit publier en 1738 son *Nouveau voyage autour du Monde* dans lequel la marine des seigneurs Nguyễn est l'objet de considérations qui rejoignent sensiblement celles de l'Abbé de Choisy :

« Quoique jusqu'ici les Cochinchinois, écrit Gentil de la Barbinais, aient attaqué ou se soient défendus par terre, les emplois de l'armée navale sont plus recherchés, comme étant les plus honorables. Le Roi de Cochinchine entretient 150 galères... A la dernière revue des galères, qui se fit en 1678, il y avait 131 galères... » <sup>2</sup>

---

1. Cité dans *La Geste Française en Indochine* [25] tome I, p. 69 note 1 ; pp. 73-75.

2. Op. c. [25] tome I, p. 117.

Ce potentiel qui expliqua en partie l'éclatante victoire remportée en 1644 à l'embouchure du Sông Gianh par les galères vietnamiennes sur les navires hollandais <sup>1</sup> détermina l'Amiral d'Estaing à renoncer à son coup de main tenté contre Hué en 1758-1759. Dans l'article *Une tentative ignorée d'établissement français en Indochine au XVIII<sup>e</sup> siècle : Les vues de l'Amiral d'Estaing*, Louis Malleret nous a révélé un curieux mémoire intitulé *Notes sur l'Asie demandées par Monsieur de la Borde à Monsieur d'Estaing*, daté du 10 avril 1768 et conservé aux Archives du Ministère français des Colonies. Dans ce document d'Estaing écrit qu'il redoutait la présence des galères vietnamiennes qui patrouillaient entre les côtes et les îles Paracels qualifiées d'*archipel de rochers*. Il y a lieu de les identifier aux bâtiments des Compagnies de Hoàng-sa et de Bắc-hải créées par les seigneurs Nguyễn et appelées Compagnies de collectage par les autorités chinoises de l'époque. En voici ce passage significatif :

*« Le détroit de Malac ou celui de la Sonde étaient les deux routes qui devaient me conduire à Poulo Timon ou à Poulo Condor. Des raisons nautiques, et l'envie de croiser contre les vaisseaux anglais venant de la Chine me décidèrent, et après avoir convoyé les prises que j'avais faites dans le golfe de Perse, jus-*

---

1. Op. c. [25] tome I, p. 68.



*qu'à la hauteur des Maldives, je préférâi le passage du détroit de la Sonde. Celui de Malac sans ces motifs aurait été le plus convenable. Indécis encore entre les îles de Timon et de Condor, le grand éloignement qu'il y a entre la première et l'objet, la crainte des avaries et la difficulté d'y atterrir, lorsqu'on ne passe point par le détroit de Malac, m'auraient probablement déterminé à monter mes chaloupes de rechange, et tous mes bâtiments à rame sur l'île de Condor. Je les aurais mis à la mer. Cette relâche, commode et plus voisine, manque de bonne eau. Elle a augmenté quelquefois la difficulté de doubler le Paracel. La navigation entre cet espèce d'archipel de rochers et la grande terre passe pour être plus difficile que celle du large. Ce parage est d'ailleurs fréquenté par les petits bâtiments du pays; ils auraient pu instruire de mon arrivée. Les inconvénients tous grands qu'ils étaient auraient probablement cédé à la nécessité indispensable de conserver mes embarcations »<sup>1</sup>.*

D'Estaing signale également dans ce document la présence des pièces de canon installées par les seigneurs Nguyễn, en l'occurrence Võ-vương Nguyễn phúc Khoát (1738-1765), autour de la citadelle de Hué :

---

1. Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises, nouvelle série, tome XVII, n° 1 [21] pp. 85 - 86.

« Cet endroit du palais est plutôt décoré que défendu par quelques pièces de canon de fonte du plus gros calibre. Des affûts vernis les portent et des tapis de soie les couvrent. Une galerie formée par des colonnes de bois, qui soutiennent un toit dont le [...] <sup>1</sup> est médiocre, masque et domine l'enceinte du palais du côté de l'eau. La forme de son enveloppe, tracée par un mur simple de deux toises de haut, est celle d'un carré long presque régulier. On fait monter à plus de trois cents pièces d'artillerie le nombre de bouches de feu de tous calibres qui sont distribuées en dehors de ses quatre faces, dont toutes les entrées se bornent à une seconde porte qui donne sur la campagne ; elle est opposée à celle de la rivière » <sup>2</sup>.

Louis Malleret identifie ce palais au *Phủ kinh* construit par Võ-vương en 1738 à l'emplacement de l'actuelle citadelle de Hué au bord de la Rivière des Parfums que d'Estaing appelait Rivière du Roi. Malleret signale également que l'ancien palais construit en 1687 par Ngãi-vương Nguyễn-phúc Trăn se trouve à l'emplacement de l'actuel marché de Kim-long et que le Palais d'hiver appelé *Phu lén* (Phủ trèn : Palais supérieur) par Pierre Poivre dans son *Journal* relatant son séjour en Cochinchine de 1749 à 1750 et dénommé improprement

---

1. Mot illisible.

2. Op. c., p. 86.

Palais d'été par d'Estaing a été construit par Võ-vương sur l'autre rive en face de l'île de Dã-viên et baptisé Palais de Trùng-lạc ou de la Longue Joie. Se basant sur des sources qu'il a dépouillées, Louis Malleret identifie parmi les pièces de canon décrites par d'Estaing celles qui provenaient des navires naufragés aux îles Paracels :

*« Les intervalles des colonnes étaient occupés par 1.200 canons dont 800 en bronze, comprenant pour la plupart des pièces « du calibre de quatre livres ; quelques unes de six et douze pièces de vingt-quatre », portant les armes du Portugal avec la date de 1661. On y voyait aussi de petites pièces aux armes du roi du Cambodge qui avaient été fondues par les Portugais, ainsi que des canons de fer du calibre six, ornés du monogramme de la Compagnie anglaise des Indes, qui avaient été recueillis aux Paracels parmi les débris des naufrages des vaisseaux de Chine »<sup>1</sup>.*

Rappelons que les *Notes sur l'Asie* d'Estaing ont été rédigées dix ans après le projet avorté de 1758-1759. Dans son ouvrage *La Geste française en Indochine* (t.I, p.145-151), Georges Taboulet qui a eu accès à un document que Malleret n'avait pu consulter faute de temps. Il s'agit du *Mémoire pour une entreprise sur la Cochinchine proposée à M. de Magnon par M. d'Estaing*, conservé aux Archives du

---

1. Op. c., p. 53.

Ministère français de la Marine. Ce document n'est pas daté mais d'après les recherches de Georges Taboulet, « il semble avoir été composé par le comte d'Estaing pendant sa traversée de Pondichéry à l'île de France, à la fin de 1758 ou au début de 1759<sup>1</sup> ». Dans ce document d'Estaing précise comme suit l'origine de certaines pièces de canon du palais du seigneur Võ-vương :

*« Le palais est bâti sur le bord d'une rivière, une seule marée suffit pour y porter les chaloupes des vaisseaux. Il n'a aucune sorte de fortification. Entouré d'une simple muraille de briques de 8 à 9 pieds de haut, il est environné par une varangue meublée d'une multitude de canons, dont plusieurs plutôt destinés à la décoration qu'à l'usage. On fait monter leur nombre jusqu'à 400 ; une partie est en fonte ; ces pièces, dont la plupart sont portugaises, viennent des anciens naufrages sur les bancs des Paracels »<sup>2</sup>.*

Ces citations dont nous excusons la longueur prouvent que les missions de collectage dévolues aux compagnies de Hoàng-sa et de Bắc-hải avaient été fructueuses et que les îles Paracels justifiaient par leur importance des mesures appropriées de politique territoriale.

---

1. *La Geste française en Indochine*, [24] tome I, p. 145.

2. Reproduit d'après Taboulet, *op. c.* tome I, p. 148.

Parmi les sources utilisées par d'Estaing pour l'établissement de son projet militaire avorté, signalons, d'après Malleret, l'ouvrage de Pierre Poivre *Journal d'un voyage à la Cochinchine depuis le 29 Août 1749, jour de notre arrivée, jusqu'au 11 Février 1750*, celui du subrécargue Laurens *Journal de voyage à la Cochinchine du 23 Octobre 1748 au 10 Avril 1750*<sup>1</sup> et les documents cartographiques de Le Floch de la Carrière qui s'était rendu deux fois en Cochinchine et de J.B. de Pallière Christy, qui avait commandé le *Malchault* lors du voyage de Poivre en 1749<sup>2</sup>. Nous reproduisons en annexes les cartes et plans établis par le Floch de la Carrière (Planches XXXIX et XL).

Nous tenons à souligner l'intérêt de la *Façade du Palais du Roi de Hué et divers types de galères cochinchinoises* (Planche XL). Ce document nous donne une vue du Palais construit par Võ-vương autour duquel étaient installées les pièces de canon provenant des navires naufragés aux Paracels. Nous y voyons représentés aussi divers types d'embarcations de la marine des seigneurs Nguyễn parmi lesquelles il y a celles qui auraient été utilisées par les Compagnies de Hoàng-sa et de Bắc-hải.

- 
1. *La Geste française en Indochine*, [24] tome I, p. 131 n° 3.
  2. *Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises* [21] pp. 41-42.

Nous devons à Alexandre de Rhodes (1593-1660) qui fut au Vietnam de 1625 à 1640 des détails sur les galères vietnamiennes d'autrefois dans son ouvrage *Histoire du Royaume du Tonkin* :

« Leurs galères sont longues et de bas bord, comme les nôtres, voire quelques unes plus longues, étant ordinairement à vingt-cinq ou à trente, et quelquefois à trente-cinq et quarante rames de chaque bande. Leurs rames toutefois sont beaucoup plus légères et déchargées de bois de sorte qu'un ou deux hommes peuvent suffire à une rame. Ce qu'il ne font pas en tirant à eux l'aviron comme font nos galiots, mais le poussant devant eux de toute leur force et se tenant debout.

..... Les galères de Tonkin sont de même façon que celles de la Cochinchine, avec cette différence néanmoins, que celles de Tonkin sont en plus grand nombre, plus capables et mieux embellies, pour la commodité de l'or que les Tonkinois tirent de la Chine. Toutefois les unes et les autres sont lestes et propres pour la guerre »<sup>1</sup>.

Un autre ouvrage occidental nous donne la description des bâtiments vietnamiens qui avaient servi, entre autres, aux missions de collectage or-

---

1. Cité dans *La Geste française en Indochine* [24] tome I, pp. 68-69.

données par les seigneurs Nguyễn. Il s'agit de « *A voyage to Cochinchina* » par John Barrow édité à Londres en 1806. Ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire anglais près l'empereur de Chine, le comte Macartney (1737-1806) quitta l'Angleterre le 26 Septembre 1792 et fit escale à Tourane du 24 Mai au 16 Juin 1793 pour entrer en relation avec le roi de Cochinchine sur l'ordre de son gouvernement. Il voyageait à bord d'une escadre qui comprenait le *Lion*, vaisseau de guerre de 64 canons, l'*Indoustan*, vaisseau de l'Inde et le *Jackal*, un brik. John Barrow (1764-1849) relatait cette partie du voyage du comte Macartney dans son ouvrage dont nous reproduisons, d'après l'*Iconographie historique de l'Indochine française* par Paul Boudet et André Masson, le passage suivant traduit par Malte-Brun (édition 1907, t. II, pp. 250-300) :

« *Bâtiments*<sup>1</sup> cochinchinois sur la rivière de Faijo.

*Une branche particulière des arts dans laquelle la Cochinchine peut se flatter actuellement d'exceller, c'est l'architecture navale ; et dans cette partie, il faut avouer qu'ils n'ont pas été peu favorisés par la qualité et la grandeur de leurs bois. Leurs galiotes de plaisance sont des bâtiments*<sup>1</sup> *d'une beauté remarquable : le vaisseau a de 30 à 80 pieds de longueur,*

---

1. Bâtiments.

*et quelquefois it n'entre dans sa construction que cinq planches, qui toutes s'étendent d'une extrémité à l'autre, assemblées à mortaises et à chevilles de bois, et tenues fermement par des cordes de fibres de bambou, sans aucune espèce de côtes ni de coupes. L'avant et l'arrière sont très élevés et ornés de figures monstrueuses de dragons et de serpents <sup>1</sup> d'une sculpture assez curieuse, ornée de peintures et de dorures. Un grand nombre de mâts et de perches sont chargés de flammes et de banderolles. Des touffes de queues de vaches teintes en rouge, des lanternes, des parasols et d'autres décorations suspendues à des bâtons des deux côtés de la galiote annoncent le rang de ceux qui la montent... Les bâtimens <sup>2</sup> qui sont employés au commerce de la côte, à la pêche et à cueillir le trépan <sup>3</sup> et les nids d'hirondelles dans le groupe d'îles appelées Paracels, sont de diverses constructions. La plupart sont, comme les sampans chinois, couverts de nattes, sous lesquelles toute la famille se tient constamment. Les autres ressemblent aux barques des Malais, tant pour le corps que pour les agrès. Leurs bâtimens <sup>2</sup> marchands sont sur le plan des jonques chinoises <sup>4</sup> ».*

---

1. Serpents.

2. Bâtimens.

3. Autre orthographe de trépan et tripang (voir supra, p. 59, note 1.

4. Cité dans *Iconographie historique de l'Indochine française* [26], pp. 16-17.



Nous reproduisons d'après l'ouvrage cité de Paul Boudet et André Masson <sup>1</sup> une carte (Planche XXXVII) dans laquelle Paracels est orthographié *Pracel*. Il s'agit d'une carte dressée en 1595 par les frères Van Langren c'est-à-dire à l'époque où les Vietnamiens, si nos déductions à fin du premier chapitre étaient justifiées, auraient été maîtres de ces îles. Remarquons que dans cette carte, ces îles sont situées dans un ensemble qui occupe à peu près la position géographique des actuels archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa. Sur le point, le *Đại-Nam Nhất-thống toàn đồ*, qui ne les situe pas à leur emplacement avec l'exactitude voulue, a le mérite de les désigner par leur nom respectif.

J.B. Chaigneau (1769-1825) qui fut au service du prince Nguyễn Ánh devenue par la suite empereur Gia-long a fait écrire dans sa *Notice sur la Cochinchine* datée de 1820 <sup>2</sup> un témoignage sur les

---

1. Cf. *supra*, chapitre V.

2. Cf. Bibliographie [30] Georges Taboulet note que la *Notice sur la Cochinchine* fut rédigée dans les conditions suivantes : « Le préfet, le comte de Tournon, mit à la disposition de Chaigneau « deux secrétaires intelligents » qui, sous la dictée de Chaigneau, rédigèrent, fin avril et début mai 1820, la *Notice sur la Cochinchine* » Op. c. [25] tome I, p. 297.

îles Paracels dans lequel la vérité des faits observés est tachée de considérations hâtives ou erronées :

« *La Cochinchine dont le souverain porte aujourd' hui le titre d'empereur, comprend la Cochinchine proprement dite, le Tonquin, une portion du Royaume du Cambodge, quelques îles habitées peu éloignées de la côte et l'archipel de Paracel, composé d'écueils et de rochers inhabités. C'est seulement en 1816 que l'empereur actuel a pris possession de cet archipel* »<sup>1</sup>.

Rappelons, pour opposer un démenti aux assertions de J. B. Chaigneau, que d'après le *Đại-Nam Nhất-Thống chí*<sup>2</sup>, la Compagnie de Hoàng-sa reprit, sous le règne Gia-long (1802-1819), l'activité qui avait été la sienne au temps des seigneurs Nguyễn avant d'être dissoute, ce qui suffit pour prouver que l'empereur Gia-long n'aura pas attendu jusqu'en 1816 pour prendre possession de cet archipel.

Nous avons aussi dans l'ouvrage daté de 1833 de Mgr Taberd *Univers, histoire et description de tous les peuples, de leurs religions, mœurs et coutu-*

---

1. Op. c. [30] p. 357.

2. Cf. supra, pp. 116-123.

mes <sup>1</sup>, à la suite des précision géographiques sur l'archipel de Hoàng-sa, la narration de la cérémonie de prise de possession de ce territoire qui se déroula en 1816 sous la présidence de l'empereur de Gia-long :

*« Nous n'entrerons pas dans l'énumération des principales îles dépendantes de la Cochinchine ; nous ferons seulement observer que depuis plus de 34 ans, l'archipel des Paracels nommé Cát vàng ou Hoàng-sa (Sable Jaune), véritable labyrinthe de petits îlots et de bancs de sable justement redoutés des navigateurs, a été occupé par les Cochinchinois. Nous ignorons s'ils y ont fondé un établissement, mais il est certain que l'empereur Gia-long a tenu à ajouter ce fleuron à sa couronne car il jugea à propos d'en aller prendre possession en personne et ce fut en l'année 1816 qu'il y arbora solennellement le drapeau cochinchinois ».*

En dépit de patientes recherches, nous n'avons

---

1. Nous n'avons pas pu avoir accès direct à cet ouvrage. Les citations sont faites d'après le *Hoàng-sa, lãnh-thò Việt-nam Cộng-hòa* [45], p. 49. Cet ouvrage est aussi signalé par Nguyễn Khắc-Kham [46], Từ-minh [32] et Phạm Quang-Đường [43] qui signale par ailleurs (p. 75) que Mgr Taberd, est l'auteur de la *Géographie de la Cochinchine*, traduite en anglais et publiée partiellement dans le *Journal de la Société Asiatique de Bengale* en 1838.

pu trouver dans les anciens documents vietnamiens l'écho de l'événement ainsi relaté par J.B. Chaigneau et Mgr Taberd<sup>1</sup>. Selon le *Đai-Nam Thục-lục chính-biên đệ nhất kỷ* (52<sup>e</sup> livre)<sup>2</sup> que nous avons dépouillé, il s'agit en 1816 d'une mission de reconnaissance à l'archipel de Hoàng-sa, accomplie conjointement par la Compagnie de Hoàng-sa proprement dite et d'autres forces navales.

Qu'il nous soit permis de citer enfin le témoignage d'un missionnaire qui fut de passage aux Paracels en 1701 sur l'*Amphitrite*. Nous le faisons d'après J.Y.C. qui a cité dans son *Journal de voyage aux Paracels* le texte suivant extrait des *Lettres édifiantes et curieuses des Missionnaires en Chine* :

« On appareilla avec un très bon vent, et en peu de temps, en s'éleva à la hauteur du Paracel. Le Paracel est un archipel qui dépend de l'empire d'Annam. C'est un effroyable rocher de plus de cent lieues décrié par les naufrages qu'un vent y a fait de tout temps ; il s'étend le long des côtes de la Cochinchine (qui était autrefois le nom de l'Annam, note

---

1. S'appuyant sans doute sur les écrits de J. B. Chaigneau et Mgr Taberd, Sauvage Jourdan écrit en 1933 : « C'est en 1816 que l'empereur d'Annam prit possession de l'archipel, baptisé Hoàng-sa » Cf. Bibliographie [35], p. 385.

2. Cf. supra, pp. 125-126.

VÕ LONG-TÊ

*J.Y.C., c'est à dire du Centre Vietnam actuellement, notons le à notre tour) L' « Amphitrite » à son premier voyage de la Chine pensa y périr. Les pilotes croyaient en être bien loin, et il se trouva qu'ils en écornaient encore un endroit où la mer n'avait que quatre à cinq brasses d'eau. Dans ce danger, ils firent vœu, s'ils s'échappaient, de bâtir à Sancian une chapelle sur le tombeau de Saint François-Xavier ; ils furent exaucés et ils échappèrent au péril comme par une espèce de miracle... Faire naufrage sur ces terribles rochers et être perdus sans ressources n'est presque qu'une même chose »<sup>1</sup>.*

Ce témoignage et tant d'autres également de sources étrangères corroborent les données des sources vietnamiennes selon lesquelles les archipels de Hoàng-sa et de Trùng-sa ont de tout temps fait partie du territoire national du Vietnam. Quant aux dangers à cause desquels ils ont été qualifiés de terribles rochers, les Vietnamiens, qui les affrontaient victorieusement pour s'en rendre maîtres, les affrontent et les affronteront avec courage et lucidité, afin de préserver ce patrimoine inaliénable.

Saigon, le 22 mars 1974  
VÕ LONG-TÊ

---

1. Cité par J.Y.C. dans *Journal de voyage aux Paracels* [44], revue *Indochine* n° 46, p. 7.



## BIBLIOGRAPHIE





## 1. *Sources vietnamiennes*

1. *Hồng-đức bản đồ* (Atlas de Hồng-đức). Edition avec photographies des textes et cartes originaux ; transcription et traduction par Trương Bửu-Lâm, Bửu Cầm, Đỗ Văn Anh, Phạm Huy-Thúy et Tạ Quang-Phát. Présentation en vietnamien et en français par Trương Bửu-Lâm. Publications de l'Institut de Recherches Historiques (Viện Khảo-Cổ) n° III Saigon, 1962, XXX + 275 pp.
2. *Phủ-biên tạp-lục* (Mélanges sur le Gouvernement des Marches), Tome I : Livres 1, 2 et 3, 1972 ; tome II : Livres 4, 5 et 6, 1973. Ouvrage manuscrit de Lê Quý-Đôn. Traduit en vietnamien par Hồng-liên Lê Xuân-Giáo. Collection des Lettres Anciennes de la Commission de traduction. Saigon, I : p. 314 + CCLXXIV, II : p. 452 + CCXCII. La traduction est accompagnée de l'original.
3. *Đại-việt Sử-ký toàn thư* (Mémoires historiques du Đại-Việt au complet). Edition xylographique du Quốc-tử-giám (Collège National) en 1697 se subdivisant en : *Ngoại-kỷ toàn-thư* (livres de

tête, livres 1-5), *Bản-kỷ toàn-thư* (livres 1-9), *Bản-kỷ thực-lục* (livres 10-15), *Bản-kỷ tục-biên* (livres 16-19). Conservé à l'Institut de Recherches Historiques de Saigon, cote VS-4. Traduit en vietnamien par Tạ Quang-Phát, Nguyễn văn Bồng, Nguyễn Quang-Tô, Nguyễn Chi-Viễn, Hoàng văn Suất et Bùi Xuân-Trang. Accompagné du texte original et précédé d'une introduction bibliographique par Võ Long-Tê. Collection des Lettres Anciennes de la Commission de Traduction. Édité en 6 tomes. Tome I : 1974.

4. *Khâm - định Việt - sử thông - giám cương - mục* (Texte et commentaire formant le miroir complet de l'histoire Việt, établi par ordre impérial). Edition originale par gravure sur bois conservée à l'Institut de Recherches Historiques de Saigon. Œuvre du Bureau des Annales de la dynastie des Nguyễn, terminée en 1859 et publiée en 1884. Le Président de la Commission de rédaction était Phan Thanh-Giản.
5. *Lịch - triều hiến - chương loại chí* (Règlements par matières des dynasties successives) par Phan Huy-Chú. Tome I : livre de tête et *Dư-địa chí* (traité de géographie) en 5 livres. Traduction vietnamienne par Nguyễn Thọ-Dực. Collection des Lettres Anciennes de la Commission de Traduction. Saigon, 1971, 370 + 295. La traduction est accompagnée de l'original.

6. *Hoàng-Việt Địa-dư chí* (Géographie royale de Việt) par Phan Huy-Chú. Réédition réalisée à Đê-ngạn (Chợ-lớn) en 1872, 2 livres. Collection personnelle de M. Hoàng văn Hòe, membre de la Commission de Traduction, aimablement communiquée à l'auteur de cette étude.

L'Institut de Recherches Historiques de Saigon possède l'édition originale de 1883, cote VĐ/7.

7. *Đại-Nam Nhất-thống chí* (Encyclopédie complète du Đại-Nam). Œuvre du Bureau des Annales la dynastie des Nguyễn. 6<sup>e</sup> livre, province de Quảng-nghĩa. Traduction vietnamienne de Tu-trai Nguyễn Tạo. Collection Văn-Hóa Tùng-Thư. Saigon. Direction des Affaires Culturelles, 1964, p. 108 + 95. La traduction est accompagnée de l'original.
8. *Đại-Nam Thực-lục* (Relation véritable du Đại-Nam). Œuvre du Bureau des Annales de la dynastie des Nguyễn, en 560 livres, se divisant en 2 parties : *Đại-Nam Thực-lục tiền-biên* ou *Liệt-thánh Thực-lục tiền-biên* (Relation véritable du Đại-Nam, Partie préliminaire ou Relation véritable des souverains du passé, Partie préliminaire) en 13 livres couvrant la période de Nguyễn Hoàng (1558) à Nguyễn-phúc-Thần (1777), composé en 1821 et terminé en 1844 et

*Đại-Nam Thực-lục chính-biên* (Relation véritable du Đại-Nam) se subdivisant en *Đệ nhất kỷ* (règne Gia-long) composé en 1821 et terminé en 1847, *Đệ nhất kỷ* (règne Minh-mệnh) composé en 1841 et terminé en 1861, *Đệ tam kỷ* (règne Thiệu-trị) présenté au trône en 1877 et imprimé en 1879, *Đệ tứ kỷ* (règne Tự-đức) présenté au trône en 1894 et imprimé en 1899, *Đệ ngũ kỷ* (dernières années du règne Tự-đức et règne Kiến-phúc) présenté au trône en 1900 et *Đệ lục kỷ* (règnes Hàm-nghi et Đồng-khánh) présenté au trône en 1909.

Outre l'édition xylographique du Bureau des Annales de la dynastie des Nguyễn, cet ouvrage est réédité en 1968 au Japon selon la reproduction photographique de l'édition originale.

9. *Đại-Nam liệt-truyện* (Biographies du Đại-Nam), 85 livres. Œuvre du Bureau des Annales de la dynastie des Nguyễn, se subdivisant en *Đại-Nam liệt-truyện tiền-biên* (Biographies du Đại-Nam, Partie préliminaire) couvrant la période des seigneurs Nguyễn, présenté au trône en 1852, *Đại-Nam Chính-biên liệt-truyện sơ tập* (Biographies du Đại-Nam, Partie principale, Première Série) couvrant le règne Gia-long et la période des luttes avec les Tây-son, présenté au trône en 1889 et *Đại-Nam Chính-biên liệt-truyện nhị tập* (Biographies du Đại-Nam,

- Partie principale, Seconde série) couvrant les règnes Minh-mệnh, Thiệu-trị, Tự-đức et Đồng-khánh, imprimé en 1907.
10. *Đại-Việt Địa-dư toàn biên* (Géographie complète du Grand Việt) en 5 livres, œuvre collective de Nguyễn văn Siêu et Bùi Quỳ, communément appelée Géographie de Phương-đình, pseudonyme de Nguyễn văn Siêu. La troisième partie (livre 3) est l'œuvre de Bùi Quỳ intitulée *Đại-Nam phương-dư chính-biên* (Géographie régionale du Đại-Nam, Partie principale).
  11. *Đại-Nam Nhất-thống dư đồ* (Atlas complet du Đại-Nam). Œuvre et édition xylographique du Bureau des Annales de la dynastie des Nguyễn réalisée en 1861.
  12. *Đại-Nam toàn đồ lý số chí* (Traité de géographie avec métrage et carte détaillée du Đại-Nam). Ouvrage signalé dans l'avant-propos du ĐNPDCB écrit par Nguyễn văn Siêu en 1862.
  13. *Đại-Nam Nhất-thống toàn đồ* (Carte détaillée du Đại-Nam). Collection personnelle de M. Châu Ngọc-Thôi.
  14. *Đại-Nam cương-giới vịnh biên* (Traité des frontières du Đại-Nam). Œuvre de Hoàng Hữu-Xứng en 7 livres et une carte, signalée dans le *Đại-Nam Thực-lục* (Partie principale, 6<sup>e</sup> règne, 6<sup>e</sup> livre).

15. *Đông-khánh Địa-dư chí* (Géographie de Đông-khánh) en 27 livres et 314 cartes. Œuvre du Bureau des Annales de la dynastie des Nguyễn concernant le Centre et le Nord Viêt-Nam, à l'exclusion de la Cochinchine.
16. *Khâm-định Đại-Nam Hội-điền Sự lệ* (Répertoire administratif du Đại-Nam établi par ordre impérial). Œuvre collective du Nội-Các (Cabinet Impérial) avec la collaboration des fonctionnaires de six ministères et des organismes centraux, 262 livres reliés en 97 volumes.
17. *Minh-mệnh chính-yếu* (Actes politiques du règne Minh-mệnh). Œuvre du Bureau des Annales de la dynastie des Nguyễn composée à partir de l'année 1837 et présentée au trône en 1897. Outre le livre de tête, elle se compose de 25 livres. Traduction vietnamienne avec reproduction de l'original en 6 volumes publiée dans la Collection des Lettres Anciennes de la Commission de Traduction, Saigon, volume I : livre de tête, livres 1-4 traduits par Hoàng Du-Đông et Hà Ngọc-Xuyền, Ministère d'Etat, chargé des Affaires Culturelles, 1972 ; volume II : livres 5-7, traduits par Vũ Quang-Khanh et Võ Khắc-Văn, -id-, 1972 ; volume III : livres 8-13, traduits par Võ Khắc-Văn et Lê Phục-Thiện, Ministère de la Culture, de l'Education et de la Jeunesse, 1974 ; volume IV : livres 14-17, tra-

duits par Đào Vũ-Luyện et Hồ Tánh, -id-, 1974 ;  
volume V : livres 18-21 traduits par Đào Vũ-  
Luyện et Hà Ngọc-Xuyên, -id-, 1974 ; volume  
VI : livres 22-25, traduits par Hoàng văn Hòe  
et Nguyễn Quang-Tò, -id-, 1974.

18. *Quốc-triều sử toát-yếu* (Histoire sommaire de  
la dynastie nationale régnante), I : *Quốc-triều  
tiền-biên toát-yếu* (Partie préliminaire, 1 livre) ;  
II : *Quốc-triều chính-biên toát-yếu* (Partie prin-  
cipale, 6 livres). Œuvre du Bureau des Anna-  
les sous la direction de Cao Xuân-Dục, couvrant  
la période allant des seigneurs Nguyễn jusqu'à  
la première année du règne Thành-thái (1889).  
Edition xylographique avec une préface de  
Cao Xuân-Dục datée de la 2<sup>e</sup> année du règne  
Duy-tân (1908). Epitomé du *Đại-Nam Thực-  
lục*, supra, [8].

## 2. Sources Étrangères :

19. Alexandre de Rhodes, *Histoire du royaume du  
Tonkin*, V.H. Albi. Reprod. Revue Indochinoise,  
1908.
20. Abbé de Choisy, *Journal du voyage de Siam en  
1685 et 1686*. Paris 1687, réédité par Maurice  
Garçon, 1930. Bibliothèque de la Société des  
Etudes Indochinoises, cote C. 26.

21. Louis Malleret, *Une tentative ignorée d'établissement français en Indochine au XVIII<sup>e</sup> siècle: Les vues de l'amiral d'Estaing*. In *Bulletin de la Société des Études Indochinoises*, nouvelle série, tome XVII, n<sup>o</sup> 1, 1<sup>er</sup> trimestre 1942 p. 31-79.
22. Gentil de la Barbinais, *Nouveau voyage autour du monde*. Paris 1737.
23. D'Estaing, *Notes sur l'Asie demandées par Monsieur de la Borde à Monsieur d'Estaing*. Archives du Ministère (français) des Colonies. Volume non coté. Manuscrit. Indes. Mémoires et Correspondance 1700 - 1784, vol. 4 Document n<sup>o</sup> 7 de l'article de Louis Malleret [21], p. 79-100.
24. Pierre Poivre, *Journal d'un voyage à la Cochinchine depuis le 29 Août 1749, jour de notre arrivée, jusqu'au 11 février 1750*. Publié par Henri Cordier dans la *Revue de l'Extrême-Orient*, III, 1885.
25. Georges Taboulet, *La Geste française en Indochine. Histoire par les textes de la France en Indochine des origines jusqu'en 1914*. 2 tomes. Paris, Adrien-Maisonneuve, 1955.
26. Le Floch de la Carrière, *Plan d'une partie des côtes de la Cochinchine, depuis Cham-collao et la Rivière de Faifo jusqu'à celle du Roi ou autre-*



- ment fong bué. Levé dans les années 1755 et 1756. Dédié à Mgr le Maréchal de Castries (1787). B.N. Dépôt des cartes. Reproduit par MM. Boudet et Masson dans l'Iconographie historique de l'Indochine française, Paris, 1931, pl. XV. Le même plan se trouve avec des simplifications, sous le titre : Carte de la Cochinchine, depuis l'Isle Cham-collao jusqu'à la Rivière du Roi par M. le Floch de la Carrière, Capitaine de Brûlot, dans le Neptune Oriental. Dédié au Roi par d'Après de Maneville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes — A Paris et à Brest, 1775, pl. 51 sd. (Malleret [21] p. 49, n° 3).*
27. Paul Boudet et André Masson, *Iconographie historique de l'Indochine française*. Paris, éditions G. Van Oest, MCMXXXI.
28. John Barrow, *A voyage to Cochinchina*. Londres, 1806. Traduction de Malte-Brun, éd. 1907. Cité par Malleret [27], p. 15-17.
29. *Lettres édifiantes et curieuses des missionnaires de Chine*. Cité par J.Y.C. Cf. infra, [42].
30. J. Baptiste Chaigneau, *Notice sur la Cochinchine*. Présenté et annoté par A. Salles dans *Le Mémoire sur la Cochinchine de J. Baptiste Chaigneau*. Bulletin des Amis du Vieux Hué. 10<sup>e</sup> année, n° 2, avril-juin 1923, pp. 253-283.

3. *Études sur les archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa :*
31. Lê Thanh-Khê, *Chủ-quyền của Việt-Nam Cộng-Hòa trên hai quần đảo Trường-sa và Hoàng-sa* (Souveraineté de la République du Vietnam sur les deux archipels de Trường-sa et de Hoàng-sa). In *La Revue Chính-trị và Công-dân* (Politique et Citoyens), n° 3, 1-1-1972, Saigon, pp. 3-9.
32. Từ-minh, *Cuộc tranh-chấp chủ-quyền trên các quần-đảo Hoàng-sa và Trường-sa* (Conflit de souveraineté sur les archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa). In revue *Bách-Khoa* (Revue encyclopédique), n° C/OIV du 9-12-1974, pp. 9-15.
33. J. Delacour et P. Jabouille, *Oiseaux des îles Paracels*. Saigon, Éd. Gouvernement Général de l'Indochine 1930.
34. *Việc giao-thiếp thu-hồi quần-đảo Tây-sa* [Hoàng-sa : Paracel] (Pourparlers en vue de la reprise des îles Paracels). Article non signé de la revue mensuelle *Đông-Thanh* (Voix de l'Orient) n° 1, 1-7-1932, Hanoi pp. 56-58. Directeur : Ngô Tử-Hạ secondé par Nguyễn văn Tố comme principal rédacteur.

35. Sauvaire Jourdan, *Les Paracels infiniment petits de notre domaine colonial*. In *La Nature*, revue des sciences et de leurs applications à l'art et à l'industrie, 61<sup>e</sup> année, 1933, 2<sup>e</sup> semestre. Masson et Cie éditeurs. Paris n<sup>o</sup> 2196, pp. 385-387.
36. P.Maurice Clerget, *Contribution à l'étude des Iles Paracels: les Phosphates*. Gouvernement Général de l'Indochine, 20<sup>e</sup> note. Paru le 10-11-1932.
37. E. Saurin, *Notes sur les Iles Paracels*. In *Archives géologiques du Vietnam*, n<sup>o</sup> 3, Centre National de Recherches Scientifiques et Techniques, I.D.E.O. Saigon, 1955.
38. E. Saurin, *La faune malacologique des iles Paracels*. Institut Océanographique de Nha-trang, 7 pages. In *Journal Conchiliologique*. Vol. XCVII. Fasc. II.
39. E. Saurin, *Gastéropodes marins des iles Paracels, I*. Annales de la Faculté des Sciences de Saigon, 1960, pp. 195-216.
40. E. Saurin, *Gastéropodes marins des iles Paracels, II*. Annales de la Faculté des Sciences de Saigon, 1961, pp. 177-198.
41. E. Saurin, *Lamellibranches des iles Paracels*. Contribution n<sup>o</sup> 63. Institut océanographique de Nha-trang, 1962.

42. J.Y.C., *Journal de voyage aux Paracels*. In revue Indochine, n° 44 (3-7-1941), pp. 7-11, n° 45 (10-7-1941), pp. 6-8, n° 46 (17-7-1941), pp. 4-7.
43. Phạm Quang-Đường, *Vấn-đề chủ-quyền trên đảo Hoàng-Sa* (Le problème de la souveraineté sur l'archipel de Hoàng-sa). Publication spéciale *Địa-dư*, Dalat, n° 4 pp. 37 et novembre 1970.
44. Phạm Quang-Đường, *Cuộc tranh-chấp chủ-quyền tại quần-đảo Trường-sa*. (Conflit de souveraineté sur l'archipel de Trường-sa). Publication spéciale *Địa-dư*, Dalat, n° 6, pp. 33-38, 1-11-1971.
45. Việt-Nam Cộng-Hòa — Bộ Dân-vận và Chiêu-hồi, *Hoàng-sa, lãnh-thổ Việt-Nam Cộng-Hòa*. (Hoàng-sa, territoire de la République du Vietnam). Sans nom d'auteur. Saigon, mars 1974, 96 pp.
46. Nguyễn Khắc-Kham, *Tài-liệu về quần-đảo Hoàng-sa và Trường-sa* (Documents sur les archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa). Conférence faite le 3-2-1974 à Tokyo, 8 pages stenciliées.
47. Tổng-Cục Chiến-tranh Chính-trị — Cục Tâm-lý chiến (Office Général de la Guerre Politique — Office de la Guerre Psychologique), *Thế-giới lên án Trung-Cộng xâm-lãng Hoàng-sa của Việt-*

*Nam Cộng-Hòa. The world condemns the Red Chinese aggression of the Paracel Islands of the Republic of Vietnam.* Rédaction et présentation : Sâm - thương, Mai - chủng et Trần Trọng - Tài. Photos : Département de la Guerre Psychologique du Commandement des Forces Navales et Bureau du Cinéma de l'Office de la Guerre Psychologique. Traduction [anglaise] : Lê Quang-Đạt, Saigon, 1974, 52 pages.

4. *Ouvrages de Bibliographie :*

48. Gaspardone, *Bibliographie annamite*. In Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient, tome XXXIV, fasc. I, pp. 1-173, 1934.
49. Phan Huy-Chú, *Văn-lich chí* (Bibliographie), livres 42-45 du *Lịch-triều Hiến-chương loại chí* (Règlements par matières des dynasties successives). Traduit en vietnamien par Tố-nguyên Nguyễn Thọ-Dực, Collection des Lettres Anciennes de la Commission de Traduction. Saigon, Ministère de la Culture de l'Éducation et de la Jeunesse, 1974.
50. Nguyễn Thế-Anh, *Bibliographie critique sur les relations entre le Vietnam et l'Occident (Ouvrages et articles en langues occidentales)*. Paris, éd.

Maisonneuve et Larose, 1967, 310 pages. Thèse de Doctorat de troisième cycle publiée avec le concours du C.N.R.S.

51. Lê Đình-Trường, *Thư-mục về cuộc bành-trướng quốc-thờ Việt-Nam* (Bibliographie sur l'expansion du territoire national vietnamien). New-York, éd. Canh-Tân Đất Việt, 1972.

5. *Actes officiels :*

a) *concernant les archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa :*

52. *Les Etats Associés à la Conférence de San Francisco, les 6 et 7 septembre 1951 : Viet-Nam.* In *Revue France-Asie*, 6<sup>e</sup> année, décembre 1951. Tome VII n<sup>o</sup> 66-67, pp. 502-505.
53. *Tuyên-cáo của bộ Ngoại-giao Việt-Nam Cộng-Hòa về hành-động gây hấn của Trung-Cộng.* (*Déclaration du Ministère des Affaires Etrangères de la République du Vietnam relative à l'agression de la République Populaire de Chine* (19-1-1974). Textes vietnamien et anglais reproduits dans l'ouvrage [47] cité supra, pp. 50-51.
54. *Tuyên-cáo của Chính-Phủ Việt-Nam Cộng-Hòa ngày 14.2.1974 về chủ-quyền của Việt-Nam Cộng-*

*Hòa trên những đảo ở ngoài khơi bờ biển Việt-Nam. (Déclaration du Gouvernement de la République du Vietnam datée du 14-2-74 relative à la souveraineté vietnamienne sur les territoires insulaires au large des côtes vietnamiennes). Textes vietnamien et anglais reproduits dans l'ouvrage [47] cité supra, pp.48-49.*

*b) concernant l'archipel de Hoàng-sa :*

55. Arrêté n° 156-SC du 15 juin 1932 du Gouverneur Général de l'Indochine portant sur l'organisation administrative des îles Paracels.
56. Ordonnance n° 10 du 29<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de la 13<sup>e</sup> année du règne Bảo-đai (30-3-1938) portant sur le rattachement des îles de Hoàng-sa à la province de Thừa-thiên. In *Nam-triều Quốc-ngũ Công-báo* (Bulletin officiel [de la cour de Hué] en langue annamite), année 1938, n° 8, p. 223.
57. Arrêté n° 3282 du 5-5-1939 du Gouverneur Général de l'Indochine Française (M. Jules Brévié) modifiant l'arrêté n° 156 - SC du 15-6-1932 comme suit :

*« Article premier : L'arrêté n° 156 - SC du 15 juin 1932 est modifié comme suit :*

*Article premier : Deux délégations administrati-*

LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA

*ves sont créées aux îles Paracels dépendant de la province de Thù-thiên (Annam) sous les noms de Délégation du Croissant et Dépendances, et de l'Amphitrite et Dépendances. La limite entre ces deux circonscriptions est fixée par le trajet du 112° méridien sauf en sa traversée du récif Vuladdore qui est totalement englobée par la Délégation du Croissant.*

*Article 2: Les fonctionnaires placés à la tête de ces Délégations en qualité de Délégués du Résident de France à Thù-thiên résideront respectivement à l'île Pattle et à l'île Boisée ».*

*In Bulletin administratif de l'Annam, n° 9 du 5-6-1939, p. 872.*

58. Décret n° 174-NV du 13-7-1961 du Président de la République du Vietnam (M. Ngô-đình Diệm) portant sur le rattachement de l'archipel de Hoàng-sa (Paracels) à la province de Quảng-Nam et l'organisation de ces îles en village de Định-hải placé sous l'autorité d'un « phái-viên hành-chánh » (délégué administratif). In *Công-báo Việt-Nam Cộng-Hòa* (Journal officiel de la République du Vietnam), numéro du 29-7-1961, p. 2695.
59. Arrêté n° 709-BNV/HCĐP/26 du 21-10-1969 du Ministre de l'Intérieur du Gouvernement de la République du Vietnam (M. Trần-thiện Khiêm) portant sur le rattachement du village de Định-



hải (archipel de Hoàng-sa) au village de Hòa-long de la circonscription de Hòa-vang, province de Quảng-nam. In *Quy-pháp vưng-tập* (Recueil des lois et règlements), Tome XII du 1-1-1969 au 31-12-1969, fascicule II, Editions du Journal officiel, p. 1558.

c) concernant l'archipel de Trường-sa :

60. Ministère des Affaires Étrangères de la République Française : Avis relatif à l'occupation de certaines îles par des unités navales françaises. In *Journal Officiel de la République Française* n° 173 du 26 juillet 1933, p. 7837.
61. Arrêté n° 4762-CP du 21-12-1933 du Gouverneur de Cochinchine (M.J. Krautheimer) rattachant à la province de Bà-riã l'île dénommée Spratley et les îlots Caye d'Amboine, Itu - Aba, Groupe des Deux Iles, Loãito et Thi-tu qui en dépendent. Document de la Direction des Archives Nationales de la République du Vietnam.
62. Décret n° 143-NV du 22-10-1956 du Président de la République du Vietnam (M. Ngô - đình Diệm) portant sur le rattachement de l'archipel de Hoàng-sa (Spratley) à la province de Phước-tuy (anciennement Bà-riã). In *Quy-pháp vưng-tập* (Recueil des lois et règlements) tome I (du 26-10-1955 au 31-1-1959) pp. 465-466.

6. *Œuvres d'Art :*

63. Trần-Hữu Đầu alias Hoàng-bích, *Bình-minh trên đảo Hoàng-sa (Lever de soleil sur l'archipel de Hoàng-sa)*. Chant composé en 1957 en souvenir d'une excursion à Hoàng-sa. Visa de la censure n° 906-XB du 17-61-957. Reproduit dans l'ouvrage cité supra [45], p. 90-91.
64. Nguyễn Song, *Hải-chiến Hoàng-sa (Bataille navale à Hoàng-sa)*. Tableau polychrome reproduit à la couverture de la revue *Quân-huấn Hải-quân* (Instruction militaire des Forces Navales), n° 1, mars 1974, 4<sup>e</sup> année, nouvelle série, Saigon.

DOCUMENTS ANNEXES  
Fac-similés des textes et cartes



- PLANCHE I** : Couverture de l'ouvrage **HÔNG-ĐỨC BẢN-ĐỒ** (Atlas de Hồng-đức). Microfilm cote 100.891 de Toyo Bunko (Tokyo).
- PLANCHE II** : Carte et texte concernant les archipels de Hoàng-sa et de Trường-sa dans l'ouvrage **TOÀN TẬP THIÊN-NAM TỬ-CHÍ LỘ-ĐỒ THU QUYỀN CHI NHẤT** (Collection de cartes indiquant quatre itinéraires au sud du ciel, premier livre) du lettré au patronyme de Đỗ-bá. Microfilm cote 100.891 de Toyo Bunko (Tokyo).

LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA

- PLANCHE III : Première page du second livre de PHỦ-BIÊN TẬP-LỤC (Mélanges sur le Gouvernement des Marches) de Lê Quý-Đôn. De droite à gauche : 1<sup>re</sup> colonne : titre de l'ouvrage ; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> colonnes : titres de Lê Quý-Đôn. Manuscrit cote VĐ-9 de l'Institut de Recherches Historiques (Viện Khảo-Cổ) de Saigon.
- PLANCHE IV : Premier extrait du second livre de PHỦ-BIÊN TẬP-LỤC de Lê Quý-Đôn, op. c. pages 78b-79a.
- PLANCHE V : Second extrait du second livre de PHỦ-BIÊN TẬP-LỤC de Lê Quý-Đôn, op. c. pages 82b-83a.
- PLANCHE VI : Page 83b du PHỦ-BIÊN TẬP-LỤC, second livre.
- PLANCHE VII : Page 84a du PHỦ-BIÊN TẬP-LỤC, second livre.
- PLANCHE VIII : Pages 84b-85a du PHỦ-BIÊN TẬP-LỤC, second livre.
- PLANCHE IX : Page de titre (1a) et page 11a du DU-ĐỊA CHÍ, (Traité de Géographie, de Phan Huy-Chú, 5<sup>e</sup> livre du LỊCH-TRIỀU HIẾN-CHƯƠNG. LOẠI CHÍ (Règle-

ments par matières des dynasties successives) (Manuscrit cote 3064-MC de l'Annexe dalatois des Archives nationales).

- PLANCHE X : Pages 11b-12a du DU-ĐỊA CHÍ.
- PLANCHE XI : Page de titre du HOÀNG-VIỆT ĐỊA-DU CHÍ (Géographie Royale de Việt) de Phan Huy-Chú. Edition xylographique de 1833, cote VĐ-7 de l'Institut de Recherches Historiques de Saigon.
- PLANCHE XII : Texte extrait du HOÀNG-VIỆT ĐỊA - DU CHÍ, édition xylographique de 1833, pages 10b-11a.
- PLANCHE XIII : Page 11b du HOÀNG - VIỆT ĐỊA-DU CHÍ, édition 1833.
- PLANCHE XIV : Page de titre du HOÀNG-VIỆT ĐỊA-DU CHÍ réédition réalisée en 1872 à ĐỀ-ngan (Saigon, actuellement Chợ-lớn).
- PLANCHE XV : Préface de Duy-minh-thị à la réédition 1872 du HOÀNG-VIỆT ĐỊA-DU CHÍ.
- PLANCHE XVI : Texte extrait du HOÀNG-VIỆT ĐỊA - DU CHÍ, réédition 1872, pages 10b-11a.

*LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA*

- PLANCHE XVII** : Page 11b du **HOÀNG-VIỆT ĐỊA-DU CHỈ** réédition 1872, page 11b.
- PLANCHE XVIII** : Page de titre (1a) du **ĐẠI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHỊ KỶ** (Relation véritable du Đại - Nam, Partie Principale, Second règne, 104° livre) page 1a.
- PLANCHE XIX** : Texte extrait du **ĐẠI - NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHỊ KỶ**, 104° livre, pages 16b-17a.
- PLANCHE XX** : Page de titre (1a) du **ĐẠI - NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN**, (122° livre.
- PLANCHE XXI** : Texte extrait du **ĐẠI - NAM THỰC - LỤC CHÍNH - BIÊN ĐỆ NHỊ KỶ**, 122° livre, page 23a.
- PLANCHE XXII** : Page 23b du **ĐẠI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHỊ KỶ**, 122° livre.
- PLANCHE XXIII** : Page de titre (1a) du **ĐẠI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHỊ KỶ**, 154° livre.
- PLANCHE XXIV** : Texte extrait du **ĐẠI - NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHỊ KỶ**, 154° livre, page 4a.



**VÕ LONG-TẾ**

- PLANCHE XXV** : Page 4b du ĐÀI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHỊ KỶ, 154° livre.
- PLANCHE XXVI** : Page de titre (1a) du ĐÀI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHỊ KỶ, 165° livre.
- PLANCHE XXVII** : Texte extrait du ĐÀI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHỊ KỶ, 165° livre, page 24b.
- PLANCHE XXVIII** : Page 25a du ĐÀI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHỊ KỶ, 165° livre.
- PLANCHE XXIX** : Page 25b du ĐÀI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHỊ KỶ, 165° livre.
- PLANCHE XXX** : Page de titre (1a) du KHÂM-ĐỊNH ĐÀI-NAM HỘI-ĐIỀN SỰ LỆ, 207° livre.
- PLANCHE XXXI** : Texte extrait du KHÂM-ĐỊNH ĐÀI-NAM HỘI-ĐIỀN SỰ LỆ, 207° livre, pages 25b-26a.
- PLANCHE XXXII** : Page de titre (1a) du ĐÀI-NAM NHẤT-THỐNG CHÍ, 6° livre. Edition 1910.
- PLANCHE XXXIII** : Texte extrait du ĐÀI-NAM NHẤT-THỐNG CHÍ, 6° livre, pages 16-17.

LES ARCHIPELS DE HOÀNG-SA ET DE TRƯỜNG-SA

- PLANCHE XXXIV : Page de titre (1a) du ĐÀI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHẤT KỶ, 52° livre.
- PLANCHE XXXV : Page 15a du ĐÀI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHẤT KỶ, 52° livre.
- PLANCHE XXXVI : Carte détaillée du ĐÀI-NAM : ĐÀI-NAM NHẤT-THỐNG TOÀN ĐỒ. A l'est des côtes vietnamiennes se lisent ; entre autres, *Hoàng-sa* et *Vạn-lý Trường-sa*. Les toponymes sont transcrits en vietnamien sur une feuille transparente superposable à cette carte. Format de l'original : 64 × 99cm.
- PLANCHE XXXVI bis : Reproduction partielle de la Carte détaillée du Đài-Nam.
- PLANCHE XXXVII : Carte de la péninsule indochinoise, par les frères Van Langren, 1595. Extrait de l'*Iconographie Historique de l'Indochine française* par Paul Boudet et André Masson (Planche II).
- PLANCHE XXXVIII : Les établissements et points de pénétration européens en Extrême-Orient au XVIII<sup>e</sup> siècle. Planche V de l'article *Une tenta-*

**VÕ LONG-TÉ**

*tive ignorée d'établissement français en Indochine au XVIII<sup>e</sup> siècle : Les vues de l'Amiral d'Estaing.*

**PLANCHE XXXIX** : Carte d'une partie de la Côte de Cochinchine depuis l'Isle Cham Collao jusqu'à la Rivière du Roi par M. Le Floch de la Carrière, capitaine de Brûlot. Extrait par Malleret du *Neptune Oriental* de d'Après de Manneville (1775). (Planche VI de l'article cité de Malleret).

**PLANCHE XL** : Façade du Palais du Roi de Hué et divers types de galères cochinchinoises, d'après la Carte de M. Le Floch de la Carrière (Planche VII de l'article cité de Malleret).





PLANCHE I





PLANCHE II





撫邊雜錄卷之二

奉差順化廣南等道參視參贊軍機順化協鎮

撫右勝奇八侍陪從戶部左侍郎穎城侯黎貴博撰

昔人有云自有天地即有山河城闕雖有殊而山河不改

省偽莫辰都給事中楊文拱烏州近錄所載順化

處山河海口今則依然而城池驛渡寺塔較異昔辰矣

今畧錄之橫山在布政州近山焦社接安界自遠迢迢

撫邊雜錄 卷之二 第五十一張

PLANCHE III



廣義府平山縣安永社大海門

外有山名劬勞雉廣可三十餘里舊有四政坊居民  
田出海四更可到其外大長沙島舊多海物舶貨立黃  
沙隊以疎之行三日夜始到乃近於北海之處

PLANCHE IV



廣義平山縣安永社居近海海外之東北有島嶼焉羣  
山零星一百十餘嶺山間出海相隔或一日或數更山上

間有甘泉島之中有黃沙渚長約三十餘里平坦廣大  
水清徹底島傍燕窩無數眾鳥以萬千計見人環集不  
避渚邊奇物甚多其文螺有名沃聰鴛大如席腹有粒  
如指大色濁不及蚌珠其亮可削成碑又可作以泥屋  
有名埤塼可飭器用有名沃香諸螺四皆可醃者玳瑁  
甚大有名海巴俗曰壯茺亦似玳瑁而小甲薄可飭器  
四卯似巨指頭可醃食有名海參俗曰突突游泳渚旁

PLANCHE V



採取以石灰擦過去腸洒乾食辰田蟹水浸之刮淨同鯪猪肉  
 亦好諸蕃舶多遭風壞依於此島前阮氏置黃沙隊  
 七十平以安永人充之輪番每歲以正月受示行差齋  
 六月糧駕私小釣船五隻出洋三日三夜始至此島居住  
 盜情採取捕魚鳥為食所得贖物馬劔銀花銀錢  
 銀環銅器錫塊烏鉛鏡口象牙黃瓏瓊具磁器與採  
 玳瑁甲海參文螺粒頗多以八月期回入腰門就富春

PLANCHE VI





城投納秤驗定項訖始許私賣丈螺海巴海參諸物  
 領憑返回其所得多少不定亦有空行者曾查舊該隊  
 賒德侯編簿者即本壬午年採得銀三十笏甲申年得錫五千一  
 百斤乙酉年者即本得銀一百二十六笏自己丑至癸巳五年間歲  
 只得玳瑁海參幾斤并間有錫塊石碗與銅鏡二口而  
 已阮氏又置北海隊無定數或平順省府四政村人或景  
 陽社人有情願者付示差行免其搜錢與各巡渡錢



使駕私小釣船往北海崑崙嶺嶼河仙詩等處採取  
玳瑁海巴及豚魚力貴魚海參等項亦令改伊黃沙隊  
并管不過採諸海物金銀重貨罕有所得黃沙渚  
正近海南廉州府船人辰遇北國漁舟洋中相問常  
見瓊州文昌縣正堂官查順化公文田內稱乾隆十八  
年安南廣義府彰義縣割鎌隊安平社軍人十名  
於七月往萬里長沙採拾各物八名登岸尋覓各物  
只存二名守船狂風斷提漂入青澗港伊官查寔押送  
回籍沈福澗令順化該簿託量侯為書以復



歷朝憲章類誌卷之五

輿地誌

潘輝注著

思義府三縣、

義江縣 九十  
三社

平陽縣 七十  
社

慕花縣 五十  
三社

思義府在廣南之中、上游連山橫、下臨大海、

其中地勢寬曠、太王專制時、改為廣義三縣、物

力豐、行穀粟、不知其數、金銀材木、珠貝、珠沉、速



皆極美好泉馬之畜亦為至多又有海外島嶼

景物秀麗奇珍異物多在於此處云

平陽縣志  
社村居海島

海外之東北有島焉泰山零星一百三十餘嶺山間出海約滿一日  
或散更山之間有甘泉島之中有黃沙清約長三十里平坦廣大水清  
徹底島旁燕巢鳥數眾鳥以千為計見人珠集不避清邊異物甚多其  
文螺有名沃腮猶大如廉腹有粒如蠟指大色油不及蚌珠其壳可削成  
碑又有可作天尼塗有名沃璋環可飾器物又名沃香濱蚌肉皆可吃  
莫玳瑁有名海巴甲薄可飾器皿卵似巨指有名海參俗曰臭突游  
沙者索採取以石破擦過去腸晒乾食特田蟬浸水之同蝦猪肉亦好  
泊商船多遭厄依於此島前三王歷朝置黃沙隊七十平以永安人輪番  
守以歲取三月受示行是登六月糧駕小船立度出洋三日三夜始置此  
島居慈情採取捕魚為食所得私贈物器室甚眾其採取海頗多以此

月回八腰門

就高脊城





明命四十年新鑄

皇越地輿誌

PLANCHE XI



廣義

思義府三縣

今為廣義鎮

三屬九總二百十大  
社下三縣皆屬焉

彰義縣

舊義江三總  
九十三社

平山縣

舊平陽三  
總七十社

慕華縣

三總五  
十三社

府在廣南之中上游連山橫極下臨大海其地勢寬曠

太王專制時改為廣義三縣物力豐衍穀粟不知其數  
全銀財物珠貝流連皆極美好象馬之畜亦為至多又  
有海外島嶼景物幽麗

黃沙渚

平山縣安永社村居近海海外東北有島嶼焉羣山重  
疊一百三十餘嶺山間出海約隔一日或數更山下間  
有甘泉島之中有黃沙渚長約三十里平坦廣大水清  
徹底島傍有燕無數眾鳥以千萬計見人旋集不避渚  
邊異物甚多其文螺有名沃聰鴉大如席腹有粒如指  
大色濁不及蚌珠其壳可削成碑刀可作灰泥塗有名



沃琿瑛飾諸器物甚爲好麗又名沃香諸蚌肉皆可醃  
煮玳瑁甚大有名海巴甲薄可飭器皿卵如巨指頭又  
名海參俗曰突突游詠諸渚旁採取以石炭擦過去腸  
晒乾食時用蟹水浸浸同蝦猪肉亦好諸商舶多遵依  
於此島

黃沙隊

前王歷朝置黃沙隊七十率以安永人輪番採取歲以三  
月受示行差齋六月張駕小船五隻出洋三日三夜始  
至島居肆情採取捕魚爲食得購物器寶甚多與採取  
海物頗衆以八月同人腰門遞就富春城



歲在壬申年新年鐫

明命十四年著

一在提岸和源成發客

皇越地輿誌





序

皇越地輿之書世所珍藏未易經見也予嘗慕是書而無由及見時幸有

大富浪沙國官廬公篤好南朝書籍自北圻購買得之回以示予予一見之以爲如獲珍寶徐而閱之愈知宜乎世之所寶而珍藏之也仍竊想之人同是心也予旣見而知爲寶苟再藏之人不共知其寶也乃請代爲付梓印刻施行則凡後有獲覩是書者皆廬公之好心焉

壬申年季冬上浣嘉定城鳳油里惟明氏謹叙



思義府三縣

今為廣義鎮

三屬九總二百十六社下三縣皆屬焉

彰義縣

舊義江三總九十三社

平山縣

舊平陽三總七十社

慕華縣

三總五十三社

府在廣南之中上游連山橫擁下臨大海其地勢寬曠

太王專制時改為廣義三縣物力豐衍穀粟不知其數

金銀財物珠貝沈速皆極美好象馬之畜亦為至多又

有海外島嶼景物幽麗

平山縣安永社村居近海海外東孔有島嶼焉羣山重

疊一百三十餘嶺山間出海約隔一日或數更山下間

有甘泉島之中有黃沙渚長約三十里平坦廣大水清

徹底島傍有燕無數眾鳥以千萬計見人旋集不避渚

作法

邊異物甚多其文螺有名惡聰猶大如席腹有粒如指

大色濁不及蚌蛛其壳可削成碑又可作灰泥塗有名

抄道



沃瑋瑊飾諸器物甚爲好麗又名沃香諸蚌肉皆可醃  
煮玳瑁甚大有名海巴甲薄可飾器皿卵如巨指頭又  
名海參俗曰突突游泳諸渚旁採取以石灰擦過去腸  
晒乾食時田蟹水浸浸同蝦猪肉亦好諸商舶多遊依  
於此島

黃沙隊

前王歷朝置黃沙隊七十率以安永人輪番採取歲以三  
月受示行差齋六月乘駕小船五隻出洋三日三夜始  
至島居肆情採取捕魚爲食得購物器寶甚多與採取  
海物頗衆以八月回入腰門逾就富春城



大南寔錄正編第二紀卷之一百四

聖祖仁皇帝寔錄

癸巳明命十四年秋八月討逆右道將軍阮文仲

參贊張明講黃登慎兵次高蠻橋北賊徒約

千餘分道一向橋南隱伏一向花峯壘掩擊

黎策阮文兌道兵適原安河總督黎大綱管

將兵象抵習陣原前來策應賊稍卻忽有一

支自西郭林叢中出與之交鋒數合應義鄉





帝謂工部曰廣義洋分一帶黃沙之處遠望之則水  
天一色不辨淺深邇來商船常被其害今宜預備  
船艘至來年派往建廟立碑于此又多植樹木他  
日長大鬱茂則人易識認庶免著淺之誤此亦萬  
世之利也



大南寔錄正編第二紀卷之一百二十二

聖祖仁皇帝寔錄

甲午明命十五年春三月改諒山七泉文關安博

高平石林上琅廣淵六州為縣置知縣教職

石林屬重慶府兼理置  
教授餘五縣置訓導

命廷臣遴京官充補

及疏上有書吏議補訓導者

帝以其非科目出身不之許餘揀補等員勅凡署銜

者三年後方準寔授已寔授者滿三年俸方

PLANCHE XX



此番初誤朝廷姑免深責嗣宜胥相報告如有來  
商物力者方得搭從兌賣若多載無賴遊棍盈丁  
累百或致惹出事端必將犯者正法船戶亦從重  
治船貨入官茲限四月內回帆儻故意姑畱搭客  
或上岸滋事其船戶必斬首不赦

遣監城隊長張福仕與水軍二十餘人乘船往  
廣義黃沙處描取圖本及還

帝問以所產物類仕奏言此處海中沙渚廣漠無涯



惟有清人往來攻魚捕鳥而已因以所採禽  
鳥魚鱉螺蛤上進多是奇物人所罕見者

帝召侍臣觀之賞在行人等銀錢有差

山西有匪徒千餘竊發于永祥安朗縣轄省派  
領兵段文改管將兵象督同所在府縣總里  
併力協緝斬匪渠夥十餘犯永祥同知府阮  
儔隔日始引兵至省臣黃文站等以狀聞竝





大南寔錄正編第二紀卷之一百五十四

聖祖仁皇帝寔錄

乙未明命十六年夏六月濬普利河

帝諭內閣曰自香江津次從大江小江均可抵順安海口而大江縈迴路遠不若羅綺至網潭小江徑直而近只嫌淺涸水落竟不通舟耳月前朕因巡幸曾已詢悉復命京尹胡佑履勘據奏但隨淺涸一二處刷深開廣便可通行况今當米貴亦可以



諸大臣嚴有檢見別項情弊立即奉發傳旨凍道

成法永絕弊根

以定安總督鄧文添為河寧總督河內巡撫鄭

光卿陞署定安總督

建廣義黃沙神祠黃沙在廣義海分有一處白

沙堆樹木森茂堆之中有井西南有古廟牌

刻萬里波平四字 白沙堆周圍一千七十丈  
舊名佛寺山東西南岸皆

珊瑚石斜遶水面北接珊瑚石突立一堆周  
圍三百四十丈高一丈三尺與沙堆齊名磬

PLANCHE XXIV



灘石 去年

帝將於此處建廟立碑適因風濤弗果至是乃遣水

軍該隊范文原率監城兵匠與廣義平定二

省夫船運往材料建立廟宇隔古廟七丈廟之左

豎石碑前設屏障旬日工竣而還

廣平省臣奏言省轄夏禾歛收試粟輕浮多不

成粒諭準本年租粟一半聽民折納一半緩

徵又安亦以歲歛米貴報準本年正供竝上



大南寔錄正編第二紀卷之一百六十五

聖祖仁皇帝寔錄

丙申明命十七年

清道光十六年

春正月朔諭凡京官例

得宴賚而名下帶降不及賞格者加恩賞飛

龍銀錢大小各一枚

賞承天以南至嘉定以北至河內九十九站六

月錢米視公役繁簡為差

承天六站廣治四站廣南七站凡十

七站月各錢四十緡米三十方廣平六站廣義五站寧平寧多站河內河忠站嘉定嘉新





屯堡土目土兵等名色不一請凡土司土豪  
給以省憑試差從九品百戶手下土民改爲  
堡兵仍舊管率駐守何堡寧帖及緝犯有功  
其百戶量與獎賞再諸轄有屯札者亦照此  
例行許之

工部奏言本國海疆黃沙處最是險要前者曾  
派描繪圖本而形勢廣邈僅得一處亦未明  
晰所應年常派往遍探以熟海程請自本年



以後每屆正月下旬遴派水軍弁兵及監城  
乘烏船一艘以二月上旬抵廣義據廣義平  
定二省雇撥民船四艘向引駛往黃沙的處  
不拘何島嶼沙洲凡駛到者卽照此處長橫  
高廣周圍及四近海水淺深有無暗沙石磧  
險易形勢如何詳加相度描取圖本再照起  
行日由何海口出洋望何方向駛到此處據  
所歷水程計算約得幾里又於其處望入海



岸正對是何省轄何方向斜對是何省轄何  
方向約略隔岸幾里一一貼說明白遞回呈

進

帝允其奏遣水軍率隊范有日率兵船往準帶隨木

牌十到處豎立為誌

牌長五尺闊五寸厚一寸面刻明命十七年丙

申水軍正隊長率隊范有日奉命往黃沙相度至此畱誌等字

召掌奇充河內領兵段文改南定領兵梁文柳

來京既至入見

PLANCHE XXIX



欽定大南會典事例卷二百七

工部

壇

廟規制一

南郊壇 列廟 奉先殿 慶寧宮  
保定宮 社稷壇 歷代帝王廟

先師廟

啟聖祠 先農壇

羣廟 羣祠 直省壇廟

南郊壇

壇在京城之南南向三成第一成制圓面徑九丈六尺

高七尺面甄厚二尺二寸中砌柱礎凡二十八為

張設

皇穹宇之所四出階午階十五級東西北各九級皆砌





再準擇地建廟以爲此次陣亡將弁祀所俾得永承  
恩典○又

諭曩者高平署布政裴增輝按察范廷擢領兵范文劉  
從容就義著于該省擇一淨地建立祠宇一所屬爲  
盡節者勸○十六年奏準廣義建

黃沙廟一間

石字  
體製

于白沙堆之西南左立石碑

高一  
尺五

寸面一  
尺二十前砌屏左右後播植各項木○又議准建

原高平布按領兵祀宇一座三間兩端甃壁于該

省地轄○十七年山西改建

文廟正堂前堂○又議準建邊和陣亡將弁祀所于



大南一統志卷之六

廣義省

東西相距三十九里南北相距一百五十三  
里東至海十六里西至長嶼火蠻境二十三  
里南至平定省蓬山縣界九十八里北至廣  
南省河東縣成泰十八年改  
為三岐府下同界五十五里東  
南至平定省蓬山縣界一百三里西南至懷



黃沙島在哩島之東自

沙圻海岸放洋順風三四日夜可至島上羣山羅列凡一百三十餘峰相隔或一日程或數更許島之中有黃沙洲延袤不知幾千里俗名萬里長沙洲上有井甘泉出焉海鳥集

集不知紀極多產海參玳瑁文螺龜蟹等物諸風難船貨物滙聚於此國初遣黃沙隊七十人以永安社民充之歲以三月甲洋採海物八月由思賢海口回納又沿北海隊今黃沙隊兼管往北海崑崙諸島覓採海物島之東近清國海南瓊州府嘉隆初倣舊制置黃沙隊尋罷之明命初常遣官船至其處探訪海程有一處白沙堆周一千七十丈樹木森茂堆之中有井正南有古廟不知何代所建碑刻萬里波平四字舊名佛寺山其兩岸皆珊瑚石斜繞水面西北突起一堆周三百四十六尺與沙堆齊名盤灘石明命十六年命官船運磚石前往建寺左豎石碑為誌辰兵夫應役掘得銅葉銅錢二千餘斤



大南寔錄正編第一紀卷之五十二

世祖高皇帝寔錄

丙子嘉隆十五年

清嘉慶二十一年

春正月以北城總

鎮阮黃德為嘉定總鎮

嘉定驛進方物有附遞茶一廂以餽僚友者

帝聞之謂禮部曰朕宮中自奉甚薄不欲以口腹之

奉動煩民力今私相餽遺而更勞郵傳其可乎因

勅自今諸地方驛敢有因公附寄私物者罪





十之二身稅減十之四

命水軍及黃沙隊乘船往黃沙探度水程

裴德縉阮金追等還自暹初暹人以撫粟故  
怨匿禎其二王謀於佛王曰匿禎敢侮我恃  
有

南朝故也攻禎

南朝必救因併及之釋兩憾矣佛王不可曰首造釁  
端非福也必爲此謀請以國遜二王遂止後

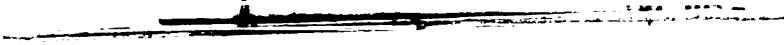
大南正編第一紀 卷五十二

十五



Thư viện  
Tiểu học  
Huyện

50



**PLANCHE XXXVI**



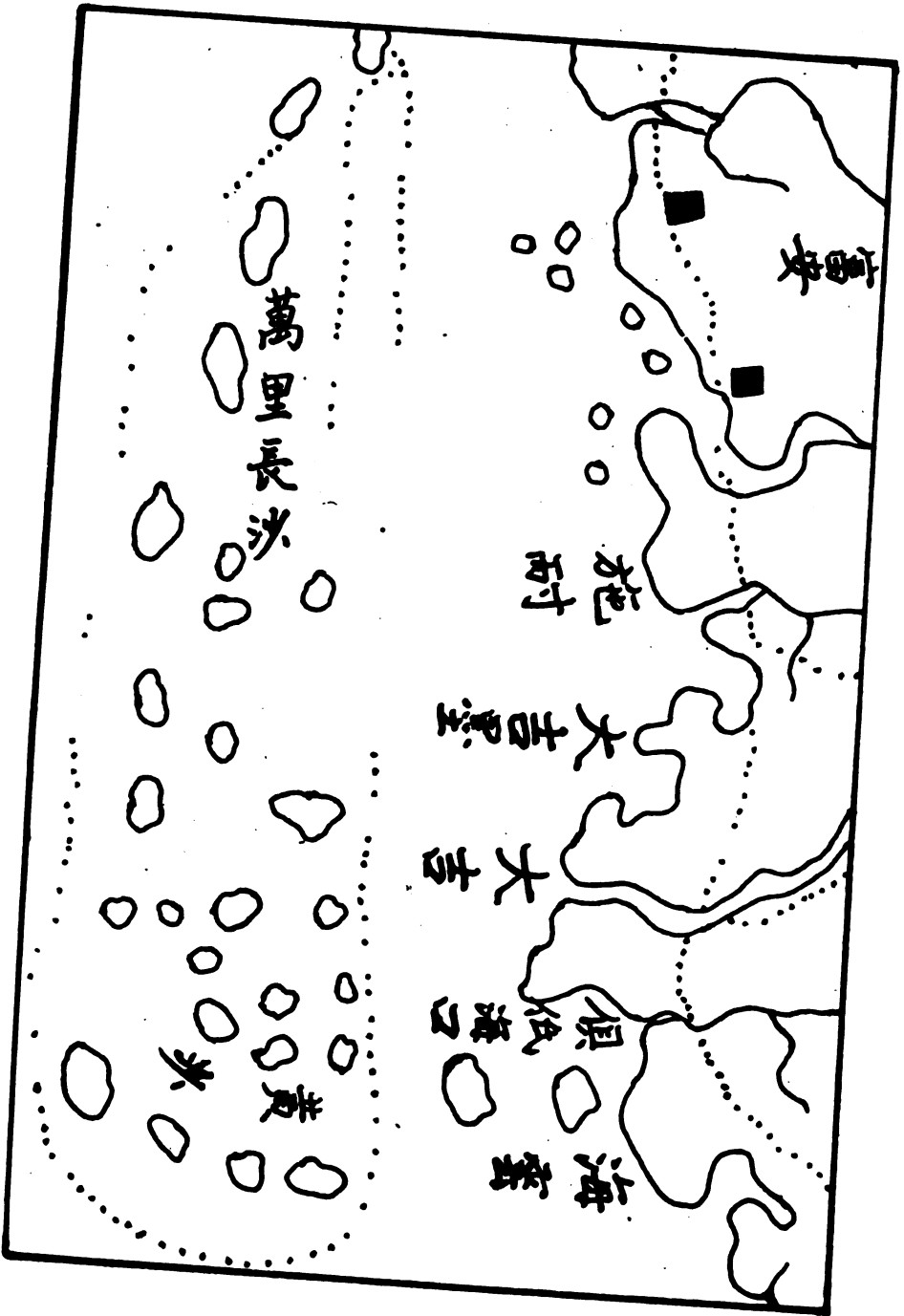


Planche XXXVI bis





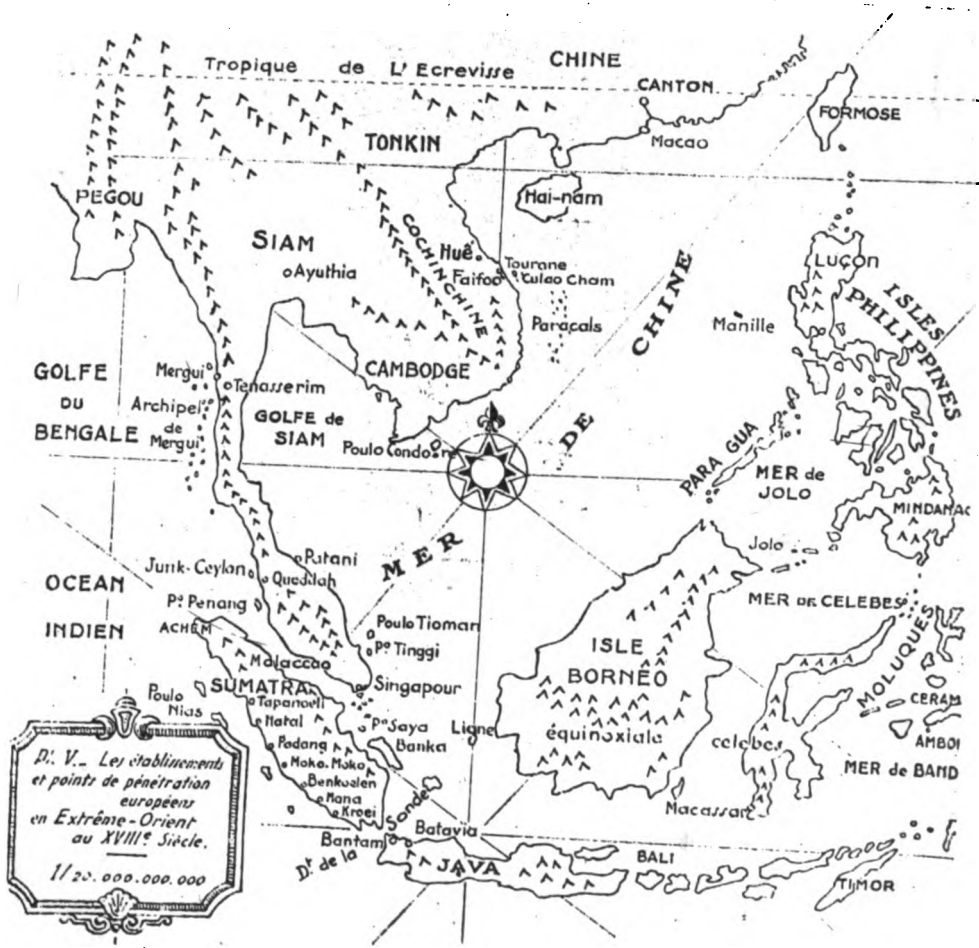


D'après Ptolemaeus, Le Siam ancien

2. Carte de la péninsule indochinoise, par les frères Van Langren, 1595.

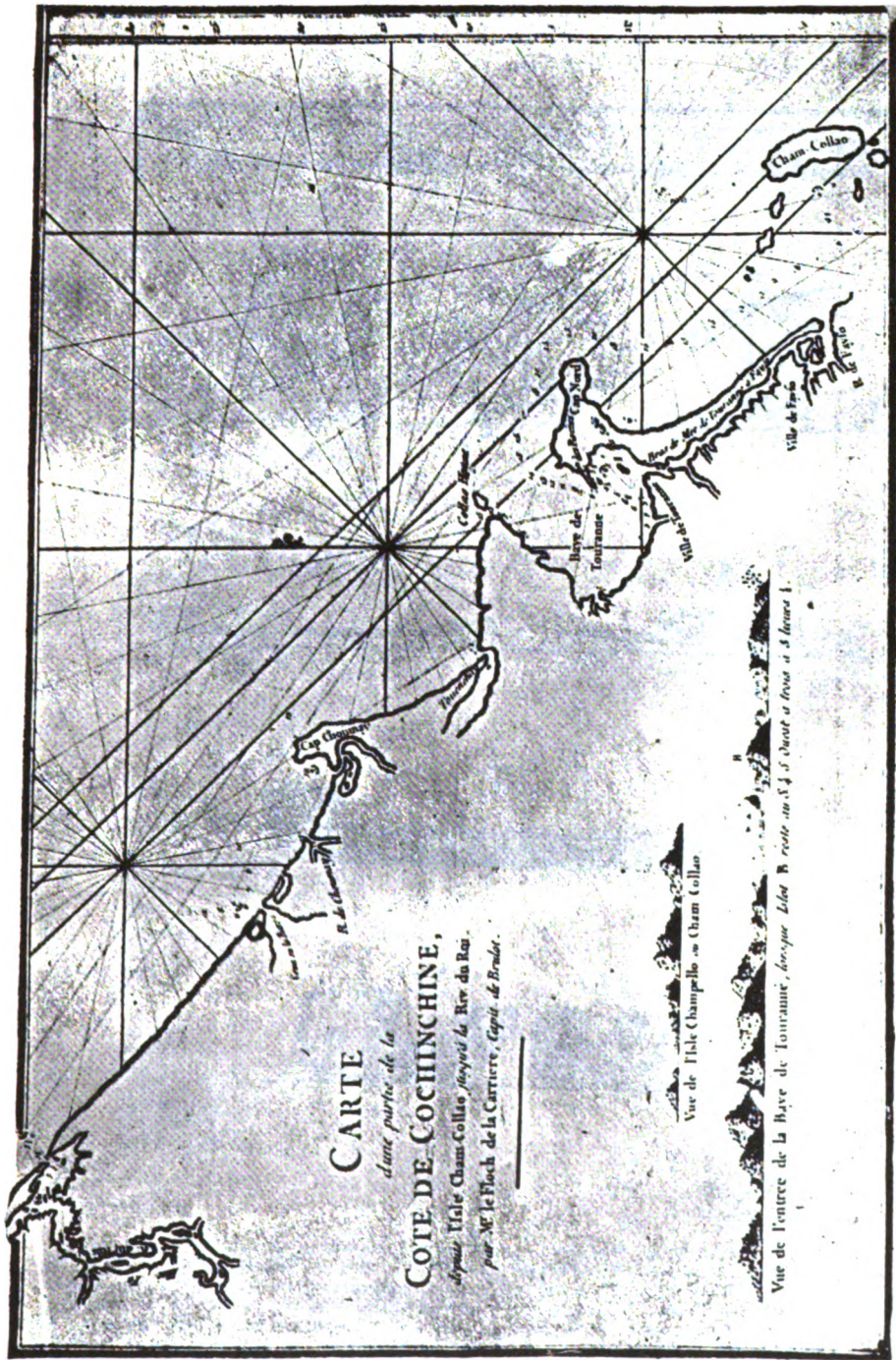
**PLANCHE XXXVII**





**PLANCHE XXXVIII**





**CARTE**  
*dans laquelle on voit la*  
**COTE DE COCHINCHINE,**  
*depuis l'Isle Cham Collao, jusqu'à la Riv. du Roi,*  
*par M. le Flahc de la Carrière, Capit. de Brador.*

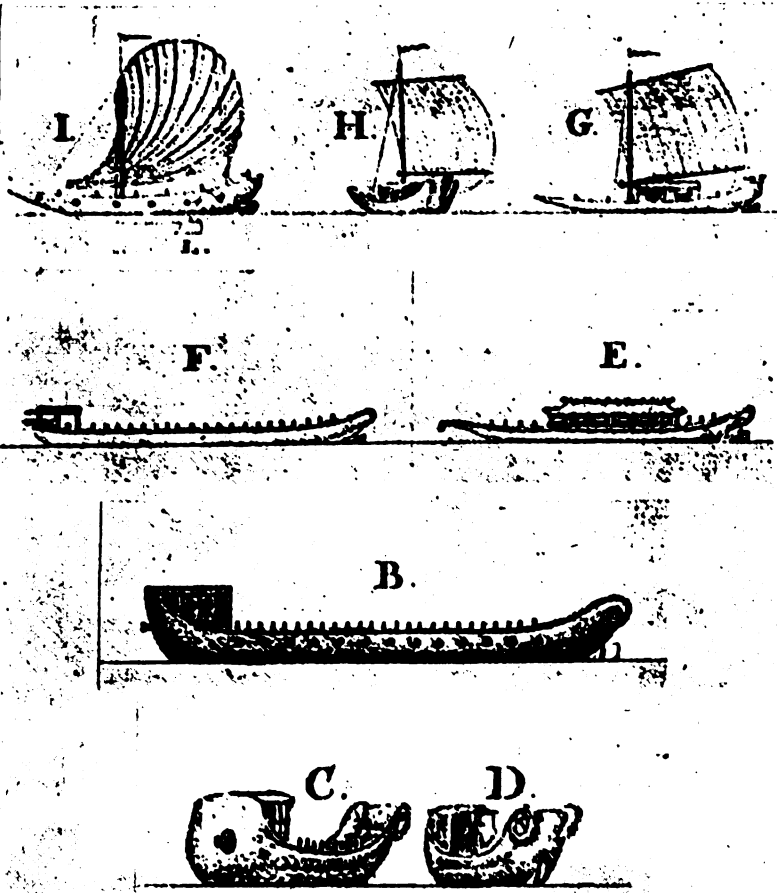
*Vue de l'Isle Champello ou Cham Collao*

*Vue de l'entree de la Baye de Tourane, depuis l'Isle de l'ouest à l'est et à l'ouest à l'est.*

Carte des Côtes de la Cochinchine orientale du *Néptune Oriental* de d'APRES de M. NEVELLETTE (1776) - pl. 61, 2 d.



A - Elevation du Palais du Roi à Hué et divers types de "galères" cochinchinoises, d'après la Carte de la "COCH" de la CARRIÈRE de 1787. (A - Elevation du Palais; B - Galère de queue vue dans toute sa longueur; C - la même vue par la poue; D - la même vue par la hanché; E - Ballon de promenade à l'usage des princesses; F - Demi-galère servant au transport des soldats ouvriers et aux exercices ordinaires; G - Bateau de passage ordinaire vu du travers; H - le même vu par la hanché; I - Bateau pêcheur, vu par le travers, au plus près avant sa coque; L - Fongée, qui lui sert aussi de gouvernail.



Façade du Palais du Roi à Hué et divers types de "galères" cochinchinoises, d'après la Carte de la "COCH" de la CARRIÈRE de 1787. (A - Elevation du Palais; B - Galère de queue vue dans toute sa longueur; C - la même vue par la poue; D - la même vue par la hanché; E - Ballon de promenade à l'usage des princesses; F - Demi-galère servant au transport des soldats ouvriers et aux exercices ordinaires; G - Bateau de passage ordinaire vu du travers; H - le même vu par la hanché; I - Bateau pêcheur, vu par le travers, au plus près avant sa coque; L - Fongée, qui lui sert aussi de gouvernail.

Planche XL





## NOTE ADDITIONNELLE

(Cf. p. 127, note 2)

Parmi les ouvrages qui attribuent gratuitement à l'auteur du *Hoàng-Việt Địa-dư chí* la paternité de la carte *Đại-Nam Nhất-thống toàn-đồ*, citons encore une étude de P.A. Lopicque, Capitaine au Long Cours, Armateur en Extrême-Orient : *A propos des Iles Paracels*. Saigon, 1929, Les Editions d'Extrême-Asie (cote 59 de la Bibliothèque Générale, actuellement Bibliothèque Nationale de Saigon) Cette carte reproduite en réduction à page 5 est présentée comme suit : « Carte de l'Indochine - Extrait de la Géographie de Hoàng-Việt Địa-dư chí, 14<sup>e</sup> année de Minh-mạng [mệnh] ».

D'autre part M. Savina dont parle la revue *Đông-thanh* (supra, p. 127, n. 2) serait le R. Père Savina qui est cité dans l'étude de P.A. Lopicque (p. 4).

## ERRATA

Page	ligne	ou lieu de	lire
IX	30	Revue d'Information	Magazine d'Information
91	5	ĐẠI-NAM THỰC-LỤC CHÍNH-BIÊN ĐỆ NHỊ KỶ	à supprimer ĐỆ NHỊ KỶ
105	9, 19	un stèle	une stèle
111	11	également	également
115	6	est édifié un stèle de pierre (haut de...)	est édiflée une stèle de pierre (haute de...)
122	27	un stèle gravé	une stèle gravée
123	10	un stèle commémoratif	une stèle commémorative
126	13	l'empereu	l'empereur
126	15	souveraineté	souveraineté
128	2	son stèle	sa stèle
	7	son stèle commémoratif	sa stèle commémorative
131-132	20-2	un stèle gravé	une stèle gravée
132	22	un stèle fut érigé	une stèle fut érigée
134	25	binôme 咸池	binôme 咸池
166	2	it n'entre	il n'entre
167	15	disigner	désigner
167	17	devenue	devenu
183	12	Manevilette	Mannevilette
185	6	n° 2196	n° 2916



**ACHEVÉ D'IMPRIMER**

**sur les Presses de l'Imprimerie Viêt - Hương  
N° 34 boulevard Lê-Lợi, Saigon le 10-7-1974  
pour le compte des Editions du Ministère  
de la Culture, de l'Éducation et de la Jeunesse  
de la République du Vietnam.**

**Autorisation ministérielle du 18 avril 1974  
Publications en Langues Étrangères de  
la Commission de Traduction : N° 02. NN  
Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 1974**

**Prix de vente :**

**1.500\$ VN**



越南共和國一千九百七十四年

著作者 武龍躋

出版者

文化教育青年部譯述

委班外語  
叢書局